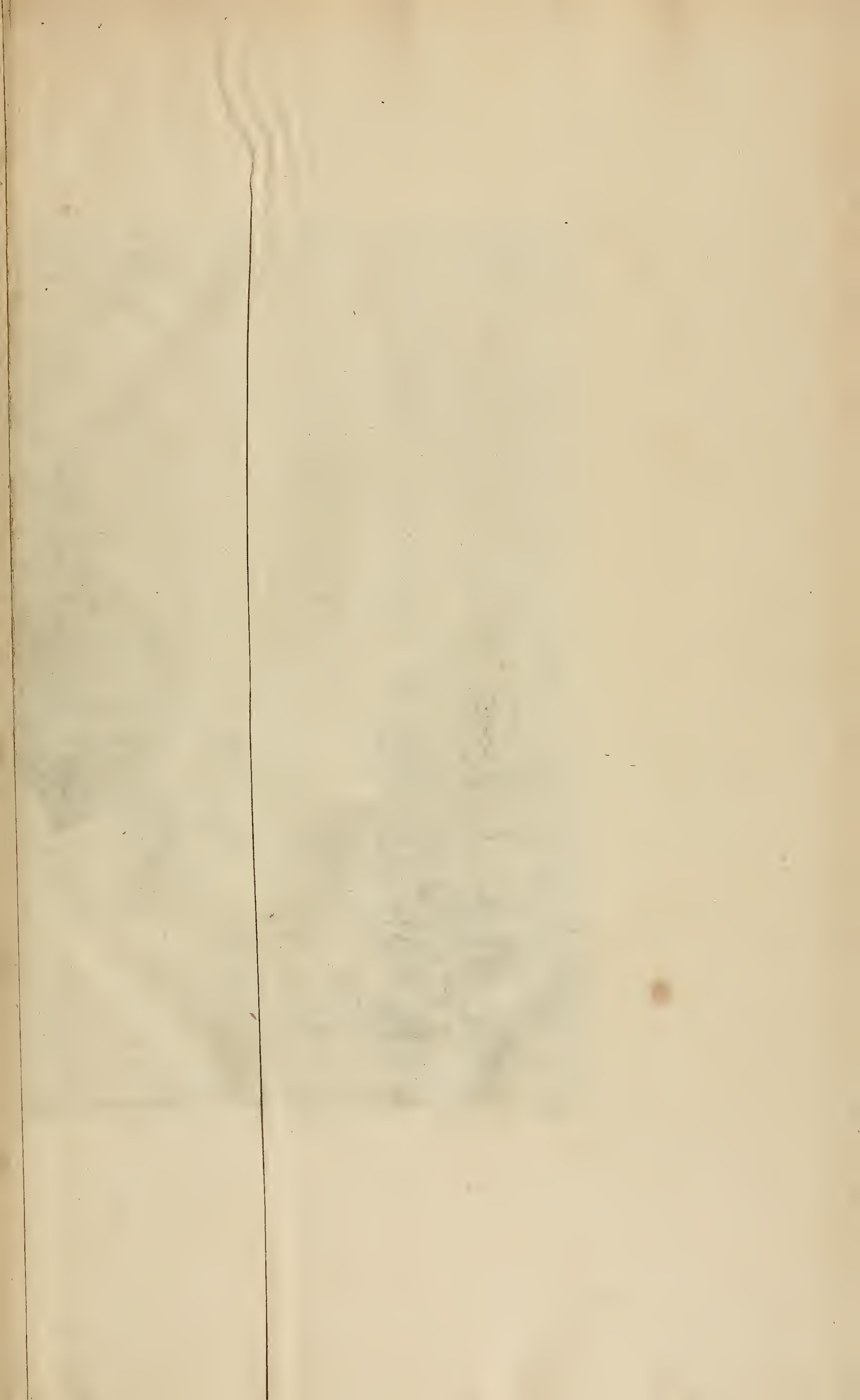



1
LES
OEUVRES
D'ARCHITECTVRE
D'ANTHOINE LE PAVTRE
Architecte ordinaire
du Roy
Auec priuilege de
sa Majesté
A PARIS
Chez Iombert, rue S.t Jaques,
A l'image Nostre Dame
a



1 Auec priuilege

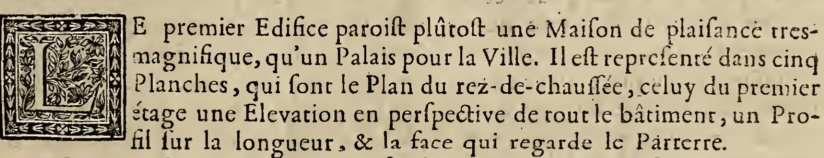
Se vend à Paris Sur le quay des Augustins chez Iombert, a l'Image N. Dame




7
Desscins de plusieurs Palais Plans &
Eleuations en Perspectiue Geometrique, En=
semble les Profiles Eleuez sur les Plans, le
tout dessine et Inuentez par Anthoine
le Paultre Architecte, et Ingenieur Or=
dinaire des Bastimens du Roy. Se vend
A Paris Chez Jombert rue S.t Jacques, à Limage
Nostre Dame
Auec Priuilege
e.



DISCOURS PREMIER.



LE premier Edifice paroist plûtost une Maison de plaisance tres-magnifique, qu'un Palais pour la Ville. Il est representé dans cinq Planches, qui sont le Plan du rez-de-chaussée, celuy du premier étage une Elevation en perspective de tout le bâtiment, un Profil sur la longueur, & la face qui regarde le Parterre.

Sa situation seroit plus avantageuse dans une plaine que sur le penchant d'une coline, à cause de la grandeur du terrain qu'il faudroit pour le construire, & des cours & avenuës qui en dépendroient. Toute la masse en est extrémement forte, & capable de quantité de pieces, puisque les aisles sont aussi profondes, que le vuide qu'elles enferment; son Plan estant regulier, l'Architecte y a observé la parité des appartemens, de sorte qu'on y remarque la mesme distribution dans le logement du costé du jardin qui est séparé & communiqué par un grand vestibule de huit toises de profondeur sur sept & demy de largeur : Pour les aisles, elles sont differentes, parce que la gauche, qui regarde un parterre, a une gallerie basse de vingt-trois toises de longueur sur quatre de largeur, & une Orangerie de dix toises sur vingt-deux pieds. Quant à la droite, elle est occupée par les pieces necessaires pour le service d'une maison de cette consequence, & d'un grand passage qui donne entrée aux carosses dans la basse-cour où sont les écuries & remises; la cour paroist petite à proportion de l'Edifice, mais estant pour la campagne, elle en est plus fraîche. Toutesfois dans son réduit, elle est plus supportable que celle du Palais Farnese à Rome, puisque celle-cy n'a que treize toises en quarré sur quinze ou seize d'exhaussement, & celle-là en a quinze de largeur sur douze & demi de hauteur, sans y comprendre les combles qui pourroient estre plus bas, sans que cela en diminuast la proportion. Scamozzi & Palladio n'en rapportent pas de si grandes pour des bastimens plus élevez, parce que c'est l'usage en Italie, où l'ardeur du Soleil est plus violente qu'en France; toutesfois il est meilleur, lorsqu'on n'est point engagé dans une situation bornèe, de faire que la cour ait en largeur le double de la hauteur de l'Edifice, afin de joüir plus facilement de la veuë des Façades, car lorsqu'on est au milieu, & qu'il y a autant de distance du point où l'on est, que le bastiment a de hauteur, c'est le plus agreable aspect, & qui fait que les corniches ne paroissent pas trop saillantes; & il ne faut pas sortir d'une mesme place, pour admirer, tant le tout, que les parties de quelque superbe Maison. Les

Ce Cahier se met entre les Planches 3. & 4.

Portiques qui ſont à l'entour de cette cour en augmentent l'eſpace , ayant environ ſeize pieds de largeur; mais ils ne regnent pas, parce que quatre eſcaliers en empeſchent la communication. L'Architecte n'a point affecté d'en faire un grand, puiſqu'ils ſont égaux , ayant douze pieds de marche , ceux de devant conduiſent par deux rampes au premier étage, & le Portique y eſt encore interrompu dans les deux coins, mais les autres mennent au palier angulaire par deux rampes égales , dont enſuite on en monte trois qui ſont autour d'un maſſif, pour arriver au Portique du premier étage, qui regne par trois coſtez. Il n'y a pas d'apparence que l'Architecte eût executé les deux eſcaliers ſur le devant, eſtant du tout inutiles, n'y ayant point d'appartement conſiderable, & qui ne puiſſe avoir ſa communication par les Portiques, qui ſont faits pour cet effet; toutesfois ſi les Portiques doivent eſtre mis en uſage, il eſt beſoin que la cour ſoit grande, dautant qu'ils empeſcheroient que la lumiere ne s'introduiſit dans les appartemens doubles, où il arrive qu'une piece vient à eſtre engagée entre une autre piece & le Portique, & deſtituée du jour qui luy eſt neceſſaire, comme il y en a dans le Palais Farnaiſe, qui ſemblent pluſtoſt les chambres d'une priſon, que du plus magnifique Hoſtel de Rome; enſorte que l'on peut dire, qe ſi les Portiques (que les Italiens appellent Loges) contribuent à l'ornement d'un bâtiment, ils luy apportent beaucoup d'incommodité, particulierement s'ils ſont profonds, & que les Arcades en ſoient baſſes; car c'eſt alors qu'ils n'ont pas meſme le jour qui leur eſt neceſſaire, bien loin d'en donner aux pieces qui leur ſont adoſſez. Cependant lorſque ce ne ſont pas des jambages, mais des colomnes, comme au Palais Borgheze & à la Chancellerie de Rome, outre que cette maniere eſt plus agreable à la veuë, la lumiere y entre avec plus de facilité. Il ſeroit à ſouhaiter que les Colonnes fuſſent éloignées d'une égale diſtance, parce qu'eſtant accouplées, outre qu'elles oſtent le jour, elles ne font pas un ſi bon effet; & ce qui peut excuſer cette diſpoſition, ce ſont les croiſées, & la porte devant qui elles ſont, eſtant plus difficile, lorſque l'on a des jours à conſerver, de les diſpoſer autrement que devant un temple où il n'y a qu'un mur, ſans autre ouverture que la porte; & qui plus eſt, l'avant-corps qu'elles portent, au-deſſus duquel eſt un attique, demande plus de ſolidité, que ſi elles ne portoient qu'une baluſtrade.

Pour ce qui eſt de l'Acouplement des Colonnes, il n'y a preſque d'autre exemple dans l'Antique, que les Temples de Sciſi & de Trevi, que rapporte Palladio, qui ne ſont pas de grande conſideration; mais les Modernes en ont tellement introduit l'uſage, meſme dans les plus beaux ouvrages de noſtre temps, que ſi cela paroiſt tolerable, l'accouſtumance y aura plus de part que la raiſon; & il y a tant de choſes à dire, ſoit pour établir, ou pour détruire cette diſpoſition d'Ordonnance, qu'il en faut laiſſer agiter la queſtion aux Maiſtres de l'Art, qui s'accorderont difficilement ſur ce ſujet, & particulierement ceux dont la capacité eſt fondée ſur la connoiſſance de l'Antiquité.

Le premier ordre de ce Palais eſt dorique, & qui paroiſt eſtre diſtribué ſelon la regle qui en eſt inviolable , & qui en fait la plus grande beauté, excepté lorſque les Colonnes ſont accouplées, parce que l'on tombe dans l'un des deux inconveniens, ou du Portail de l'Egliſe de ſaint Gervais, ou

de celuy des Peres Minimes, qui avec ces defauts ne laiſſent pas d'eſtre les chefs d'œuvres de deux des plus grands Architectes de noſtre ſiecle. Les Boſſages qui reveſtiſſent les Colonnes, ſont pour les rendre plus ruſtiques, & il eſt à craindre, que pour vouloir donner un caractere à un baſtiment, on en oſte la regularité, c'eſt à dire qu'en le voulant rendre ruſtique, il ne le ſoit trop, & ſemble eſtre plûtoſt fait par hazard; qu'avec la propreté qui vient du ſoin laborieux de ceux qui le conduiſent; deſorte que ſi les Boſſages apportent de la varieté dans la décoration des Façades, ils ne conviennent gueres, lorſque l'on fait des Ordres que l'on prétend ſoûmettre aux regles de l'Art; & quand il y en a autour des Colonnes & ſur les murs, comme au Palais de Luxembourg, il y en a trop, puiſque les Pilaſtres ne détachent pas du fonds ſur lequel ils ſont appliquez; ceux qui s'en ſervent, apportent la meſme raiſon que Philbert de Lorme, quand ils diſent que c'eſt pour cacher les joints des Pierres, & c'eſt ce qui les fait paroiſtre plus ſenſibles; enfin, il y a peu d'exemples où les Anciens l'ayent pratiqué, & les coſtez du Temple d'Antonin & de Fauſtine, & le fonds du Portique du Temple de Mars le Vengeur, où les Boſſages ne ſont que pour reveſtir un mur, n'y ayant point de Pilaſtres, ſont les plus authentiques pour les autoriſer. Ce qu'il y a de plus remarquable dans le ſecond Ordre, qui eſt Ionique, ce ſont les appuis des Baluſtrades, qui ne retournent point ſur le zocle pour former un Piedeſtal.

Pour les Appartements du premier étage, ils ſont à plomb ſur ceux du rez-de-chauſſée, excepté la Bibliotheque, qui n'ayant que ſept toiſes, eſt plus courte que l'Orangerie; & la Chapelle qui la ſuit, occupe la largeur du Portique lateral; elle eſt ornée de Colonnes du meſme diametre que l'Ionique, & n'a point d'Autel principal, en ayant deux égaux & reſpectifs. Il ſemble que les Colonnes diminuent la capacité du lieu; & c'eſt le defaut qui ſe rencontre, lorſqu'on les employe dans les Temples qui ne ſont pas d'une grandeur conſiderable, comme eſt celuy de la Paix à Rome, où il y en avoit; & ſi elles ont jamais bien réüſſi, c'eſt dans le Pantheon, où elles portent l'Entablement qui regne autour, ſans interrompre l'eſpace de ce grand vuide; mais il n'en eſt pas de meſme des Modernes, qui les ont pratiquées dans leurs Egliſes, puiſque celle de ſainte Marie in Capitelli à Rome, ſeroit moins défectueuſe, s'il y en avoit moins, ou point du tout, & le Cavalier Rainaldi pouvoit ſe diſpenſer d'une dépenſe, qui diminuë plûtoſt la beauté de ſon ouvrage, qu'il ne l'embellit. Dans l'Egliſe de ſaint Salvator in Lauro de la meſme Ville, l'Architecte Octavien Maſcherini les a attachez d'un tiers, & ſont plus ſupportables. Cependant on peut conclure qu'il vaut mieux en cette occaſion ſuivre l'Egliſe de ſaint Pierre du Vatican, & les autres Egliſes qui l'ont imitée, où le grand Ordre Corinthien n'a que des Pilaſtres, & dont l'Entablement devient l'impoſte d'un berceau de voute de onze toiſes & demie; par conſequent on peut juger que ſi cela n'a pas eſté uſité dans un ſi grand Temple, il s'en faut moins ſervir dans un petit, & point du tout dans une Chapelle, qui n'a d'apparence de grandeur, qu'autant qu'il y a peu de parties qui l'embaraſſent. Les Baſiliques, telles que ſont ſaint Paul, ſainte Marie Majeure, & autres, en ſont remplies par neceſſité: & ſi Con-

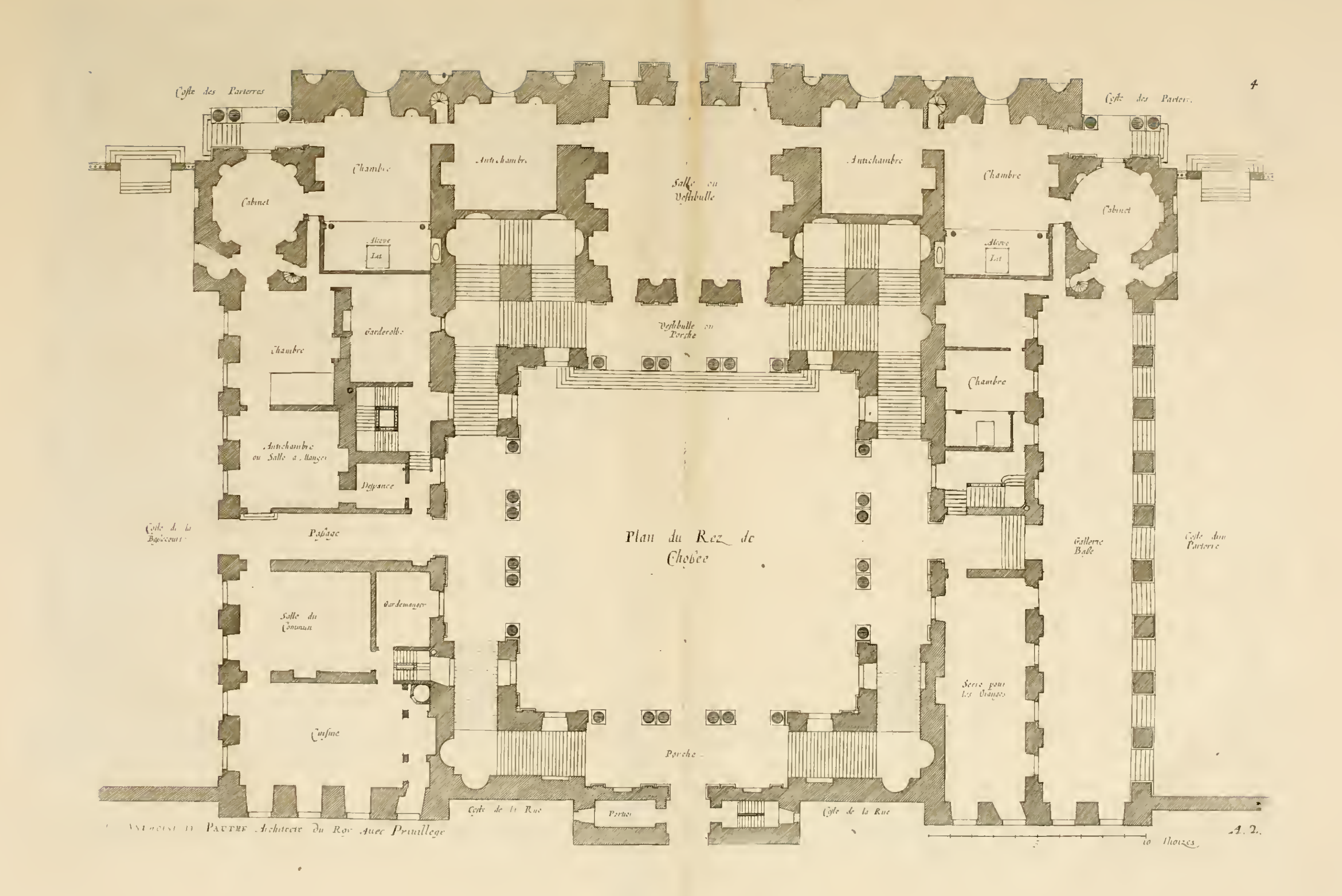
ſtantin n'euſt pas ruiné les plus beaux Edifices de Rome pour les faire, on n'y verroit que des pilliers moins ſupportables que ceux des Gothiques, tant ſon ſiecle eſtoit incapable de produire quelque choſe qui approchaſt des anciens Edifices, puiſque ce qu'il a fait de beau, vient de la deſtruction des ouvrages de ſes predeceſſeurs. Les Colonnes qui ornent le grand Salon ſur le Veſtibule, ſont iſolées : ce qui donne une grande ſaillie à l'Entablement, lequel, s'il eſt retourné ſur une colonne ſeule, forme un avant-corps trop étroit, comme aux Arcs de Triomphes, au Temple de la Paix, & aux Thermes de Diocletien à Rome ; & s'il eſt continu, il devient trop maſſif, & la voute retombant ſur le vif du mur, comme dans ce profil, eſt cachée par cette grande ſaillie : & ſans l'Attique, cela ne ſeroit pas ſupportable.

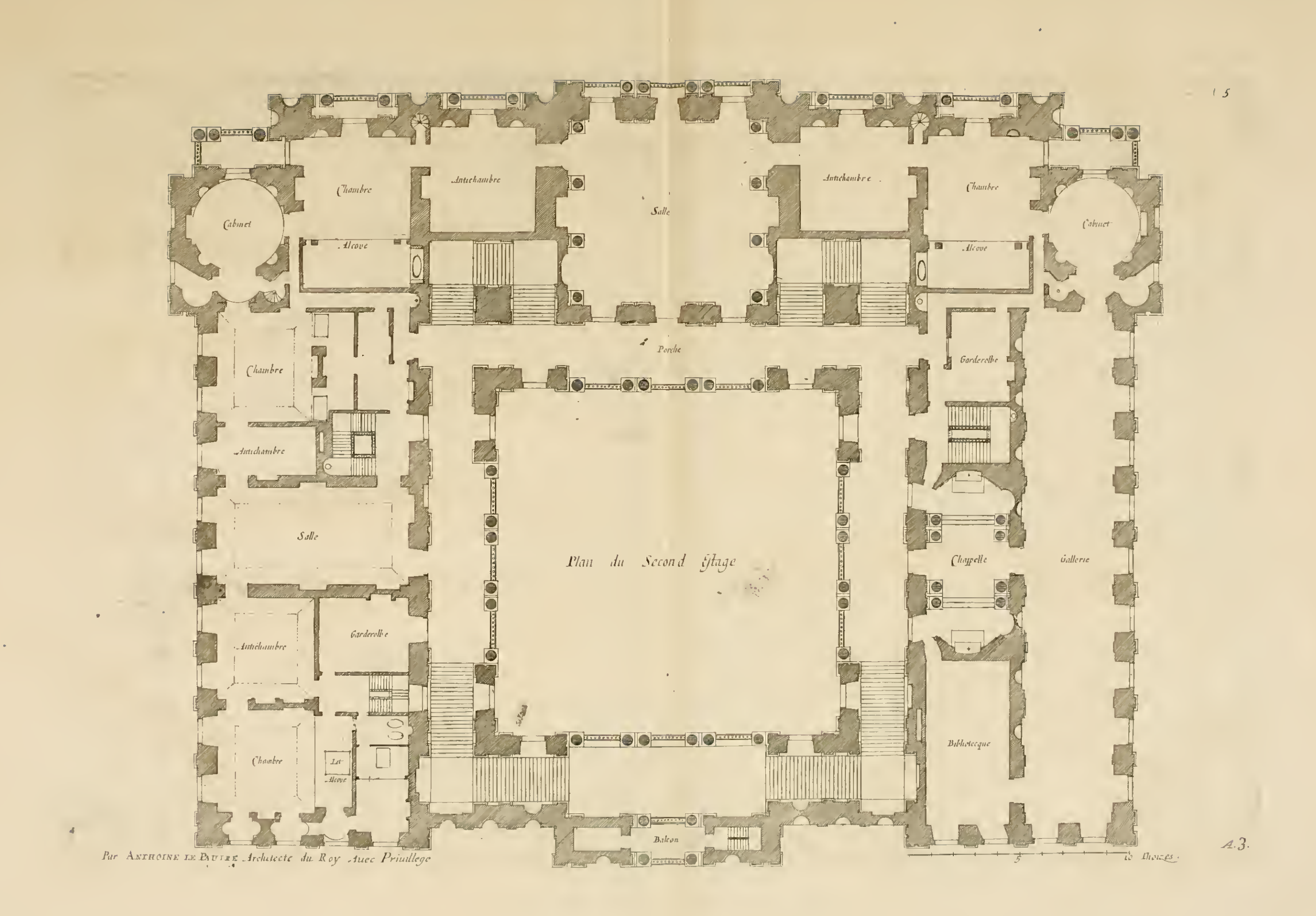
L'Appartement qui eſt ſur le Jardin, dont les pieces n'ont qu'une croiſée, excepté le Salon, ont aſſez de lumiere, veu qu'il n'y a rien devant qui l'empeſche d'en recevoir, & les demy cercles pris dans le maſſif, font un ébraſement par-dehors comme par-dedans, pour diminuer la grande épaiſſeur des murs ; pour les Appartemens des aiſles, ils ſont éclairez fort à propos.

Or, pour conſiderer les dehors, la Façade anterieure eſt extraordinairement riche, quoique ruſtique, & la ſculpture n'en eſt pas le moindre ornement. Cependant, ſi on regarde les Cariatides, on remarquera qu'elles portent trop, & qu'il eût eſté mieux, ou de les mettre au premier étage, & faire porter l'Attique ſur le vif du mur, ou les laiſſant où elles ſont, les faire avancer, pour porter un balcon, comme Jean Goujon, Architecte & Sculpteur d'Henry II. les a faits au vieux Louvre, pour porter une Tribune de Muſiciens. Il n'y a point de feneſtres dans cette Façade, outre celles des Pavillons, parce que les eſcaliers qui ſont derriere, les euſſent renduës biaiſes ; & au lieu de les feindre, il a fait des niches.

La Façade qui regarde les Jardins eſt, ce ſemble, la plus belle, & eût eu plus de grace, ſi les encognures n'euſſent pas fait de retraite ſi apparente : parce qu'à conſiderer en particulier ces arriere-corps, ils ſont tronquez, n'ayant qu'une colonne d'un coſté, & deux de l'autre ; les trois portes par où on deſcend du Veſtibule dans le Jardin ſont égales : lorſqu'on peut faire celle du milieu plus grande, elle fait mieux, ou bien laiſſer les feneſtres, ſans abbatre l'appuy, comme il eſt marqué ſur le Plan. Cette terraſſe interpoſée entre les degrez, fait un bon effet, puiſqu'outre qu'elle diſtingue le baſtiment du Jardin, elle l'éleve, de ſorte que d'une diſtance conſiderable, il ne paroiſt point enterré.

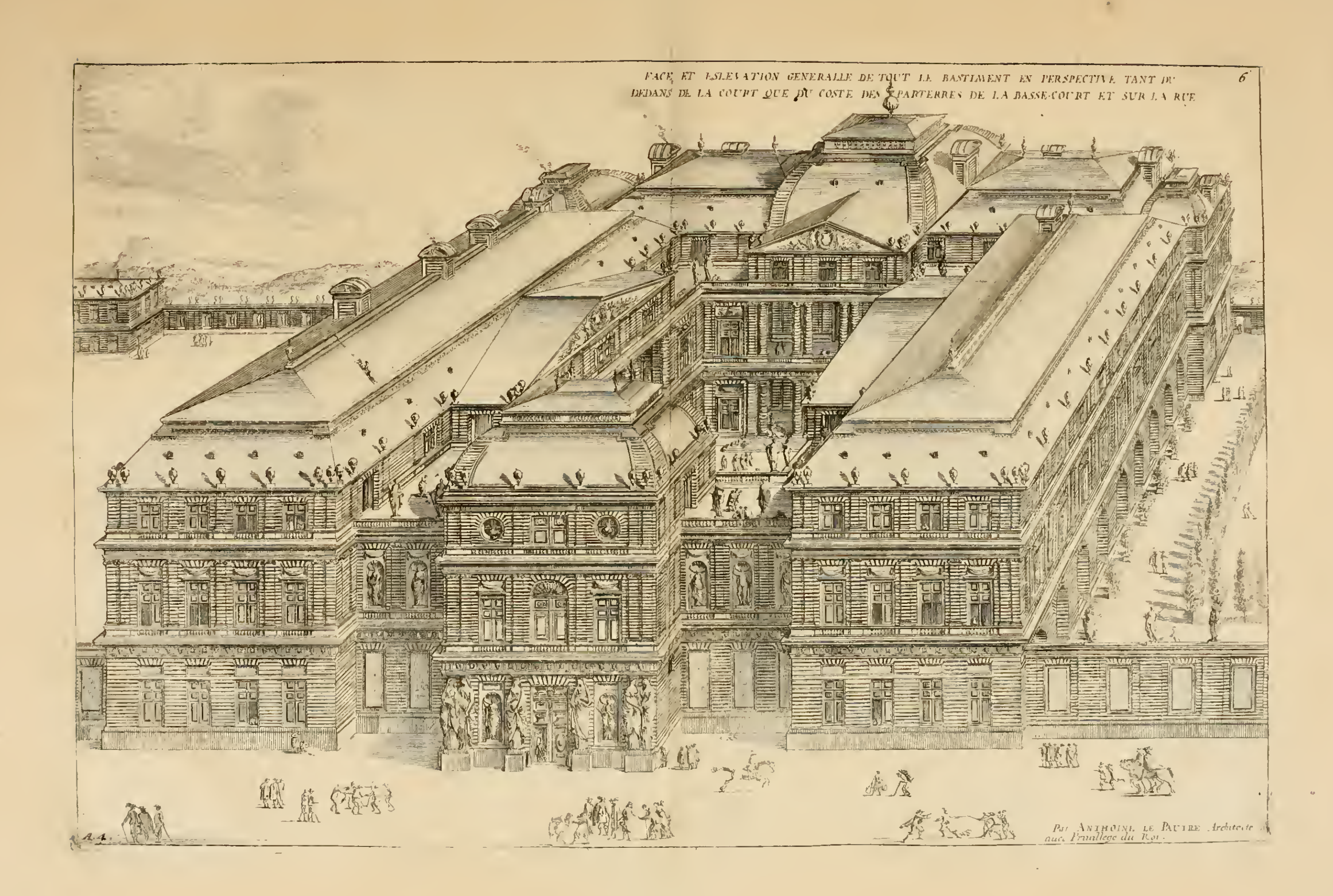
Aprés les cinq Planches qui donnent la deſcription de cet Edifice, la neuviéme & la dixiéme repreſentent deux Plafonds, qui ſont d'aſſez belle compoſition, & d'une grande richeſſe ; c'eſt du frere de l'Architecte, aſſez connu par la quantité & la beauté de ſes Ouvrages.

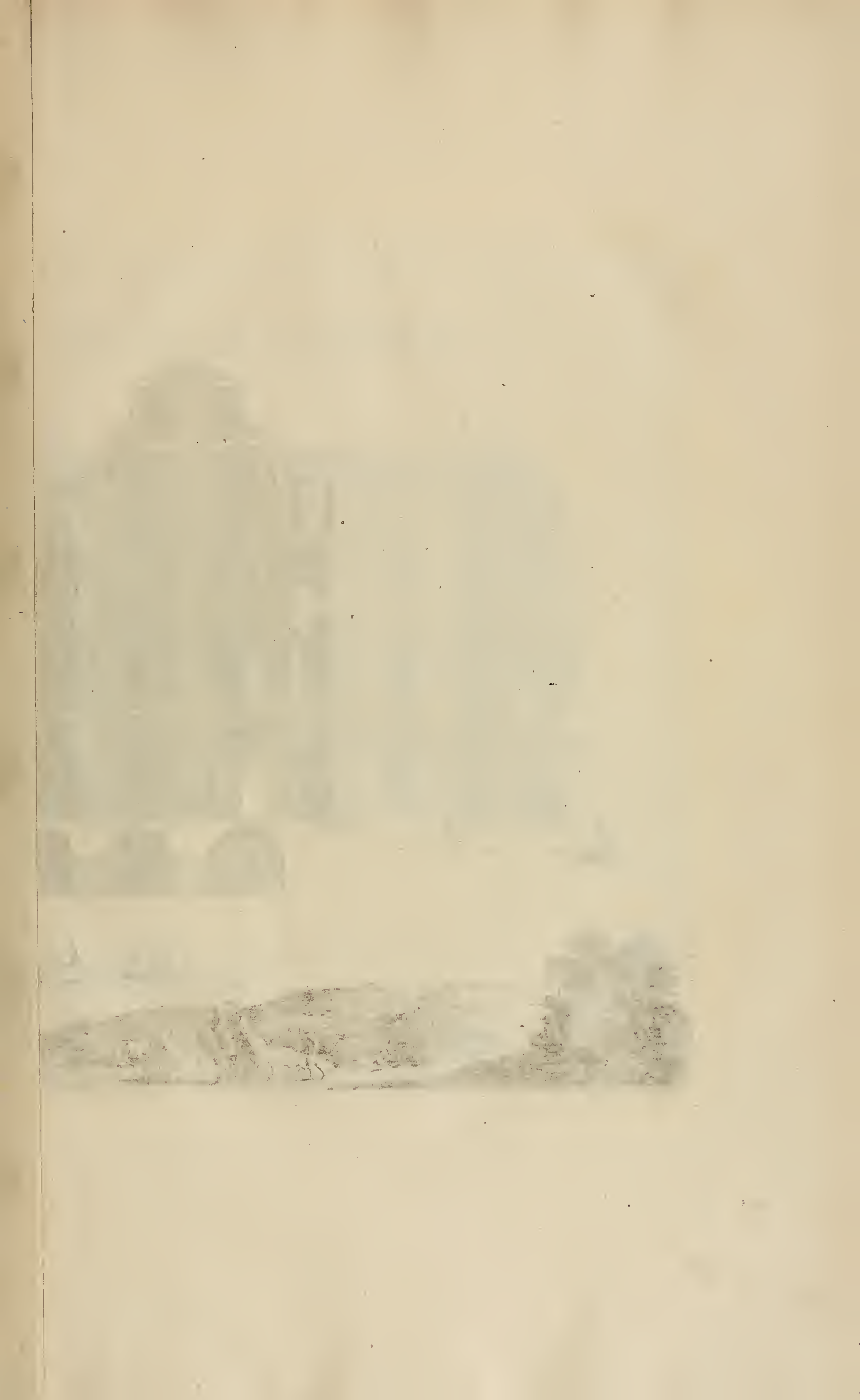

4
Coste des Parterres
Coste des Parterre
Chambre
Antichambre
Salle ou Vestibulle
Antichambre
Chambre
Cabinet
Alcove
Lit
Cabinet
Alcove
Lit
Garderobe
Chambre
Vestibulle ou Porche
Chambre
Antichambre ou Salle a Manger
Despance
Coste de la Bassecourt
Passage
Plan du Rez de Chosee
Gallerie Basse
Coste du Parterre
Gardemanger
Salle du Commun
Serre pour les Oranges
Cuisine
Porche
Coste de la Rue
Porte
Coste de la Rue
PAUTRE Architecte du Roy Auec Priuilege
10 Thoizes
A. 2.

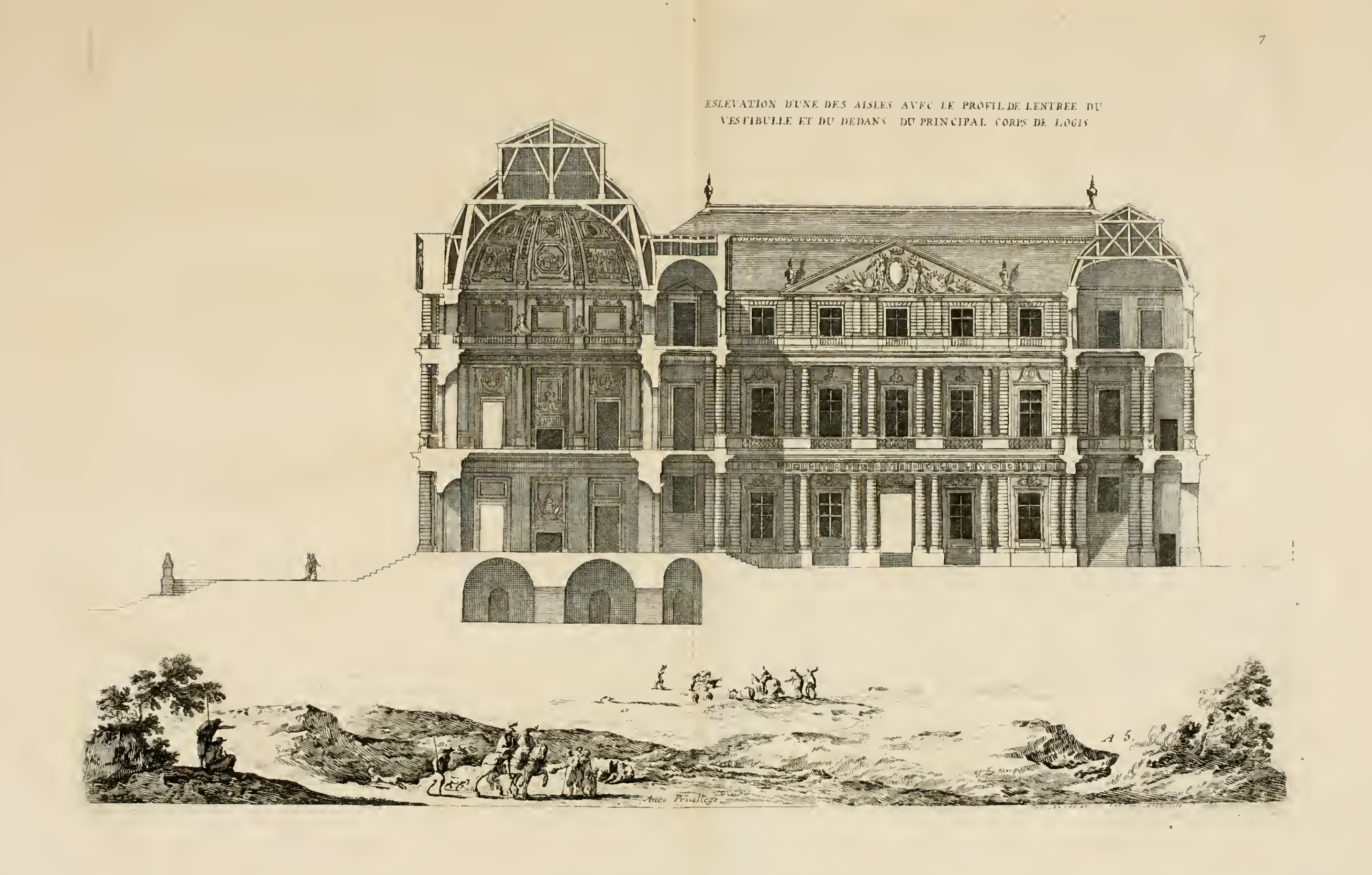


Par ANTHOINE LE PAUTRE Architecte du Roy Auec Priuillege

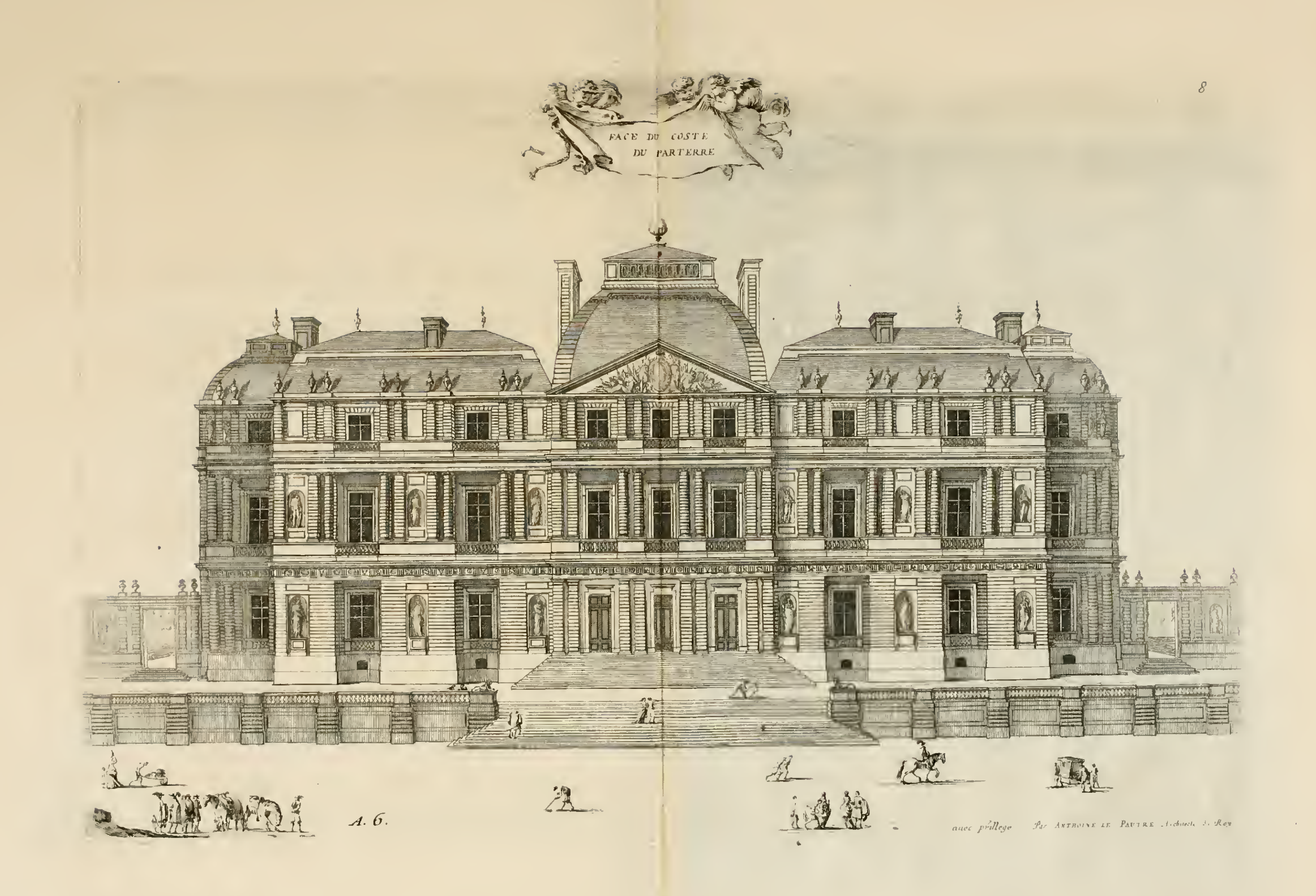
A.3.


FACE ET ESLEVATION GENERALLE DE TOUT LE BASTIMENT EN PERSPECTIVE TANT DU
DEDANS DE LA COURT QUE DU COSTE DES PARTERRES DE LA BASSE-COURT ET SUR LA RUE
6
Par ANTHOINE LE PAUTRE Architecte
auec Priuilege du Roi.
A.A.

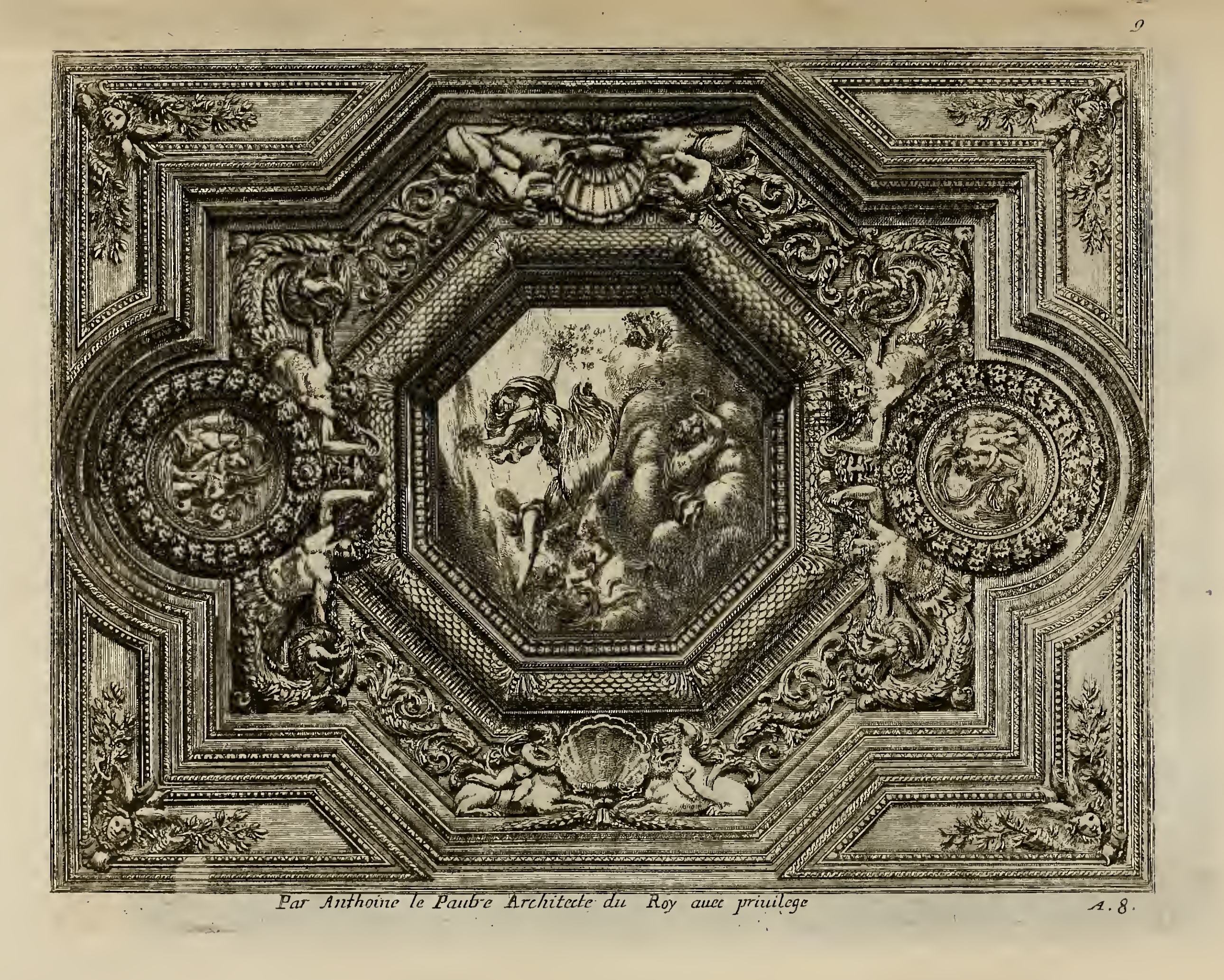




ESLEVATION D'UNE DES AISLES AVEC LE PROFIL DE LENTREE DU VESTIBULLE ET DU DEDANS DU PRINCIPAL CORPS DE LOGIS


FACE DU COSTE
DU PARTERRE
A. 6.
auec prîlege
Par ANTHOINE LE PAUTRE Architecte du Roy



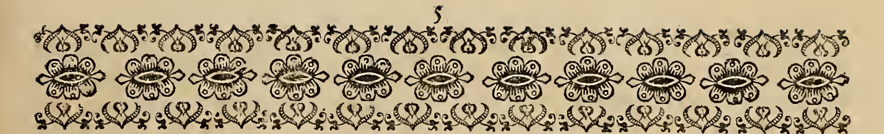


Par Anthoine le Paubre Architecte du Roy auec priuilege

A. 8.




10
Par Anthoine le Paultre Architecte du Roy auec priuilege
A. 7.



DISCOURS SECOND.

LE second Edifice eſt compris en cinq Planches ; ſçavoir, le Plan du rez-de-chauſſée, celuy du premier étage, l'Elevation en perſpective de tout le bâtiment, un profil ſur la longueur, & l'élevation d'un des coſtez.

Ces deſſeins repreſentent une Maiſon de Plaiſance comme la précedente, mais moins grande, & baſtie comme une retraite où le Seigneur ſeroit éloigné de l'embarras des dépendances d'un Chaſteau, pour ne point voir de baſſe-cour ny de village ſi proche ; il ſeroit neceſſaire qu'elle fuſt ſituée ſur un lieu éminent, afin de joüir d'une belle vûë ; le baſtiment n'eſtant pas fort élevé, ce ſeroit plûtoſt un ouvrage magnifique, qu'utile, ſi on a égard que le peu de pieces qu'il enferme ne ſuffiroit pas pour celui qui le feroit baſtir, étant à ſuppoſer qu'il auroit ſon Chaſteau à quelque diſtance, ainſi que Verſailles eſt éloigné de Trianon. Cet Edifice n'ayant point de cour, ſeroit aparemment enfermé dans un Parc. Le Peron par où on monte des deux coſtez eſt en la face du parterre, qui n'eſt pas ſi riche que celle de devant, où il y a un porche, dont ſix Perſans qui le forment portent l'Entablement.

L'Etage du rez-de-chauſſée eſt la baſe ou le ſoubaſſement de tout l'Edifice, & comme le piedeſtail de l'ordre. Cet étage eſt deſtiné aux neceſſitez de la Maiſon, comme la cuiſine, dépenſe, garde-manger, & ſalle du commun, & de deux apartemens qui ſeroient frais en Eſté, parce que la grande épaiſſeur des murs & le peu de croiſez qu'il y a les garentiroient de la chaleur. La piece la plus conſiderable eſt une grande Gallerie de ſeize toiſes, & quatre pieds de longueur ſur trois & demi de largeur ; elle ſert de veſtibule & de dégagement ; par un des bouts on entre dans un cabinet ovalle pour faire un bain ; toutes les pieces de cet étage ſeroient voutées, & quoy que percées de peu de feneſtre, ce baſtiment étant iſolé & expoſé en bel air, la lumiere s'introduiroit avec facilité, les deux dépenſes & la garde-robe qui ſont dans le milieu n'étans éclairez que de faux jours, ce ne ſeroit pas une grande faute ; parce qu'il n'eſt pas neceſſaire que ces lieux reçoivent autant de lumiere que les autres qui ſont plus frequentez.

Le Plan de cet Edifice eſt quarré, & s'il eſt dit cy-deſſus que le profil en eſt fait ſur ſa longueur, il le faut conſiderer par le porche & les perons qui l'augmentent. Tous les retours que forment ces balcons avancez donnent une grande varieté à l'aſpect, & font union du tout avec les parties. Le ſoubaſſement eſt haut de quinze pieds, & par ces eſcaliers hors œuvre on entre dans le premier & ſeul étage ; il faut remarquer que le nombre des degrez ne ſeroit pas ſuffiſant, puiſqu'il n'y en a que vingt-quatre au peron de de-

B

Ce Cayer ſe met entre les Planches 10. & 11.

vant, & vingt-ſept à celuy du parterre ; il en faudroit trente, en donnant ſix pouces à chaque marche, & ils ne peuvent pas être plus hautes ; mais ſi c'étoit dans un eſcalier à couvert il ne leur en faudroit donner que cinq, & les Perons du jardin des Thuilleries qui ſont des plus beaux qui ſe puiſſent faire ont ſix pouces ; & il n'eſt pas neceſſaire de mouler les marches dans les dehors, & il n'y en a preſque pas d'exemple, même aux Egliſes ; puis qu'à celles du Val de Grace, de la Sorbonne & de ſaint Pierre du Vatican, elles ne le ſont pas, & on n'en voit point entre le fragmens Antiques. Or, afin de les rendre plus ſpacieuſes ſur cette hauteur, il leur faut donner juſqu'à ſeize pouces de giron. L'avantage qu'il y a en ne moulant pas les marches, eſt qu'on ne pert pas en deſcendant ce qu'on avoit gagné en montant ; ce qui arrive lors qu'elles ſont moulées ; toutefois il ne faut pas laiſſer l'arrête vive, parce qu'elle ſe ruine facilement, & il faut donner environ deux lignes de pente ſur cette largeur, pour faciliter l'écoulement des eaux qui pourriroient les joins ; & ce qui a fait que les deux Perons de la Cour de Sorbonne ſont ſi ruinez, c'eſt que la pierre eſtoit mal choiſie, que les marches ne ſont pas fondez ſur un bon maſſif de moilon, & qu'elles n'ont pas aſſez de queuë pour avoir du recouvrement, afin de mettre des crampons de fer à chaque joint montant, & qui ne doivent pas être vûs. Et aux Perons circulaires, comme celui de Luxembourg, ils y ſont abſolument neceſſaires. Il faut remarquer que la derniere marche qui doit être raccordée avec le pavé ou carreau, doit toûjours avoir trois pieds au moins de largeur, afin de retenir l'aire du pavement avec plus de ſolidité : ſi on ne voyoit les élevations, on croiroit que ce ſont des colomnes, & non pas des figures qui portent les entablemens, & il eſt neceſſaire pour diſtinguer les colomnes d'avec les Cariatides ou Perſans, quand même ils ſeroient ſur des bazes, de déſigner le veſtige de la plante des pieds, afin de faire voir que ce ſont des ſtatuës & non pas des colomnes. D'abord on entre dans un grand Veſtibule de dix-ſept pieds de largeur ſur ſept toiſes de longueur, qui dégage les deux apartemens des coſtez, & par un paſſage conduit dans un grand Salon de ſept toiſes en carré, par lequel on entre dans deux apartemens. Il y a de petits eſcaliers de part & d'autre pour aller aux garderobes, & ſur la couverture qui eſt de dales de pierre à joints recouverts, enſuite par trois portes d'égale grandeur, on entre par le coſté dans une grande gallerie qui ſert de veſtibule, lors qu'on revient du jardin, elle a vingt-deux pieds de large ſur ſeize toiſes, & quatre pieds de long, & répond à celle de deſſous qui peut ſervir d'Orangerie ; de cette gallerie on entre dans la Chapelle qui eſt éclairée de biais dont l'Autel auroit pû être dans le fonds, vis-à-vis de la croiſée, s'il y eut eu aſſez de largeur.

L'Ordre de tout ce bâtiment eſt Toſcan, & le piedeſtail n'a pour corniche & baſe que des plinthes ſur un zocle, ce qui eſt ruſtique & judicieuſement pratiqué. Les balcons avancez ſur cet adouciſſement, avec leurs portes en croiſées ont beaucoup de grace, ainſi que les boſſages qui ſont détachez des pilaſtres. Tout cet Edifice qui ſemble trop maſſif reçoit beaucoup de legereté par cette Baluſtrade qui regne ; & les Figures ſur ces Piedeſtaux poſez

ſur un adouciſſement, finiſſent avec grace la décoration de cette Ordonnance. On pourroit déſaprouver les Statuës qui portent ſur les Perſans, faiſant pour ainſi dire des Ordres de Figures, ce qui eſt contraire à la gravité & à la ſolidité que doit avoir l'Architecture, & qui reſſent la décoration de Théatre ; mais le baſtiment eſtant ruſtique, peut eſtre excuſé par des licences qu'on ne ſouffriroit pas à un Temple qui doit avoir de la Majeſté. Le Salon a de hauteur preſqu'une fois & demi ſa largeur, l'ordre en eſt Corinthien, qui porte un Attique avec douze feneſtres, par leſquelles le Salon reçoit du jour ſuffiſamment, & la voute qui eſt enduite ſur des courbes, de la richeſſe qu'elle paroiſt termine la magnificence de cette piece. L'Attique par dehors ne pourroit eſtre vû que de loin, à cauſe des pieces qui environnent le Salon, & qui ont autant de ſaillie que la largeur du Salon même. Pour ce qui eſt du comble, il n'eſt pas ſurmonté, & un petit Zocle orné de teſtes de Lions le dégage de ſa corniche, qui eſt encore adoucie par le deſſus. Il y a des Boſſages couverts de plomb, & des jours pour donner de l'air à la charpente. L'uſage de ces Boſſages a été pratiqué au Louvre, plus qu'à aucun autre endroit ; & il ſemble qu'on n'ait pas fait de réflexion lors qu'on s'en eſt ſervi ; car quelle aparence de feindre des pierres ſur un comble qui eſt d'une autre matiere, & que ſa grandeur ne rend que trop péſant ? & comment eſt-il probable que ce ſoit des Boſſages, il ſeroit plus à propos de les faire reſſembler à des joints recouverts, & ſuppoſer que la pierre eſt deſſous, ainſi il ne faudroit point d'ardoiſes ; toutefois ſi cela étoit ſupportable, ce ſeroit par l'autorité du bâtiment où on s'en eſt ſervi. Cependant on pourroit objecter les dégrez qui ſont ſur le Dome du Pantheon, & on pourroit dire à quel uſage des ſieges pour ſervir de baze à ce comble ; mais ces ſieges ou dégrez font un meilleur effet, & outre qu'ils donnent des retraites, c'eſt qu'ils diminuent cette convexité, qui n'étant que d'un demi cercle ſemble accabler l'Edifice, ce qui arrive à tous les Domes, quelque beau que ſoit leur contour, & qui ne peut pas être tel s'il n'excede la hauteur du demi cercle, l'ordre de deſſous étant toûjours inferieur à la hauteur du Dome. Pour la charpente de celui-cy, elle eſt plûtôt à l'Italienne qu'à la Françoiſe, & ils ne s'exercent pas en Italie en l'Art de Charpenterie comme en France, parce qu'ils n'en ont preſque pas beſoin, tous leurs Domes étant faits de brique, avec liaiſon de Pozolane & de Chaux, qui devient auſſi dure que la brique même ; ils ne font ni mortoiſes ni tenons, & aſſemblent une ferme avec des entailles, ſans taſſeaux pour retenir les cours de pannes ; mais avec des chevilles ſeulement ; les autres pieces de cet étage ſont voutées, & le baſtiment pour être mis en œuvre auroit beſoin du ſecours des materiaux d'Italie, auſſi ſa forme approche de pluſieurs qui ſont en ces pays, & particulierement dans l'Eſtat de Veniſe ſur la Brente dans le Padoüan & le Vicentin, & dans le Veronois & le Breſçan, où pluſieurs Gentilshommes Venitiens ont fait conſtruire de petits Palais, qui n'étans ſi magnifiques ni ſi ſolides que celui-cy, ne laiſſent pas d'être très-agréables, reſervant à faire les grandes dépenſes dans la Ville. Palladio & Scamozzi en rapportent quelques-uns qu'ils ont conſtruits. On en voit auſſi d'autres près de Rome

qui sont bastis à peu de frais, & il n'y a presque pas de grande Vigne qui n'ait sa petite, comme celle de Matthée, Borgheze, Ludovisi & autres; ce qui est fort agréable de trouver une retraite, après s'être promené long-temps dans un grand jardin. Il ne faut pas inferer de cet usage, que nôtre Architecte n'en ait prétendu faire qu'une dépendance de quelque plus grand Château. On y voit dans ce dessein l'abondance de son Genie, qui sçavoit joindre l'élegance à la solidité, même dans les bâtimens les plus rustiques. Et comme dans les jardins de cette belle Maison il seroit necessaire de quelque Fontaine qui fût aussi singuliere que le bâtiment, les deux Planches qui suivent font voir les desseins de deux qui ne sont point inferieures aux Parterres & Jardins qui acheveroient d'embellir cet agréable séjour. La premiere de ces deux Fontaines est aparemment pour mettre au bout d'une allée comme une grotte, & adossée contre le mur d'une terrasse, parce qu'on voit des Rochers dans le fonds qui sont plus hauts que les bords du bassin; elle feroit aussi un bon effet étant isolée, & il suffiroit de quatre chevaux marins, & de quatre Tritons; ces glaçons sont bien imaginez aux Fontaines; parce qu'outre qu'ils representent la congelation de l'eau, ils la font boüillonner, & il semble qu'elle retombe avec grande impetuosité. La seconde paroist plûtôt pour une place ou une cour que pour un jardin, le profil du grand bassin est presque semblable à ceux de la place Navone à Rome, qui sont de Michel-Ange. Il seroit à souhaiter que le petit bassin fût d'une seule pierre, comme les deux de la place Farnese, & celle du Théatre de Belvedere au Vatican, qui sont des cuves de Bains antiques, & la derniere a été tirée des Termes de Titus. Il faut avoüer que les fontaines découvertes font un bel ornement dans une Ville, & que ces sortes d'ouvrages fournissent de beaux sujets à la Sculpture; mais il faut aussi que les Citoyens les conservent, & n'abusent pas d'une magnificence qui est confiée aux yeux & aux mains du Public, & ce qui a empêché jusqu'à present qu'à Paris on ne les a pas fait découvertes, c'est le mauvais usage qu'en faisoit le peuple qui y jettoit des ordures; il y en avoit autrefois quelques-unes qu'on a été contraint de changer de forme, ainsi qu'on peut lire à l'inscription de celle qui est devant l'Eglise de Nôtre-Dame, où il est dit que la malice des passans avoit été cause qu'on en avoit privé le Public. On sçait bien qu'il faut avoir de l'eau avec abondance pour faire ces sortes de dépenses; toutefois si on étoit persuadé qu'on les regardât avec plaisir on en verroit plusieurs. Il est pourtant vray que depuis quelques années, nôtre Nation s'étant adonnée aux Arts, considere avec plus d'affection qu'elle ne faisoit auparavant ce qu'ils produisent; & il y a lieu d'esperer que cette connoissance s'augmentant on continuëra à embellir Paris, avec le même soin qu'on a travaillé à le policer, & le rendre commode, & que l'ornement étant joint à l'utile, elle sera non seulement la plus grande, mais aussi la plus belle Ville de toute la Terre.

Gallerie Basse

Cabinet des Bains

Despance

Garderobbe

Chambre

Passage

Alcove

Lit

Cabinet

Gardemanger

Despance

Garderobbe

Alcove

Cuisine

Salle du Commun

Antichambre

Chambre

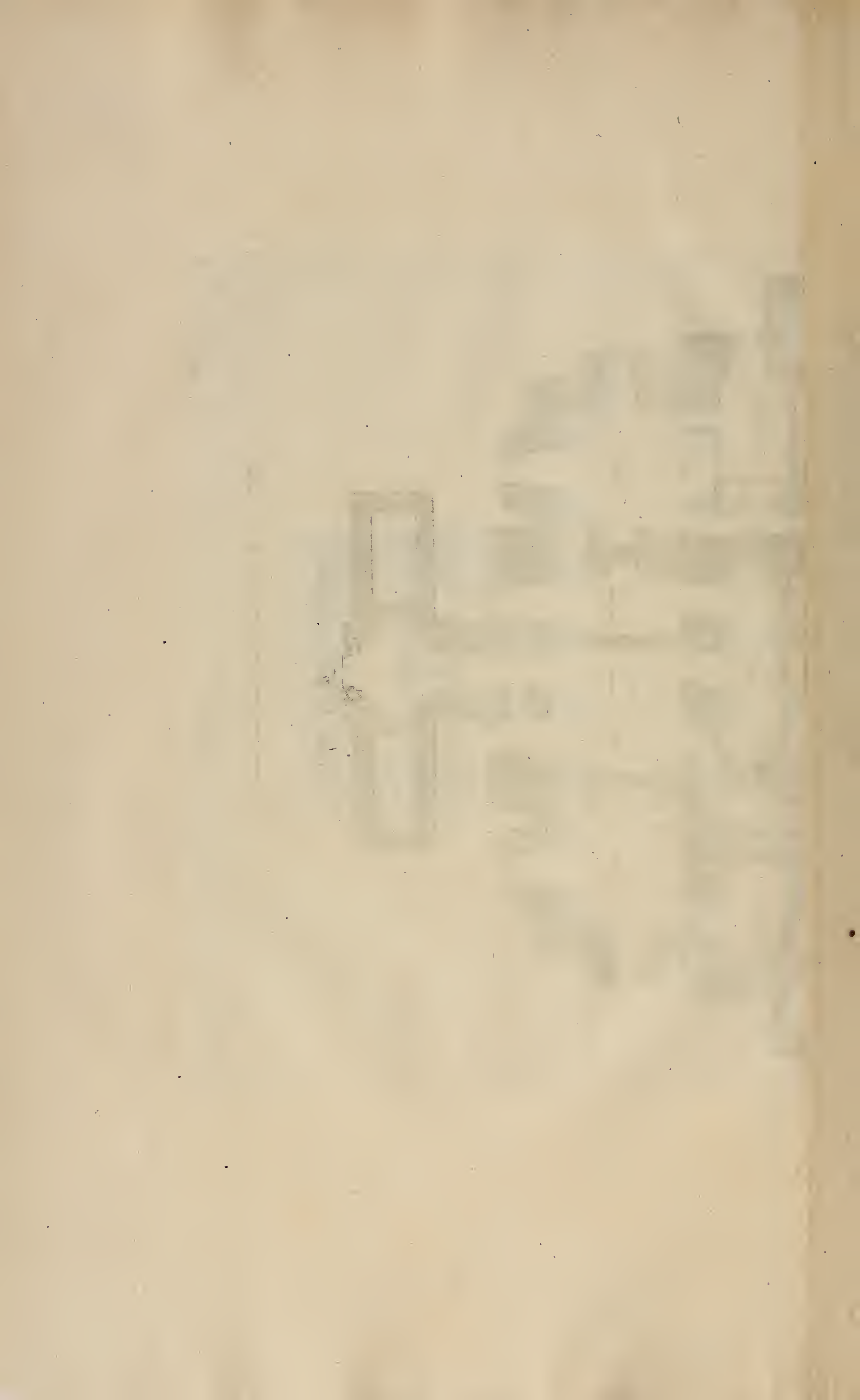
Passage

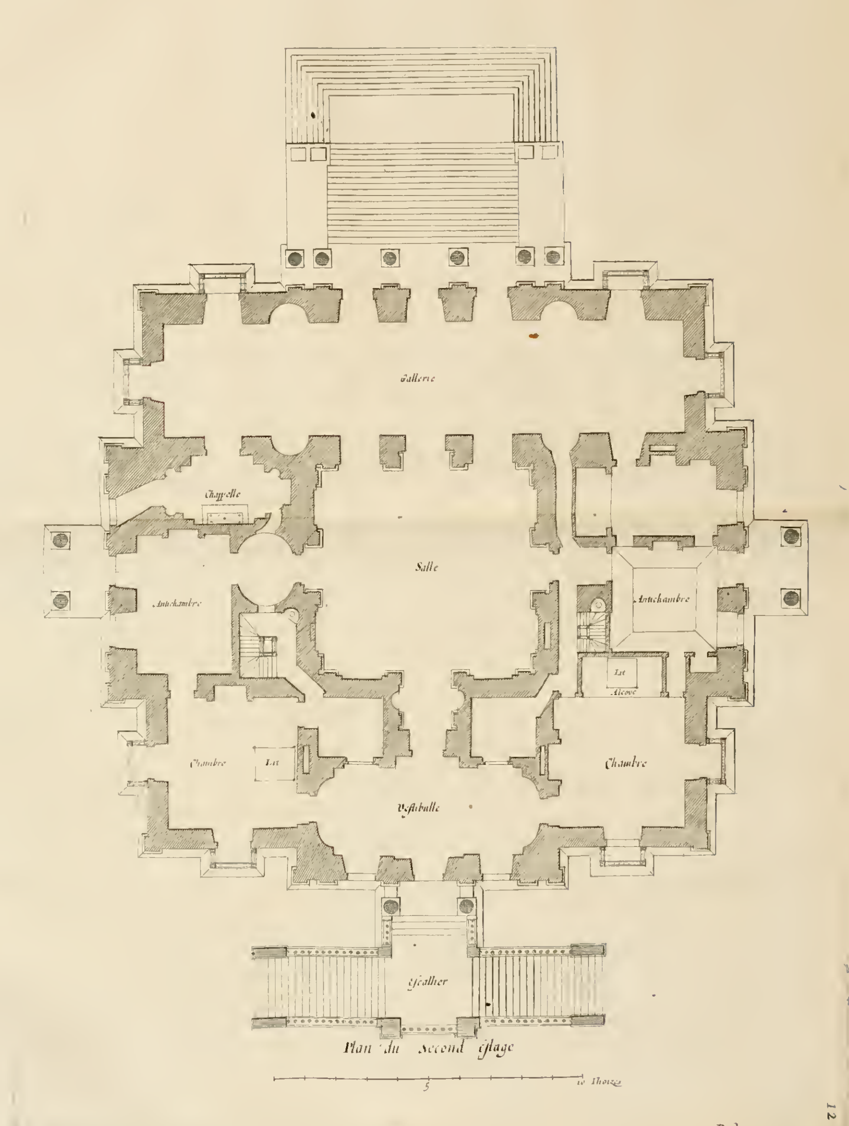
Plan du Rez de Chossee

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 Thoises

Par ANTHOINE LE PAUTRE Architecte du Roy Auec Priuilege

B. 2.



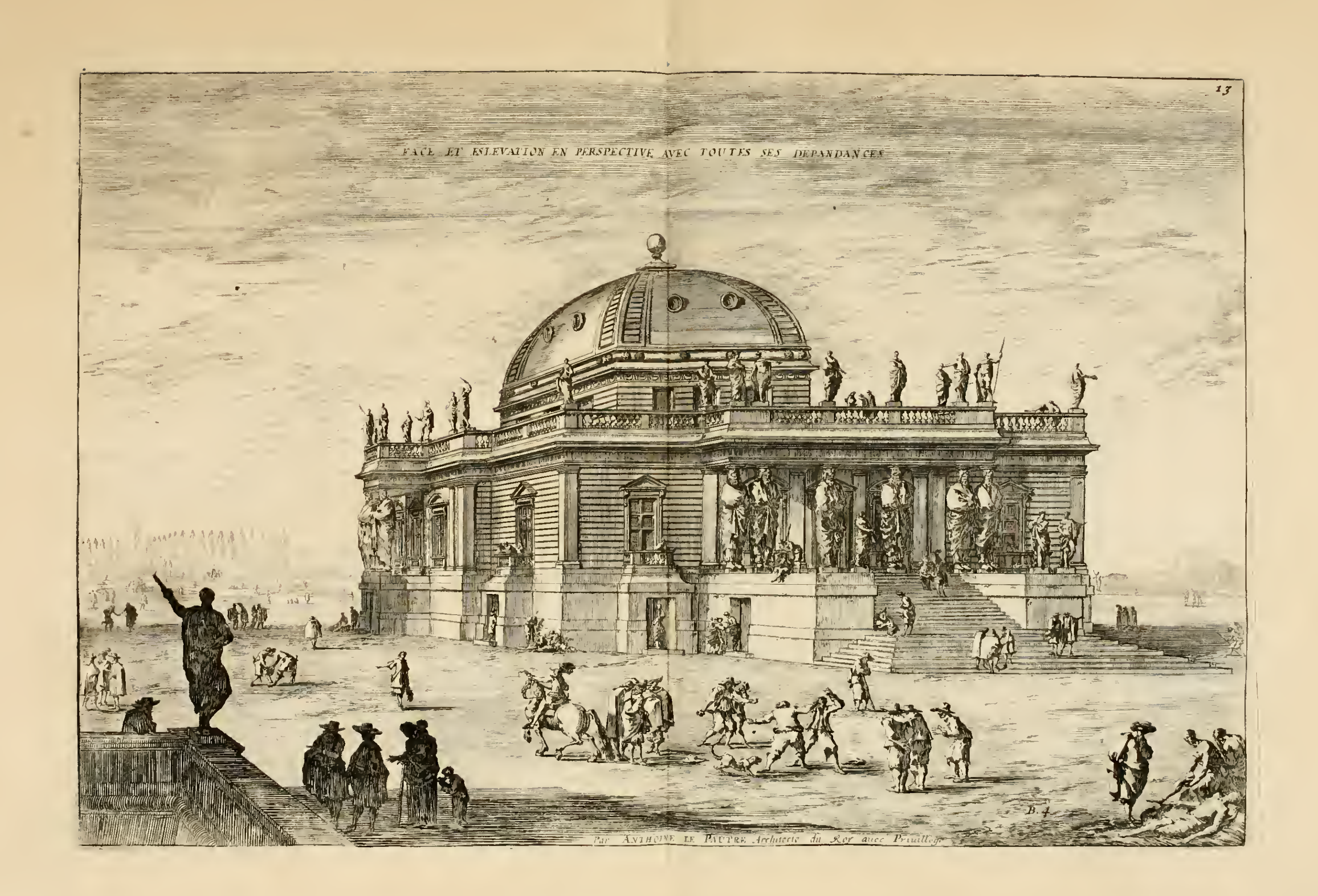


Plan du Second estage

Par ANTHOINE LE PAUTRE Architecte du Roy avec Privilege

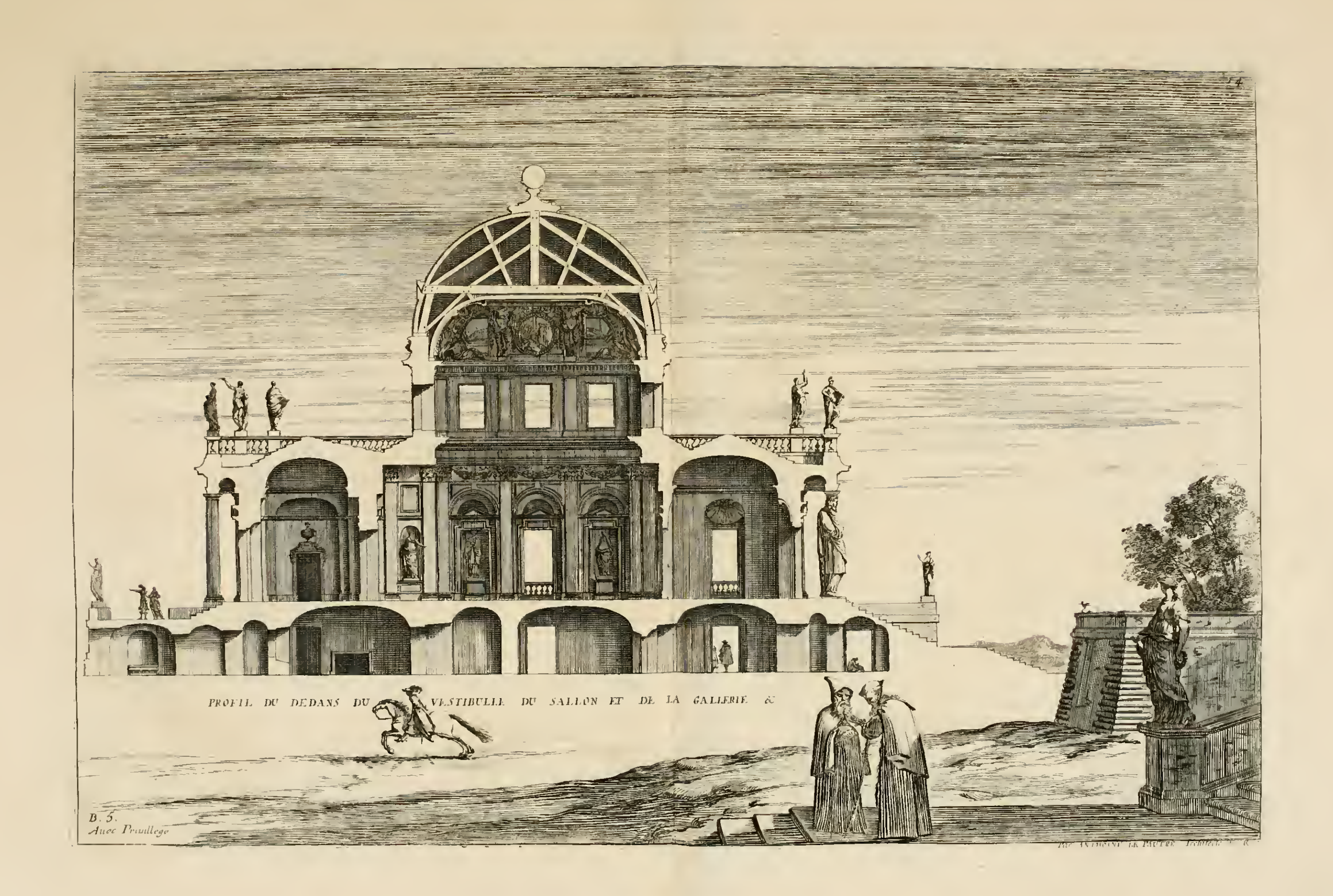
B.3.

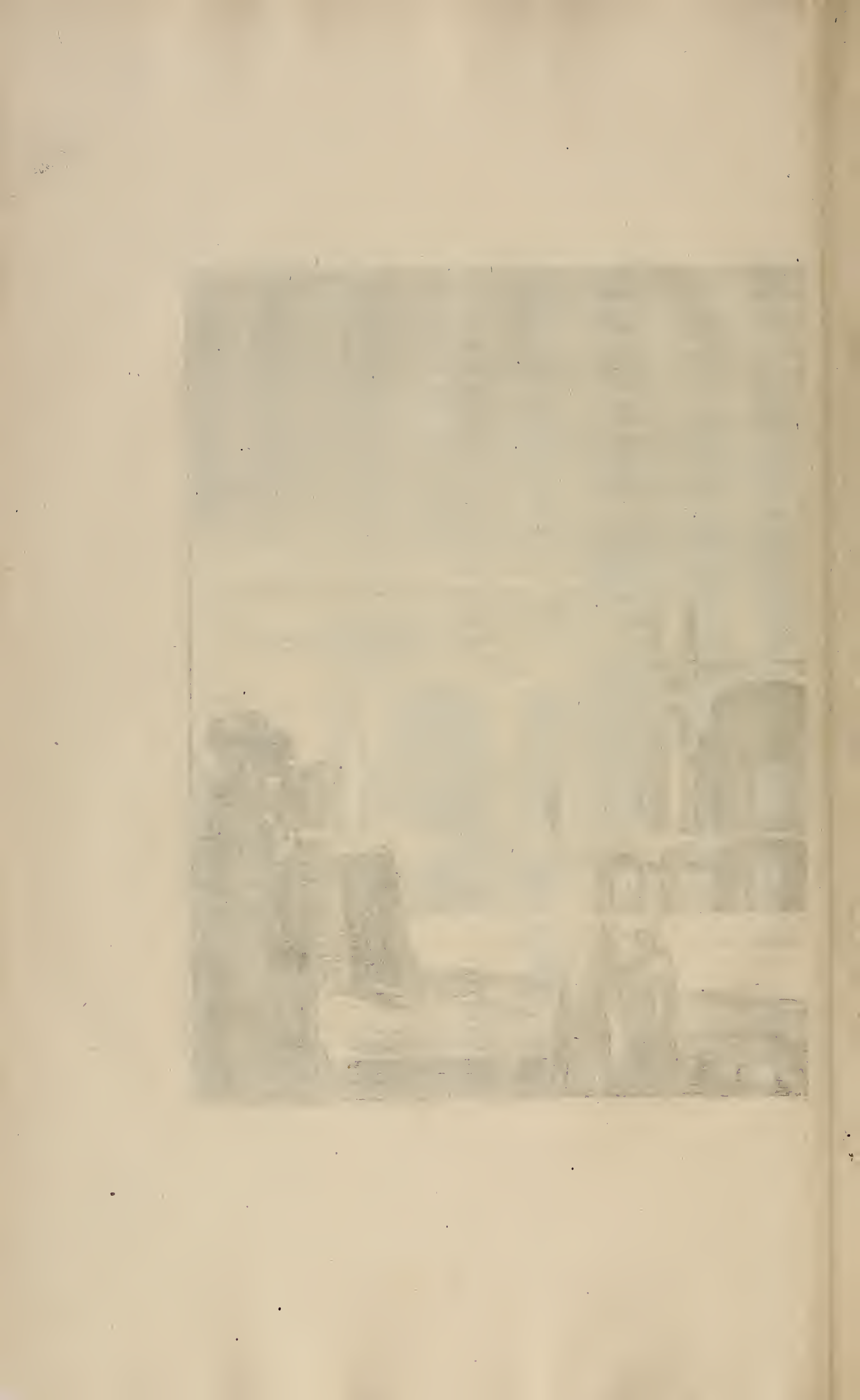


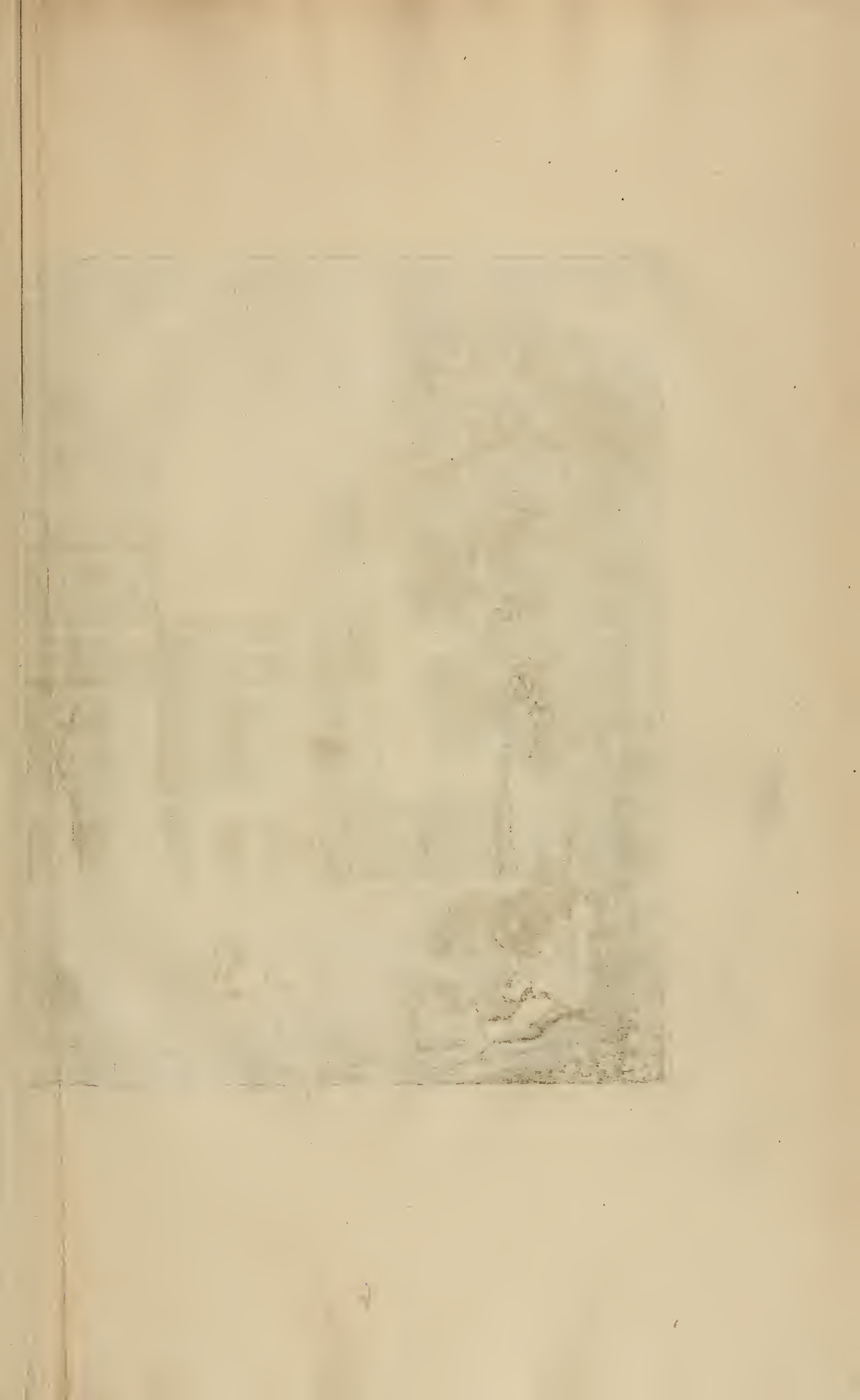

13
FACE ET ESLEVATION EN PERSPECTIVE AVEC TOUTES SES DEPANDANCES
B. 4
Par ANTHOINE LE PAUTRE Architecte du Roy auec Priuilege






14
PROFIL DU DEDANS DU VESTIBULLE DU SALLON ET DE LA GALIERIE &
B. 5.
Auec Priuilege



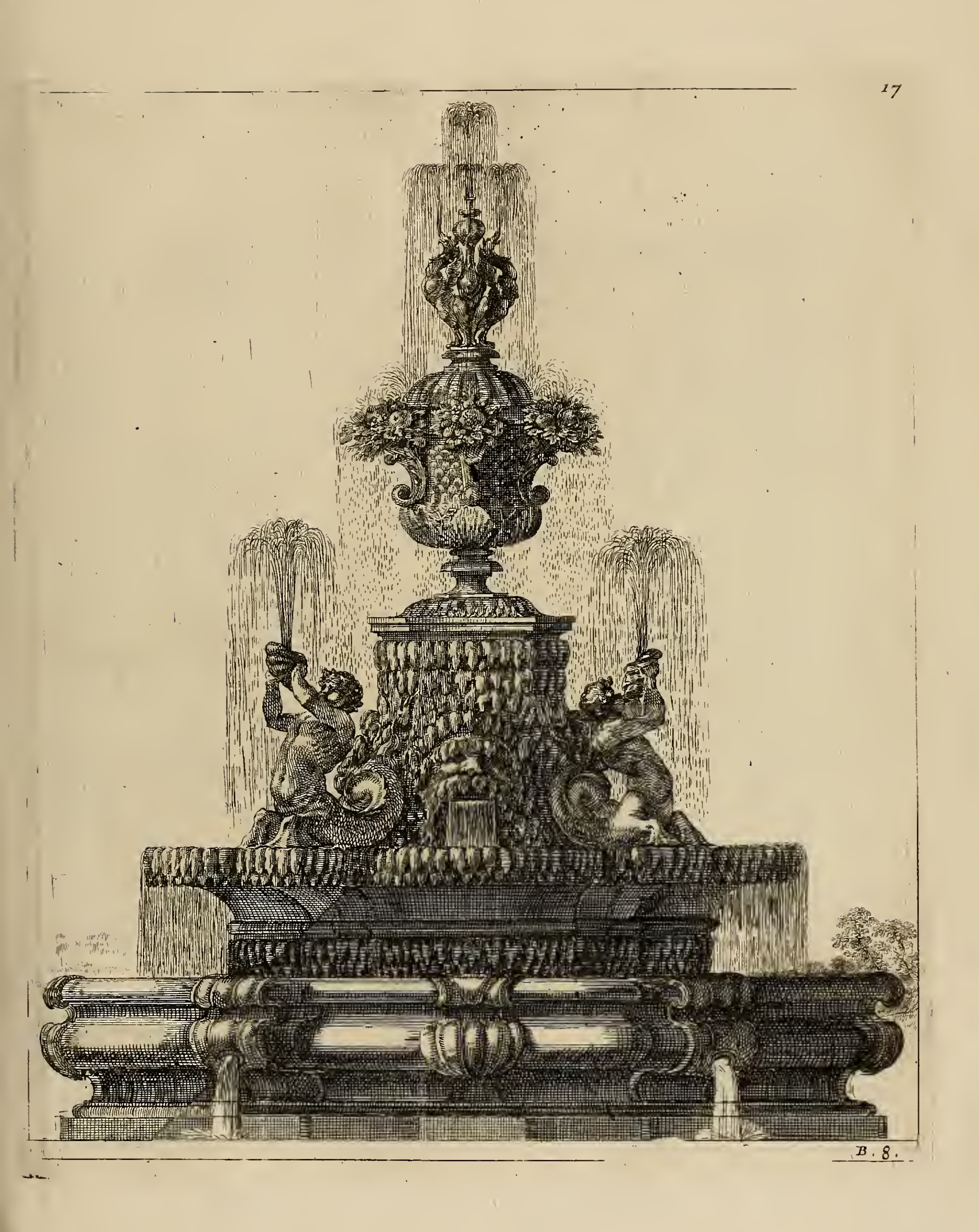



ESLEVATION GEOMETRIQUE DU BASTIMENT CARRÉ VEU DU COSTE D'UNE DES
FACES AVEC LE PROFIL DES ESCALLIERS
15
B.6.
Par ANTHOINE LE PAUTRE Architecte du Roy auec Priuilege



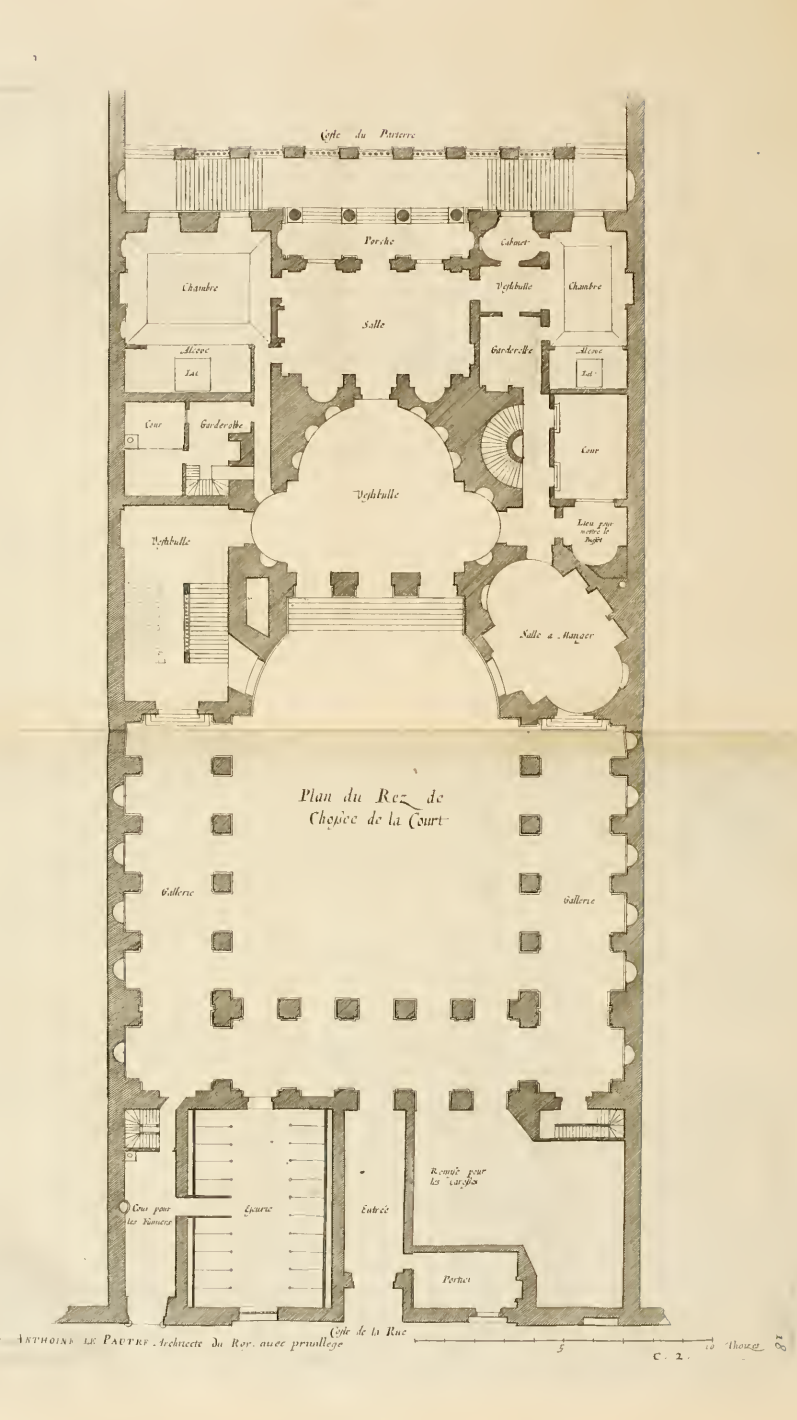






B. 8.





Par ANTHOINE LE PAUTRE Architecte du Roy. auec priuilege

C. 2.

DISCOURS TROISIÉME.

LE troisiéme Bastiment est supposé sur une place reguliere entre deux murs mitoyens, ayant près de dix-huit toises de large sur une longueur indéterminée, & dont l'Architecte prend quarante toises de profondeur, pour en faire la distribution, laissant le reste au jardin. Cette maison contient cinq planches, qui sont le plan de retz-de-chaussée, celuy du premier étage, une élevation du fonds de la cour avec le profil des aisles, le profil sur la longueur, & la face qui regarde le parterre.

La proportion de l'étenduë du bastiment est à peu prés deux fois & demie de sa largeur; il y a deux corps de logis, mais celuy de derriere a plus de profondeur & d'exhaussement que celuy de devant, qui n'a que le premier étage sans greniers dans le comble. La porte principale, qui a huit pieds de large, n'est pas à fleur de mur de face, mais dans un enfoncement de douze pieds de large sur sept de profondeur, comme il a esté pratiqué fort à propos à l'Hostel d'Aumont, rue de Joüy: ce qui fait la difference de la porte d'un Palais d'avec celle d'une maison particuliere, & principalement lorsqu'on n'a pas de rue en face, il n'y a point de piece considerable sur le devant, mais seulement une écurie pour vingt chevaux, une remise pour plusieurs carosses, & une petite cour à costé de l'écurie pour les fumiers. L'allée est voutée en berceau, avec deux lunettes de chaque costé; la cour, qui a près de dix toises de quarré seroit petite, si elle n'estoit augmentée par un renfoncement de deux portions de cercle, & par les portiques qui regnent dans trois costez; & de plus, le bastiment n'estant pas fort élevé sur le devant & sur les aisles, cela le rend supportable. Les portiques forment une belle symétrie, & communiquent dans le bas les deux corps de logis, lesquels au-dessus se joignent par des terrasses & la galerie, ils sont fort à propos dans cette occasion, n'ostant point le jour à quelque piece qui seroit derriere; l'incommodité du peu de lumiere que donnent ces portiques, fait qu'on ne les met pas en usage si souvent en France qu'en Italie. Lorsque l'appartement est simple, & qu'il tire du jour de l'autre costé, on les peut mettre en œuvre, s'ils ont assez de profondeur pour mettre un carrosse à l'abry de la pluye, & que le siege du cocher soit à couvert. Il faut que la cour soit grande, & qu'ils ayent de l'exhaussement sans entresolle; car autrement l'appartement qui leur est adossé, n'auroit point de jour; & il est constant que ceux de la Place Royale, pour n'estre pas assez hauts, n'éclairent pas assez les logemens du rez de-chaussée sur le devant, quoiqu'ils soient exposez dans un grand air. Cependant à Boulogne, à Padouë, & plusieurs autres Villes d'Italie, presque dans toutes les ruës, il y a des portiques des deux costez; & on préfere la commodité d'aller à couvert & à l'ombre, à l'incommodité de n'avoir pas assez de jour dans le bas étage, où

il n'y a que des écuries & des remises, particulierement sur le devant, qui ne sert que d'habitation pour des domestiques. Aprés avoir passé la cour, on entre par trois portes égales dans un grand vestibule de huit toises de largeur sur six de profondeur; il est d'une figure singuliere, ressemblant à un trefle, par trois enfoncements en demi-cercle, dont celuy du fond est plus large, avec trois niches de chaque costé: ce qui forme une scene fort agreable; & il faut avoüer que dans les vestibules & les salons, ces sortes de figures contournées réüssissent mieux, que si elles estoient quarrées, lorsque la place en donne occasion, sans faire faire un trop grand massif comme dans le plan, n'ayant point de meubles dans ces pieces, qui l'obligent de les faire d'esquerre, & entre quatre lignes paralelles. La salle à manger, qui est à costé, fait encore un bon effet avec les deux demy cercles; elle n'a qu'une fenestre, qui suffit, estant fort large. Le buffet est dans un lieu à part; il ne paroist point de cuisine dans ce plan, puisqu'elle est dans celuy du retz-de-chaussée, comme on voit par le profil; & le corps de logis estant eslevé de sept marches, elle peut estre éclairée par des abajours & glacis. On ne peut pas juger si elle est sous la salle à manger ou sur le jardin, parce qu'il ne paroist point de tuyau de cheminée dans ce plan. Du vestibule, on entre dans la grande salle; de cette salle dans deux appartements, ausquels elle sert de communication. Elle a plus de six toises de longueur sur trois & demie de largeur. Le jour y entre par trois croisées, sous un porche de quatre colonnes; les deux appartements sont diversement composez: la salle leur sert d'antichambre, n'y en ayant point d'autre, le vestibule estant trop petit à proportion de chaque costé. Il y a une petite cour, pour éclairer le lieu du buffet & les garderobes; cependant, au plan du premier étage, celle qui est à gauche, en entrant par la cour, ne paroist plus à plomb sur celle de retz-de-chaussée, non plus que l'autre qui est plus petite. Le grand escalier est composé de deux rampes, pour aller au premier étage, & les marches en ont sept pieds, & sont au nombre de quarante-quatre, y ayant vingt-deux pieds à monter, elles auroient six pouces, & seroient trop hautes, n'en devant avoir que cinq pour un principal escalier. Outre le grand, il y en a deux autres: un pour descendre dans la cuisine, dans l'office, & dans la salle du commun; celuy qui est en coquille, a cinq pieds de marche, & un autre petit de dégagement; le corps de logis de devant en a aussi un de chaque costé.

Le premier étage a des appartements devant & derriere, le tout de plein pied. Du grand escalier, on entre par un vestibule dans le grand salon, orné de vingt colonnes Corinthiennes & isolées; leurs bases posent sur le pavement, quoiqu'elles ne soient pas figurées au plan. Il paroist au profil qu'il y en a; leur disposition est telle, qu'elles sont quatre seules, & les autres accouplées, & il n'y en a que trop; & quand elles n'eussent sorti du mur que de deux tiers ou de la moitié, cela eut suffit, l'entablement n'auroit pas eu tant de saillie. Il porte une balustrade; sur cet ordre il y a un Attique sans pilastres, avec des tables; & outre les trois fenestres sur la cour, il y en a encore neuf dans l'Attique, qui éclairent la voute qui est surbaissée. La charpente a esté omise, puisque cette voute a plus d'épaisseur dans le milieu que dans les reins.

Le salon dégage le grand appartement du petit sur le jardin. Les pieces du grand sont belles & riches, ainsi qu'il paroist par le profil. Du salon, on entre dans un grand cabinet, qui est sur la salle à manger, lequel a aussi son dégagement par un petit vestibule ovale. Du cabinet, on entre dans la galerie, qui a trois toises de large sur vingt & une de long; elle donne entrée à la Chapelle & à la Bibliotheque, qui a seize pieds de large, sur prés de six toises de long; & de la même galerie, on descend sur la terrasse par trois degrez. Il y a trois chambres à coucher sur l'écurie; leur entrée est, ou par la terrasse, en remontant les trois degrez, ou par le petit escalier de dégagement.

Il n'y a point d'élevation du devant; & selon le profil, il y a des pilastres doriques, comme des colonnes sur le jardin. La cour n'a point d'ordre, mais des Termes drapez, dont les guesnes sont revêtuës de bossages, & font une grande décoration, avec des festons qui sont attachez à des masques aux clefs des arcs. Les Termes ne portent rien, & ne sont que comme des bustes aux tremeaux du premier étage. Toute la cour est ornée de ces bossages, excepté l'Attique du salon, qui a des pilastres & un petit fronton. Il n'y a point d'étage en galetas; & quoique ce soit une grande maison, il y a peu de logement, n'ayant des greniers que sur le corps de logis de derriere. Les combles sont brisez sur la face du jardin, dans lequel on descend par un peron à deux rampes; il n'y auroit point d'allée dans le milieu, mais il y en a deux le long des murs mitoyens, & un grand parterre. Cette face n'a des bossages qu'aux encognures, & le Dorique porte un Ionique. La colomne qui est trop près du pilastre au dorique, rend le métope long. La distribution de la frise ne regne que sur les colomnes, & il y a beaucoup d'Architectes qui sont d'avis de ne la plus continuer que lice, lorsqu'il n'y a point d'ordre; mais on peut croire que ce n'est que pour ne se pas vouloir donner la peine d'étudier la précision avec laquelle cet ordre doit estre executé: ce qui en fait la plus grande beauté. Cependant à l'Hostel de la Vrillere, l'exacte distribution des métopes & trigliphes n'en est pas le moindre ornement, & fait voir avec quel soin defunt Monsieur Mansart, qui a fait aussi l'Hostel d'Aumont, dont il est parlé cy-dessus, faisoit executer les Ouvrages. Si le Cavalier Bernin, au Portique ou Colonnat de Saint Pierre au Vatican à Rome, eût voulu assujettir son Dorique aux regles de l'Art, la frise en eut reçu un grand ornement; mais la difficulté n'estoit pas dans la distribution du dedans ou du dehors en particulier, mais elle estoit de les faire accorder ensemble, puisque c'est le mesme entablement, quoique ce soit de differens diametres de colomnes; & il seroit bien plus facile de lever cette difficulté, si l'entablement exterieur rentroit dans lui-mesme, comme au Colizée, & aux autres Amphitheatres, qui forment un rond ou un élypse, & que celuy de dedans fist le mesme effet.

L'Ordre Ionique qui est au-dessus, paroist trop court; il y a apparence que c'est une faute de gravûre. Les figures qui portent le grand fronton sont petites pour servir de Cariatides, & seroient bien proportionnées aux ordres de dessous, si elles ne portoient rien; & outre que le fronton est trop grand, le

petit cintre qui eſt dedans, n'eſt pas tout-à-fait regulier. On ne voit point que ces doubles frontons ayent eſté pratiquez dans l'Antique; & quoiqu'au Pantheon il y en ait deux, ils ſont l'un ſur l'autre, & non pas l'un dans l'autre, outre que l'un porte ſur les colomnes, & l'autre ſur le maſſif de l'avant-corps d'après lequel le porche eſt formé. Il n'y a gueres que les Modernes, & particulierement les Peintres qui ont exercé l'Architecture, qui s'en ſont ſervi, ainſi que Pierre de Cortonne, qui en a mis preſque dans tous les Baſtiments qu'il a faits, comme à Sainte Marie *in Via lata*, à Sainte Martine, à Saint Luc, à la Paix, & à pluſieurs autres, ayant beaucoup baſti; & comme preſque tous les Peintres d'Italie les mettent dans l'Architecture qu'ils peignent à freſque, il leur paroiſt agreable de s'en ſervir quand ils bâtiſſent. Toutesfois on pourroit apporter pour exemple ce qu'a mis en œuvre Monſieur le Mercier, au grand comble de la Cour du Louvre, où ſur des Cariatides il y en a trois : ce qui ne peut ſervir d'autorité; & on pourroit croire que cette diſpoſition ſeroit un ouvrage du Sculpteur à qui on auroit laiſſé le boſſage dans le fronton; & on ſçait que cet Architecte ſçavoit que cela n'eſt pas conforme aux regles de l'Art, qui ſont fondées ſur la raiſon. Et ſi on faiſoit bien réflexion, jamais on ne mettroit des frontons que ſur le bout d'un comble, puiſqu'ils dénotent l'extremité du toict, ainſi que les Anciens les mettoient à leurs Temples. Ils réüſſiſſent bien aux Portaux des Egliſes, lorſqu'ils les terminent, comme il y en a preſque par-tout, excepté au Portail de l'Egliſe de Saint Nicolas du Chardonnet, où l'Architecte en a mis au premier ordre, où il n'en doit point avoir, n'y ayant point de porche, & pas meſme des colonnes, comme à Saint Gervais, & n'en a point mis au haut, où il doit eſtre, comme à la place qui luy eſt propre.

Ce Baſtiment eſtant un Hoſtel pour une perſonne de qualité dans la Ville, dont les portes & les murailles ſont la diſtinction d'avec les Villages, l'Architecte donne le deſſein de deux portes, comme d'un Ouvrage d'Architecture conſiderable, dont on s'eſt reſervé de parler, ainſi que de deux autres à la fin du ſixiéme diſcours.



Coste du Jardin

Cabinet
Chambre
Antichambre
Chambre
Cabinet
Alcove
Lit
Chauffoir
Alcove
Lit
Garderobbe
Garderobbe
Vestibulle
Salle
Vestibulle
Cour
Cabinet

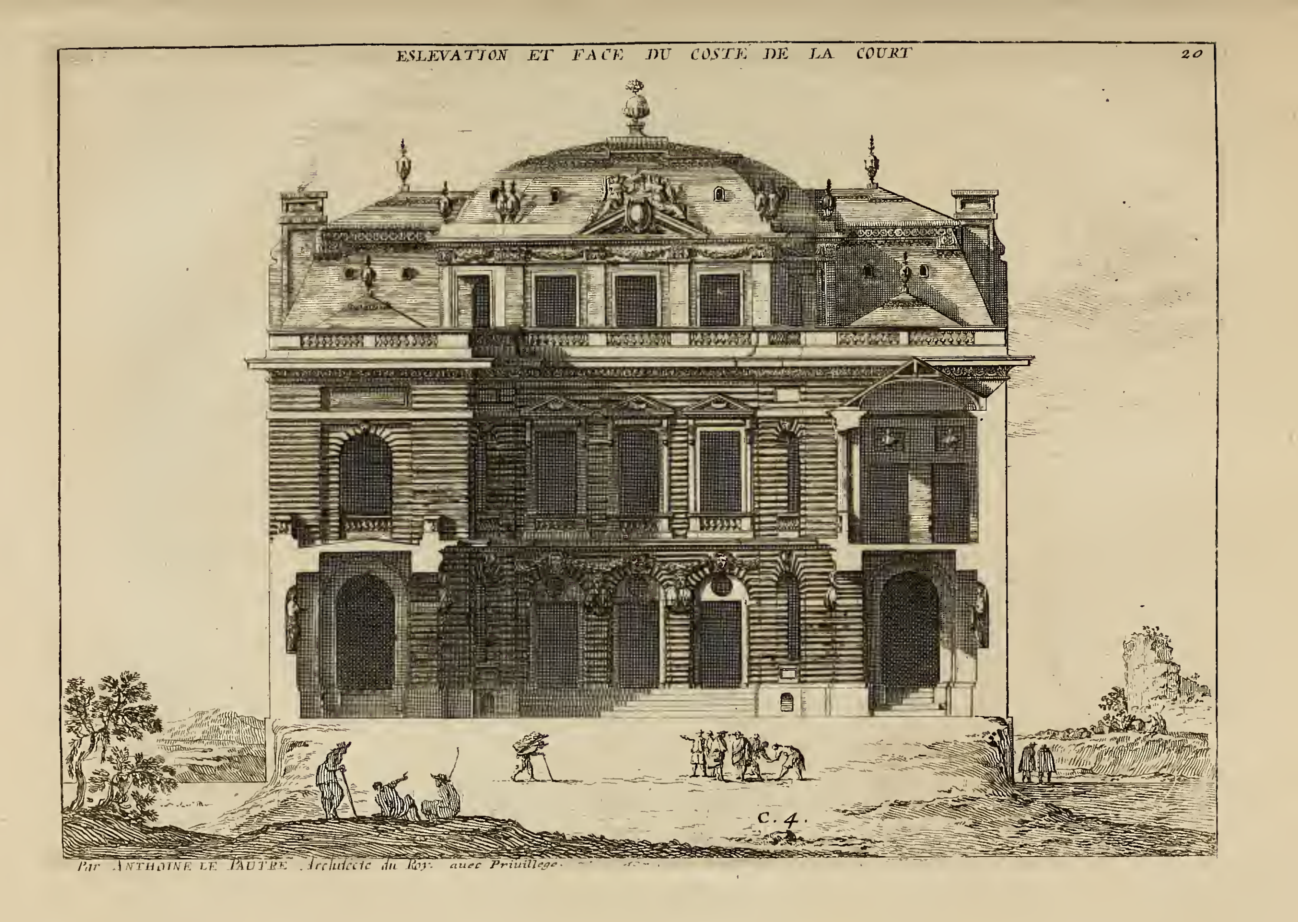
Plan du Second Estage.

Therrasse
Gallerie
Therrasse
Vestibulle
Chappelle
Vestibulle
Garde robbe
Chambre
Cour
Lit
Lit
Lit
Chambre
Chambre
Bibliotequ[e]

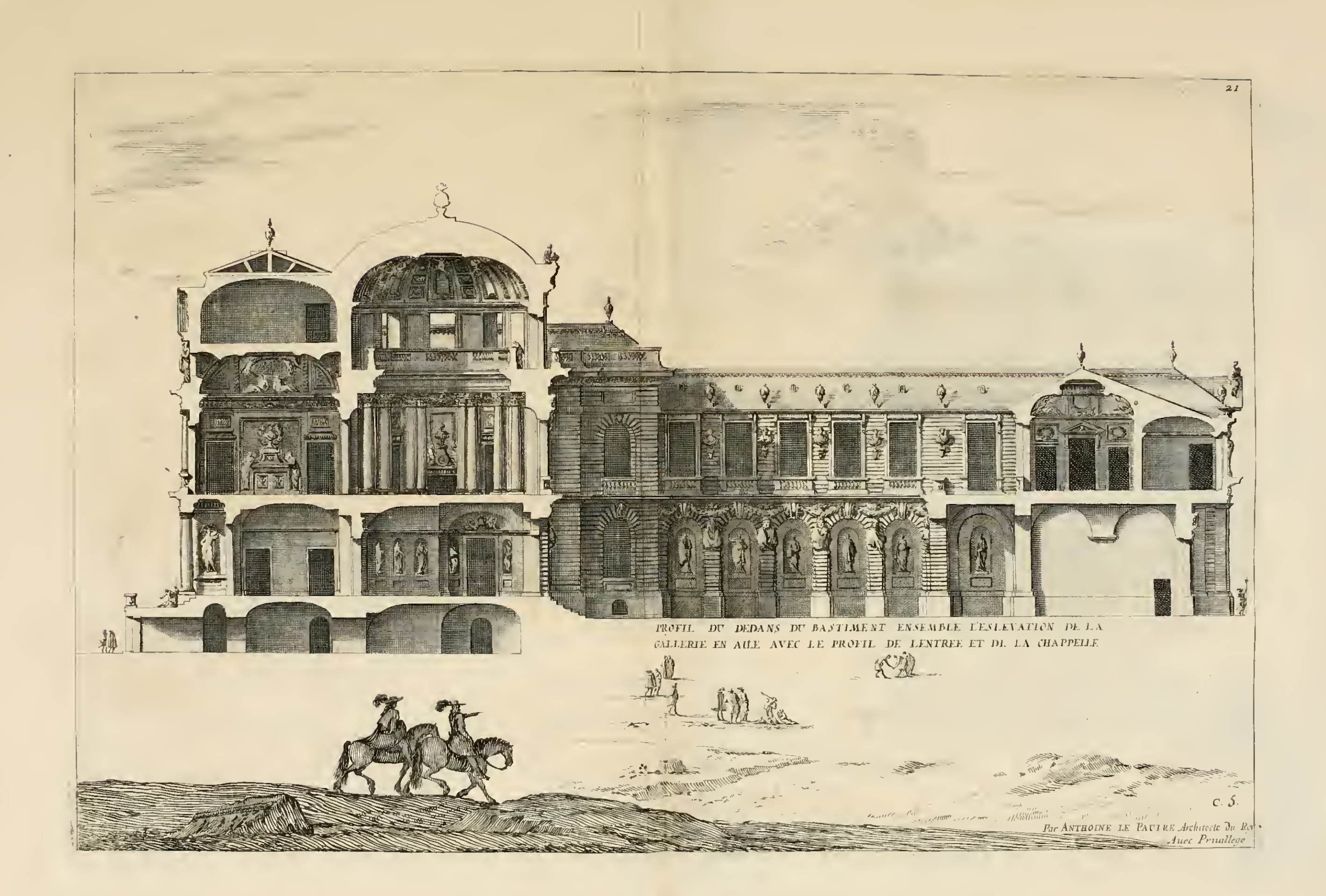
Pa[r] Anthoine le Pautre Architecte du Roy avec privilege

C. 3.

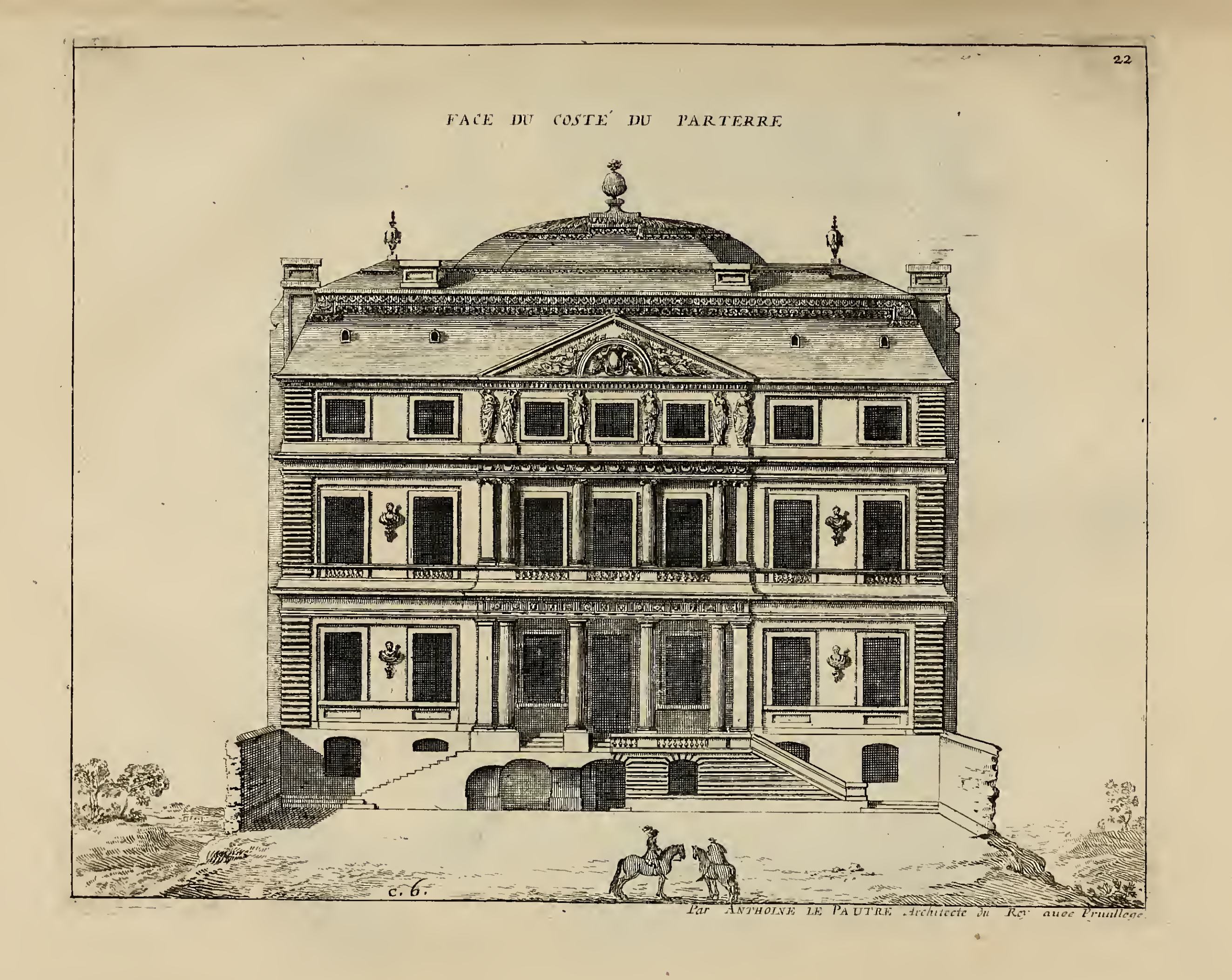
10 thoises


ESLEVATION ET FACE DU COSTE DE LA COURT
20
C. 4.
Par ANTHOINE LE PAUTRE Architecte du Roy. auec Priuilege.




21
PROFIL DU DEDANS DU BASTIMENT ENSEMBLE L'ESLEVATION DE LA
GALLERIE EN AILE AVEC LE PROFIL DE LENTREE ET DE LA CHAPPELLE
C. 5.
Par ANTHOINE LE PAUTRE Architecte du Roy
Auec Priuilege





Par ANTHOINE LE PAUTRE Architecte du Roy auec Priuilege


Plan et Porte de Ville Par A. le P. Ar. du Roy auec priuilege




Plan et Porte de Ville Par A. le P. Ar. du Roy auec priuilege



DISCOURS QUATRIE'ME.

LE quatriéme Baſtiment eſt encore une maiſon de campagne qui ne cede point en magnificence à celles qui ont eſté raportées cy-deſſus ; le deſſein en avoit été fait pour une place propoſée à l'Architecte. Il eſt expliqué en cinq planches, qui ſont le plan du retz de chauſſée ; celui du premier étage, une élevation en perſpective de tout l'Edifice, une moitié de la face, & l'autre du profil ſur la longueur, & une élevation d'un des coſtez.

Les faces ſont reſpectivement pareilles, de ſorte que celles de devant & de derriere ne ſont qu'une, comme les deux des coſtez une autre. Tout le corps du baſtiment eſt interpoſé entre deux cours, & il ſeroit difficile de decider quelle eſt celle par où on entre, ſi dans l'elevation en perſpective on ne voyoit un Peron qui fait croire que de la face qui eſt repreſentée ſur l'arriere-cour on deſcend dans le jardin, eſtant à ſuppoſer qu'il y un Pont qui ne peut pas eſtre vû, par lequel on entre dans la cour de devant, & le plan general n'eſtant pas fait, laiſſe encore ce prejugé plus indecis. On ne voit aucunes dependances & les baſſes cours ſont eloignées du grand corps de baſtiment. Ce Château tient dans ſa diſpoſition quelque choſe de celuy de Maiſons qui a un parterre au lieu de l'arriere cour, & les écuries & baſſes cours ne ſont point partie & ne ſont point attachez à la maſſe de l'Edifice.

L'elevation des cours en terraſſe eſt de plus de quatre toiſes ſelon l'échelle, & il n'y a que ſeize marches aux Perons ; il y a apparence que cette échelle n'eſt pas juſte, & ce qui le confirme eſt la diſproportion qui eſt entre les pieces qui ſont pour le logement, & celles qui ſont pour la decoration, car le grand veſtibule auroit plus de vingt toiſes de largeur pris au derriere des colomnes, & plus de vingt-deux de hauteur, ce que les plus grandes Egliſes n'ont pas, & la ſalle des Thermes de Diocletien à Rome n'a que quinze toiſes ; ainſi l'ordre Corinthien de ce veſtibule auroit plus de ſix pieds de diametre, & les colonnes de cette ſalle antique n'ont que quatre pieds & quatre pouces. Il n'y avoit que le Frontiſpice de Neron où les colonnes en euſſent plus de ſix, puiſqu'elles auroient un pouce de plus ſelon le haut d'un pilaſtre qui en reſte. Ainſi il ne faut rien conferer avec l'échelle, mais ſeulement comparer les pieces les unes avec les autres dans l'étenduë qu'elles paroiſſent.

Il n'y a point de plan des cuiſines, offices, ny ſalles de commun ; le profil & l'elevation du coſté du parterre font aſſez voir qu'elles ſont dans le maſſif de la terraſſe qui ſeroit ſuffiſant de reſte, s'il étoit vray qu'il euſt vingt quatre pieds de haut.

Le grand veſtibule eſtant un paſſage pour les caroſſes d'une cour à l'autre, n'a point d'elevation, ainſi que les petits qui ſont aux coſtez & les quatre apartemens ſont elevez de quelques marches. Il y a peu de logement dans cet Edifice pour la grandeur de la place qu'il occupe, & le milieu n'eſt employé qu'en veſtibule & eſcaliers, le grand Porche qui ne ſert que de paſſage & de veſtibule pour les deux grands eſcaliers, a ſix entrées toutes égales, en ſorte que les caroſſes peuvent paſſer en croiſant comme de front ; il eſt Octogone dont quatre coſtez ſont grands & les autres petits ; les grands ont des renfoncements ornez chacun de deux colonnes & huit pilaſtres angulaires en ſaillie qui portent la retombée de quatre Arcs qui forment la voute en lunettes ; le Porche ne donne point entrée aux apartemens, tant du retz de chauſſée que du premier étage ; & pour y aller à couvert il faut paſſer par quatre coridors ou galleries au bout de chacune deſquelles eſt un veſtibule rond, par lequel on entre dans un autre carré, & delà dans une grande ſalle qui communique deux appartements, dont la diſtribution eſt pareille, & ſont compoſez de cinq pieces, ſçavoir une antichambre ovale, une chambre, un cabinet, une garderobe, & une autre petite chambre. Toutes les entrées des grands & petits appartements ſont de meſme largeur, & les caroſſes peuvent encore paſſer ſous les grands eſcaliers ; & outre ces grands il y en a quatre petits triangulaires, pour monter depuis les offices juſques ſur les combles, ſans huit autres petits en coquille, pour monter aux entre-ſolles qui ſont au deſſus des petites pieces à coſté des grandes. Le corps du milieu eſt d'une grande ſolidité & decoration ; & l'Art & le genie de l'Architecte y ont plus de part que l'utilité qu'on en pouroit tirer.

On monte au premier étage par deux grands eſcaliers qui ſont égaux en nombre & en longueur de marche ; il y a deux rampes à chacun, la premiere eſt de vingt-quatre degrez, & la ſeconde de vingt-ſept, de ſorte que ſi ces degrez n'ont pas plus de cinq pouces de haut (ce qu'ils ne doivent guere exceder dans les principaux eſcaliers) le premier étage aura environ

vingt-un pied de hauteur, les rampes s'élevent près de dix pieds, & c'eſt ce qui n'eſt point approuvé aujourd'huy, puiſqu'un tel eſcalier ne doit avoir de rampe plus haute que de neuf juſqu'à treize marches, parce qu'il faut que celui qui monte, voye en poſant ſon pied ſur la premiere marche le palier où il ſe doit repoſer; toutefois les plus grands eſcaliers des Palais des Modernes ne ſont point de cette maniere, ainſi qu'on le peut voir au vieux Louvre, à la Chambre des Comptes, & comme il eſt au Palais Farneſe, & au Capitole à Rome, où en deux rampes on monte au premier étage. Ces exemples ſi conſidérables pourroient en autoriſer la pratique, ſi on objectoit que tels eſcaliers ſont de fatigue, & ne ſe mettent plus à preſent en uſage, ainſi qu'on le voit dans tous les nouveaux baſtimens, où on monte au premier étage par trois ou quatre rampes. Cependant il ne faut pas inferer que cela ſe doive faire pour monter aux Egliſes, parce qu'il en reſulteroit un mauvais effet: Auſſi on ne l'a pas fait aux Porches des Egliſes du Val-de-grace & de la Sorbone. Pour ce qui eſt des régles que les Anciens ont tenu dans les eſcaliers, comme il ne nous en reſte point de veſtiges, on n'en peut apporter aucun exemple; les petits eſcaliers des Arcs de Triomphe & des Amphithéatres ne ſervant pas en cette occaſion.

La diſtribution du plan du premier étage donne quatre appartemens égaux en grandeur & en nombre de pieces, une grande ſalle de la même grandeur que celle de deſſous de chaque côté les ſépare & les communique; elle a trois fenêtres ſous le Porche qui occupe les deux étages, cette ſalle eſt ornée de vingt-quatre colonnes, chaque appartement a une antichambre commune à deux grandes chambres, un cabinet, & une garderobe: les deux appartemens d'un côté ne ſe communiquent que par deux galleries ou coridors en demi-cercle, ainſi que de l'autre, & qui ſont pris comme dans l'épaiſſeur des murs, & ſont voutez. L'ordre de la grande ſalle eſt Corinthien, & ſur un piedeſtail au-deſſus de l'entablement ſa voute commence, elle eſt de plain cintre: la hauteur de cette piece excedant les autres du logement fait un Attique au-deſſus des terraſſes qui eſt orné de pilaſtres, de boſſages, de vaſes & couvert d'un comble. Le grand ordre de dehors eſt égal à celui du grand Porche ou veſtibule & ſont tous deux Corinthiens, quoiqu'il ne regne pas dans les quatres demi-cercles qui ne ſont revêtus que de boſſages, toutefois ſon entablement couronne tout le bâtiment; il y a à l'avant corps du milieu quatre pilaſtres à chaque face, & il n'y a que huit colonnes en dehors, quatre à chaque Porche des côtés; les pilaſtres ornent les deux corps de bâtiment ſur les jardins qui forment la grande face des pavillons avancés, & ſur le retour des angles les pilaſtres ſont doubles & angulaires, & c'eſt la meilleure maniere que l'on puiſſe pratiquer étant la plus vrai-ſemblable, & non pas comme il a eſté fait aux pavillons du College des quatre Nations, où l'angle du maſſif forme un troiſiéme angle avec les deux des pilaſtres ſur le rétour, & il vaut mieux le laiſſer entier que de reffendre cet angle de la profondeur de la ſaillie du pilaſtre, comme on a fait au modelle de l'Arc de Triomphe du faux-bourg de ſaint Antoine; & ce n'a été que pour donner le choix de la maniere qui eſt oppoſée à l'autre coin où il n'y a qu'un angle. Cet ordre poſe ſur un piedeſtail qui eſt à hauteur d'appuy de la baluſtrade de la terraſſe, & qui ne lui ſert que de zocle, n'eſtant pas proportionné au pilaſtre; auſſi en dedans du Porche il n'a ni corniche, ni baſe, par conſéquent eſt reputé zocle & non pas piedeſtail. Ce grand ordre embraſſe deux étages, & ce n'eſt pas une petite difficulté agitée dans l'Architecture de ſçavoir s'il eſt ſupportable qu'un ordre ſoit couppé par un plancher, & par conſéquent former deux étages, ou s'il faut un ordre à chacun: Les opinions des Architectes ont été diviſées ſur ce ſujet, & ſi on a égard à l'origine de l'Architecture, il faut qu'il y ait un ordre pour étage, parce que chaque plancher a ſes ſolives qui portent ſur les ſomiers que les colonnes portent, & c'eſt l'ordre de la conſtruction. Vitruve parlant des bâtimens particuliers & des eſpeces de cours, n'admet point deux ordres, mais une ſeule colonne porte l'entablement qui forme un portique au deſſus duquel eſt le comble, & ainſi il y a l'étage du retz de chauſſée & celui qui eſt au-deſſus, & par conſéquent un plancher eſt interpoſé entre les deux. Il eſt vrai que les colonnes ſont iſolées, mais les pilaſtres qui doivent être vis à vis donnent lieu à la ſuppoſition. Le même Autheur dans ſa Baſilique de Fano met un grand ordre qui coupe les bas côtez & les galleries en tribunes, comme a été pratiqué à pluſieurs Egliſes modernes, ainſi ſelon ces exemples on peut inferer que Vitruve ne faiſoit point de difficulté ſur cette queſtion. Il faut voir ſi les exemples la décident. Comme les fragments qui reſtent des Palais antiques ſont ſi ruinez qu'on ne connoît plus s'il y avoit des planchers au milieu d'un ordre, même au Palais Major à Rome dans les Jardins Colonnes, & qu'on ne forme des appartemens que ſur des veſtiges, ainſi qu'a fait Palladio dans ſon plan des Thermes de Diocletien, dont on ne peut pas être aſſuré. Pour les Temples il eſt conſtant qu'ils n'avoient

qu'un ordre comme on le peut voir à ceux de la Paix, de la Concorde, d'Antonin & de Faustine, & à une infinité d'autres qui restent de l'antiquité ; & Vitruve dans les différentes especes des Temples qu'il donne, les fait de la même maniere, & l'Attique qui est dans le Pantheon n'est que pour atteindre à la proportion orbiculaire de cet Edifice dont le diamettre est égal à la hauteur, & aux Arcs de Triomphe on ne voit qu'un ordre ; il n'y a donc que le Colizée, le Théatre de Marcellus & les autres Arenes de Nîmes, de Veronne & de Pole qui pourroient faire croire que ce n'étoit pas l'usage des Anciens de mettre deux étages dans un ordre à ces sortes de bâtimens. Mais les différens usages des Edifices font naistre des raisons pour l'une & pour l'autre maniere, outre qu'il y a bien de la distinction entre les bâtimens d'habitation qui sont faits pour la nécessité, de ceux qu'on bâtit par magnificence, & pour donner des spectacles au peuple. Cependant il est vrai que les Maistres de l'Art qui ont donné des proportions des ordres, n'ont eu autre intention, que de les supposer sur le retz de chaussée ou au plus sur quelque piedestail ou dégrez, car lors qu'on éleve plusieurs ordres les uns sur les autres, il arrive que celui qui est en haut [pour paroître tant dans sa proportion particuliere que par rapport aux autres qui sont dessous] sort des mesures qui sont prescrites par les regles générales de l'Art, ainsi qu'il est au Colizée, où le quatriéme ordre qui est Corinthien avec des pilastres, est plus haut que le premier de plus de deux toises & demi, & par conséquent pese plus sur les ordres de dessous ; & si cet Amphithéatre estoit bâti dans la pensée de la plûpart des Architectes modernes, il y auroit un soubassement de la hauteur du Dorique, & dessus un grand ordre, ou en pilastres, ou demi colonnes, qui embrassant deux étages, porteroit un Attique pour mettre les fenestres du quatriéme. Cette maniere conserveroit davantage la masse, & il n'y auroit pas quatre cintures d'entablemens qui ont quelque chose de chetif pour un Colosse entre les autres Edifices. Il y a une remarque très-considerable à faire aux ordres du Colizée, c'est que tous les diametres en sont égaux estant de deux pieds huit pouces & trois quarts ; ce qui est singulier à cet Edifice ; & qui n'a point été, ou rarement pratiqué dans aucun autre. Aussi cela est-il faux, selon la construction, ou les corps doivent toûjours diminuer, ou faire retraite à mesure qu'ils s'élevent, pour donner l'empâtement nécessaire à toute la masse ; aussi au portail Saint Gervais les trois ordres ont une plus agréable proportion rélative entre eux, puisque le diamettre de l'Ionique tient la moyenne proportionnelle entre le Dorique & le Corinthien, il est bien plus naturel qu'un fort Dorique porte un Ionique plus délicat, & que cet Ionique soit plus massif que le Corinthien qu'il porte, parce que les étages diminuent en hauteur ; & il paroist que le sieur de la Brosse qui a bâti ce Portail ait voulu faire un ordre pour les bas côtez de cette Eglise, un autre pour atteindre jusques à la voute, & le troisiéme pour le comble. Lorsque l'occasion se présente de se servir de trois ou quatre ordres il semble qu'on devroit supposer que tous les fusts des colonnes fussent semblables à un grand Mast ou une perche, & que ce mast diminuant sensiblement par le haut, la tige en fût interrompuë par les entablemens : ainsi on auroit les trois diametres inferieurs des colonnes proportionnez, & l'ordonnance porteroit des fonds & solidement ; & le diametre du Dorique par le haut seroit un peu plus grand que celui du bas de l'Ionique & ainsi du reste. Ce qui n'empêcheroit pas qu'on ne donna à la colonne le renflement qu'elle doit avoir. Les Gothiques dont l'Architecture est opposée à l'Antique, supposent que ce sont des perches courbées & noüées par les extrêmitez, qui portent des toiles, & forment des tentes ou pavillons, & lorsque la hauteur excede celle d'une perche, ils en ont mis plusieurs ensemble, & en ont fait comme un faisseau pour leur donner plus de solidité ; cependant ils n'ont jamais fait diminuer, ni leurs colonnes, ou piliers, ni ces perches.

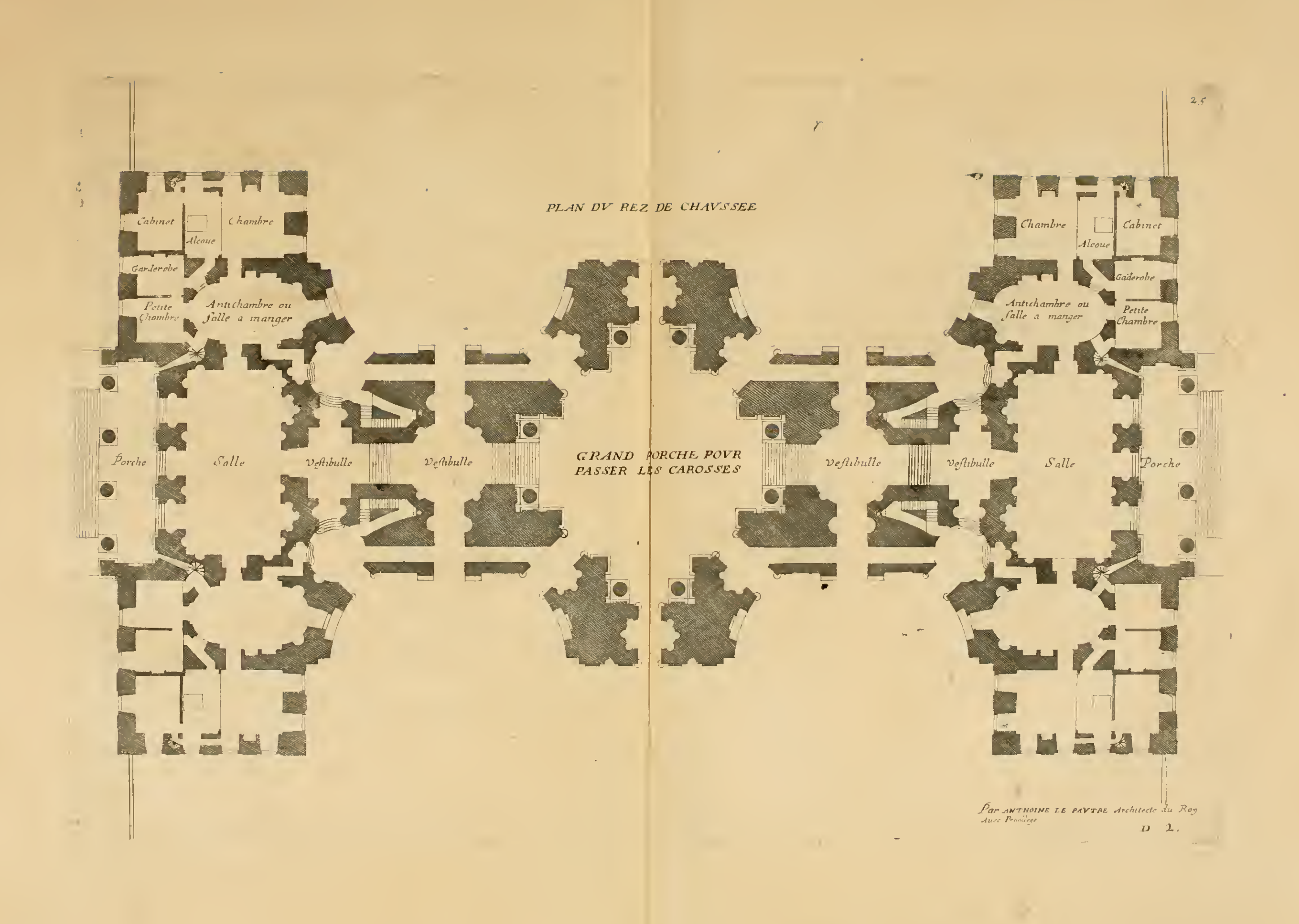
Michel Ange dans le dehors de l'Eglise de saint Pierre du Vatican a mis deux rangs de fenestres (car les niches ont autant de grandeur que les fenestres) & un plinthe les sépare, & il y a des endroits où il y en a jusques à quatre l'une sur l'autre pour la nécessité des jours des escaliers qui concourent à la symetrie du tout, & sont regis sous un même entablement, & dans un même ordre. Et il faut avoüer qu'au dehors d'un bâtiment, lorsqu'il y a de la distance pour le voir, un ordre seul donne une plus grande idée de l'Edifice que plusieurs petits par étage ; la partie de la grande gallerie du Louvre qui a des pillastres composez paroist davantage que celle qui a deux ordres avec cet Attique interposé, dont il n'y a point d'exemple, le grand ordre a été judicieusement fait par l'Architecte, à cause de la distance dont cet Edifice doit être vû, qui est l'autre Quay vis à vis : Pour les dedans plusieurs ordres seroient plus supportables qu'un grand ; & Michel Ange en a mis trois dans la Cour du Palais Farnese, & celle du Louvre en a autant, ce

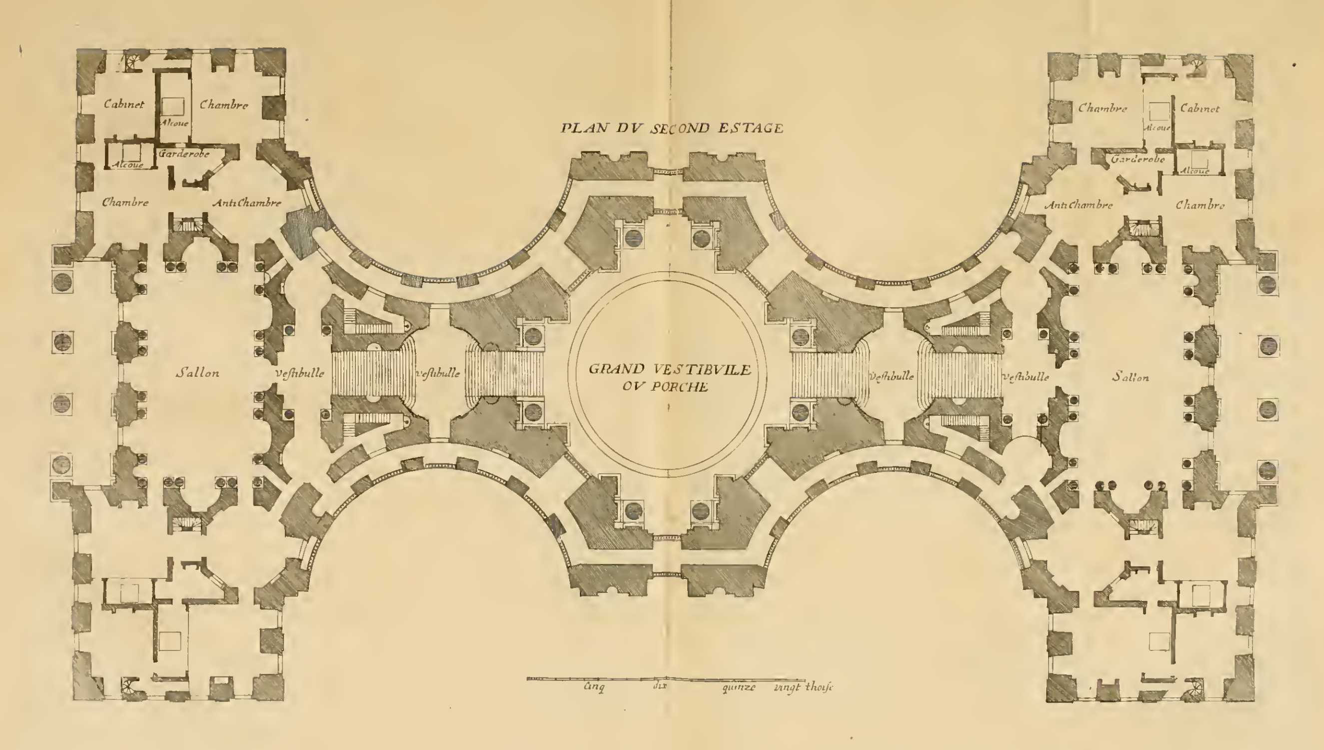
qui fait une grande richesse d'Architecture, & il est constant qu'un grand ordre au dehors distingue un Palais de la maison d'un particulier qui en a deux ou trois. C'est l'usage de Florence, de Gennes, & presque par toute l'Italie; toutefois à Venise il y en a peu d'un seul ordre, & beaucoup de plusieurs, comme la place S. Marc du côté de la monnoye, le Palais Grimanni, & plusieurs autres. Tant d'exemples de l'une & de l'autre maniere divisent l'opinion des Architectes; cependant pour les dehors un grand ordre est plus agréable que plusieurs, ce qui fait voir que les raisons vray-semblablement naturelles ne détruisent pas une nouveauté, lorsqu'elle n'est point extravagante.

Il faut remarquer qne sur les faces qui regardent le parterre les colonnes qui sont sur la même ligne des pilastres regissent l'entablement sans faire retour; il est évident que l'entablement porte en dedans des pilastres, comme on le voit par le profil ou la frise est perpendiculaire sur la colonne. Les six manieres différentes de resoudre cette difficulté sont si clairement expliquées & prouvées par les exemples Antiques, dans le livre du sieur des Godetz, qu'on a jugé inutile de les rapporter ici. La hauteur du grand Portique s'élevant au-dessus de l'ordre fait paroistre un Attique avec pilastres & bossages, & huit feneſtres qui éclairent la voute du plain cintre, elle est de maçonnerie sans charpente au-dessus, & aprés des retraites en forme de dégrez ou siéges comme ceux du Pantheon, il y a une grande terrasse avec des dales de pierre à joints recouverts, dont le profil de l'appuy est comme celui du siége de marbre qui est au pied du mur de face du Palais Farnese; ce profil ressemble à un balustre continu. Deux Vestibules ronds au-dessus des deux paliers entre les rampes des grands escaliers sont couverts en domes sans charpente, encore à joints recouverts de ces voûtes dont les reins sont plus foibles que le milieu qui seroit d'une grande épaisseur font croire que s'il y avoit plus d'espace entre la convexité & la concavité que la charpente en a été omises comme ci-dessus.

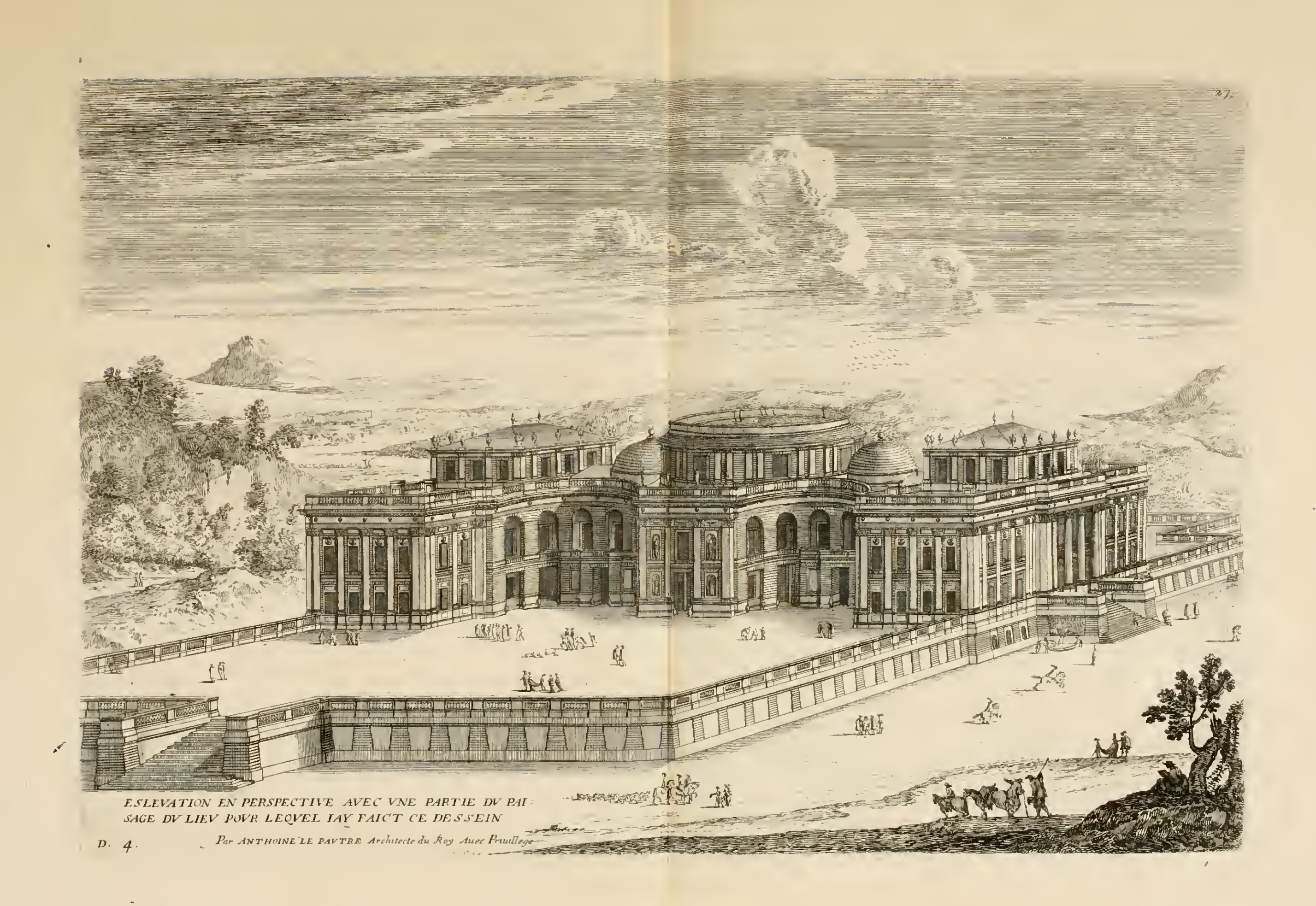
Il faut remarquer que dans tout ce plan on ne voit nul égoût pour les eaux, quoique la plus grande partie de cet Edifice soit couvert en plate-forme; on y a oublié les descentes d'eaux qui doivent être dans des puisars pris dans le massif, & lorsqu'on y peut faire un escalier de fer au tour du tuyau de descente c'est le meilleur, afin de l'éloigner de la massonnerie, car lorsqu'ils touchent au mur il vaut mieux les faire de poterie avec du Mastic qu'avec du plomb, parce qu'il est sujet à se pourrir lorsqu'il est enfermé. Il ne faut pas croire que les gargoüilles de la grande cimaise qui regne au pourtour soient suffisantes, & elles ne sont que pour la corniche seule d'aprés le socle du piedestail de la balustrade.

Les quatre petites Planches qui suivent, sont des paneaux d'ornement du même Auteur, que les deux plafonds qui sont aprés le prémier Edifice.

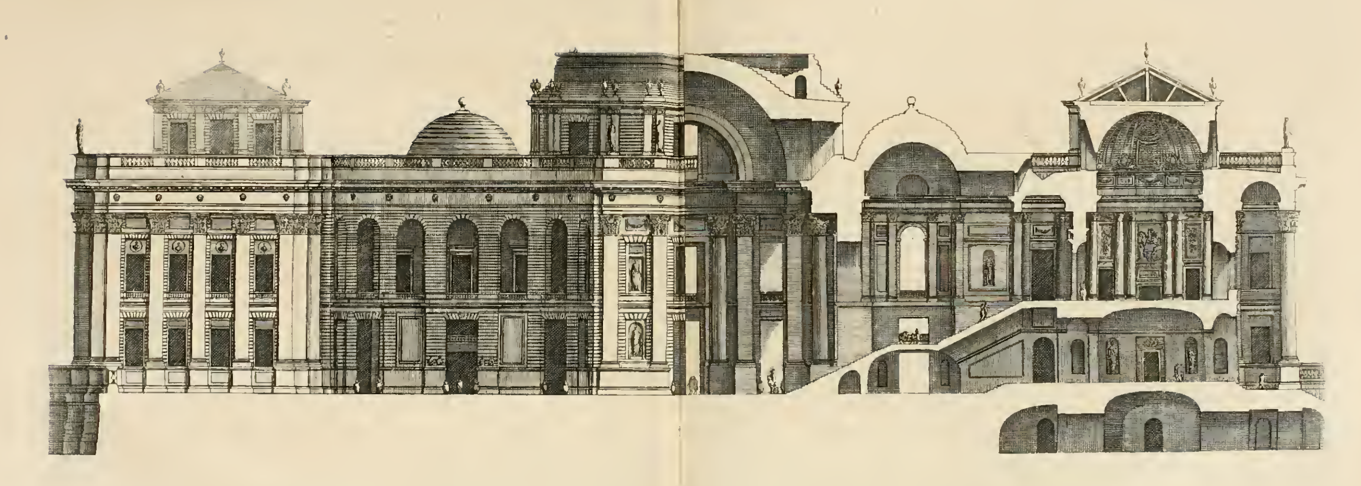

25
PLAN DV REZ DE CHAVSSEE
Cabinet
Chambre
Alcoue
Garderobe
Petite Chambre
Antichambre ou salle a manger
Porche
Salle
Vestibulle
Vestibulle
GRAND PORCHE POVR PASSER LES CAROSSES
Vestibulle
Vestibulle
Salle
Porche
Chambre
Cabinet
Alcoue
Gaderobe
Antichambre ou salle a manger
Petite Chambre
Par ANTHOINE LE PAVTRE Architecte du Roy
Auec Priuilege
D 2.



Par ANTHOINE LE PAVTRE Architecte du Roy Auec Priuillege


27.
ESLEVATION EN PERSPECTIVE AVEC VNE PARTIE DV PAI-
SAGE DV LIEV POVR LEQVEL IAY FAICT CE DESSEIN
D. 4.
Par ANTHOINE LE PAVTRE Architecte du Roy Auec Priuilege

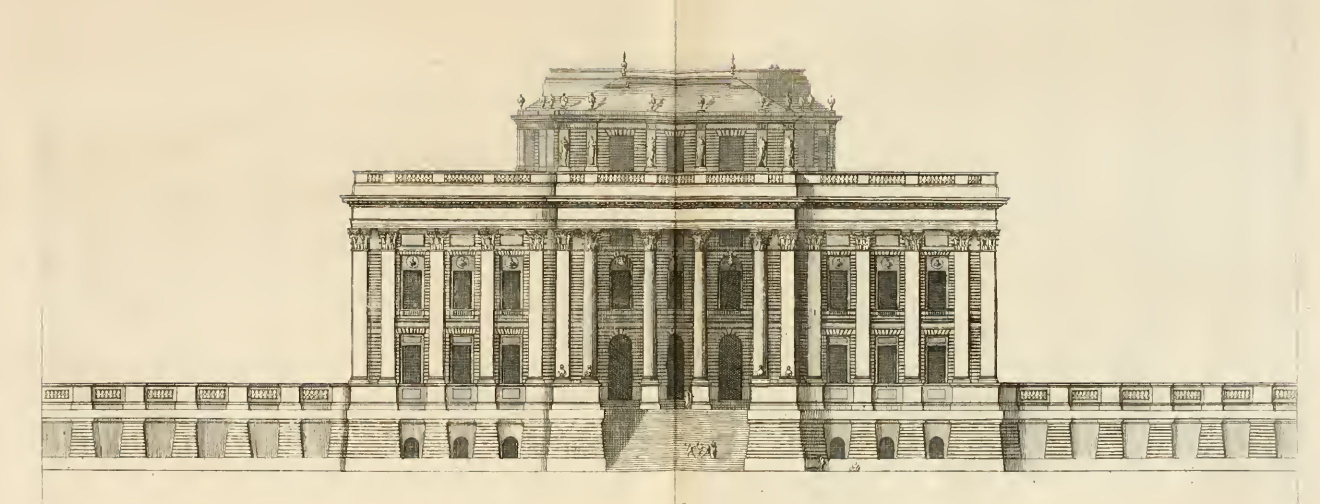




ESLEVATION DE LA MOITIEE DE LA FASCE DV BATIMENT ENSEMBLE LA VEVE ET PROFIL DV VESTBVILE
ESCAILIER ET DES DEDANS DES SAILONS ET PORCHES ALLANS AV PARTERRE ET OFFICES AV DEDANS.

Par ANTHOINE LE PAVTRE Architecte du Roy. Avec Privilège.

D. 5



FASCE REGARDANT VN DES PARTERRES.

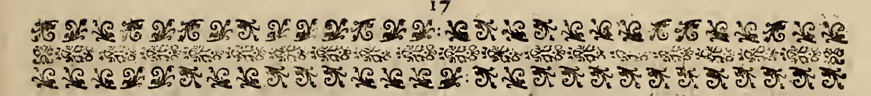

30
D. 7.




30
D. 7.


D. 8.


31
D. 8.



DISCOURS CINQUIEME.

LE cinquiéme édifice donne le dessein de l'Hôtel de Fontenay-Mareüil, faisant l'encoignure des ruës Coquillere & Coq-heron. Trois planches en font voir la répresentation. La premiere contient le plan du rez-de-chaussée, & celuy du premier étage; & les deux autres en perspective, sont la face qui regarde le parterre, & l'élevation sur la longueur du jardin.

Ce bâtiment est à présent l'Hôtel de Gesvres, bien différent de ce qu'il paroît icy; & le Sieur le Paultre avoit fait ces desseins pour Monsieur le Marquis de Fontenay-Mareüil, qui y vouloit faire des réparations & augmentations considerables, avec lesquelles il eût esté difficile d'en faire une piece d'architecture, qui pût avoir rang entre celles qui se font distinguer par leur belle composition & décoration. Cette maison est d'une vielle maniere, & du temps que l'architecture commença à paroître en France, y aïant plus de cent années de sa premiere construction, comme il est facile de le connoistre par les ordres Dorique & Ionique sans proportion ni dessein, & par quelque chambranle de croisée tout-à-fait Gothique : ce qui a fait qu'on s'est contenté de la rétablir dans ce qui étoit le plus nécessaire, & la rendre de quelque utilité, en changeant la distribution des appartemens, ragréant les façades, & y faisant une porte neuve.

Les plans & les élevations ne se rapportent pas plus entre eux, que les desseins à l'ouvrage; & lorsqu'on les a confrontez sur le lieu, il a esté difficile de reconnoistre, si ce qui paroist icy sur le papier, étoit le dessein de l'Hôtel de Gesvres, ou celui d'une autre maison rebâtie sur la même place; outre que les élevations sont celles du costé du jardin, qui n'ont point esté faites. Quoique l'espace qui contient ce bastiment ait de l'étenduë, étant irregulier, & faisant enclave d'un costé, il eût esté difficile d'y donner de la simmétrie, à cause de l'inégalité des angles : ce qui fait que les aisles de la cour ne sont point pareilles; & cette disparité paroist d'autant plus sensiblement, que la cour n'est fermée sur la ruë que par un mur, & non pas comme elle est icy, où l'Architecte la rendoit reguliere sur près de huit toises de largeur, & plus de neuf de profondeur. La distribution des appartemens est presque la même à l'ouvrage, excepté quelques changemens de cloisons, qui ne sont pas considerables. La basse-cour n'est nullement celle qui paroist icy. La grande porte qui a esté faite dans le mur de face sur la ruë, est neuve; & un ordre Dorique en fait tout l'ornement; cet ordre a deux paremens; l'un sur la ruë, & l'autre sur la cour; & l'entablement qui est plus haut que le mur, en fait le couronnement.

Le vestibule qui est dans le fond de la cour à droite, est orné d'un ordre Dorique assez regulier; il y a des niches avec des bancs de pierres. Du vestibule, on entre dans la salle qui regarde sur le jardin. Le grand escalier est

aussi construit de neuf, & a plus de marches qu'il n'en paroist au dessein; il est couvert d'un dôme sur quatre trompes, qui est de charpente, lambrissé de plâtre; ce dôme est un ovale fort long. L'escalier ne reçoit du jour que par une petite cour qui est à côté. Les appartemens se suivent assez dans le reste; mais la basse cour n'aiant pas été faite comme elle est icy, il n'y a pas tant de pieces au premier étage comme il en paroist.

La façade qui regarde le parterre, en occupe toute la largeur; & on ne voit point dans le plan deux petits pavillons qui prennent deux croisées, de sept qu'il y a à cette façade, & ils ne paroissent pas non plus dans l'élevation sur la longueur du jardin. Cette galerie, ni la même décoration qui est vis à vis, n'ont point été faites, ni les pavillons du bout du parterre, qui est terminé par une orangerie & une voliere.

La premiere des deux planches qui suivent, est le dessein d'un reservoir ou château d'eau, & l'autre d'un petit bâtiment orné d'une grande fontaine. Or, comme l'occasion se présente de parler de ces sortes de fabriques qui reçoivent l'eau des aqueducs, on a jugé à propos d'en entretenir le lecteur.

Les differentes situations des Villes ont contribué à les rendre plus ou moins habitables & fréquentées, & l'eau étant absolument necessaire aux hommes, leur a fait rechercher les sources & les rivieres préferablement à toute autre commodité & plaisir. Les sources qui se sont rencontrées sur les montagnes, y ont attiré des colonies, non pas si grandes que les fleuves, qui servent encore à conduire dans les Villes les choses nécessaires pour leur subsistance. Mais comme l'eau des rivieres n'est jamais si pure ni si saine que celle des sources vives, parce qu'elle est souvent troublée dans son cours par quelque torrent, ou parce qu'elle peut recevoir des immondices des lieux par où elle passe, on a recherché pour ces causes les fontaines dans leurs sources; & lorsque leur cours naturel prenoit un autre chemin que celui des Villes, dont la situation avoit été choisie à cause du voisinage de quelque riviere, il a été besoin du secours de l'art. Ainsi on a fait venir des fleuves entiers, dont les lits ont été faits par un travail autant penible, que leur origine étoit éloignée du lieu où on les vouloit conduire. La longueur & l'inégalité du chemin n'ont point rebuté les Romains de ces grandes entreprises; quoiqu'il y ait d'autres Villes considerables, où il se trouve des aqueducs, cependant il n'y en a aucune qui, étant arrosée d'un fleuve, ait fait tant de dépense, pour porter de l'eau de dehors, que Rome, où on ne boit point de celle du Tybre, bien qu'elle soit saine & claire lorsqu'elle est reposée. Les restes des aqueducs antiques qui s'y voyent encore, font connoître qu'on n'épargnoit rien pour cette commodité; & de la quantité qu'il y en avoit, il n'en reste plus que trois à présent, qui suffisent: ce qui fait juger quelle étoit la grandeur de cette Ville, lorsqu'ils étoient tous en usage.

Il faut remarquer que deux choses ont contribué à la ruine des aqueducs; la premiere est la négligence de les entretenir: ce qui est commun à tous les autres édifices, mais particulierement à ceux-cy, parce que l'eau, qui ruine ce qu'elle rencontre, trouvant de l'ouverture, pourrit le canal par où elle passe, & le soin d'y prendre garde est d'une grande sujetion; & la seconde est la construction, laquelle se trouve defectueuse, lorsque les piles n'ont pas

l'empatrement néceſſaire, & que l'ouvrage entier n'a pas aſſez de fruit de chaque côté, afin de retenir le canal qui peut être elevé d'une hauteur extraordinaire, pour ſe tirer de la plaine, & faire ſon chemin entre deux montagnes, conſervant ſa pente, nonobſtant les détours qu'il peut faire, & qui augmentent ſon cours quelquefois du double; le defaut de cet empattement les a fait verſer d'un côté ou d'un autre, comme il eſt évident par ce qui reſte des aqueducs antiques, qui étoient trop étroits ſur leur hauteur. De tous les aqueducs qui ont été bâtis, celui qu'on nomme vulgairement le Pont du Gard, eſt le plus digne d'admiration, en ce qu'il ſubſiſte encore, depuis qu'il a été fait par les Romains, pour conduire de l'eau dans la Ville de Niſmes en Languedoc, ancienne Colonie de la République. Il faloit faire paſſer l'eau d'une montagne à l'autre aſſez proche, mais dont la profondeur de la vallée qui eſt entre deux, par le milieu de laquelle paſſe une riviere, ſembloit rendre l'entrepriſe impoſſible; c'eſt pourquoy on a fait trois ponts l'un ſur l'autre, dont les arches du premier ſont plus grandes, & moindres en nombre que celles du troiſiéme, qui ſont plus petites, & où il y en a plus; & on paſſe ſur le premier pont, nonobſtant les piles du ſecond, qui portent leur charge en ſaillie; mais ce paſſage n'eſt que pour les gens de pied & de cheval. Le canal par où devoit paſſer l'eau (car c'eſt l'opinion commune, que cet Aqueduc n'a pas été achevé) eſt enduit d'un maſtic, dont la compoſition eſt inconnuë, & ce grand bâtiment eſt fait de groſſes pierres poſées à ſec. La dureté & la liaiſon de ce maſtic ou mortier dans la conſtruction des Aqueducs eſt de telle conſequence que le reſte eſt inutile, ſi on neglige de le faire bon, & d'y en mettre ſuffiſamment. Il s'en fait de diverſes manieres; & même outre la chaux & le ciment, il y en a qui le corroïent avec de l'huile, pour empêcher qu'il ne ſe jarſe, lorſque quelquefois l'eau ſe baiſſant, laiſſe à ſec ce qui étoit moüillé auparavant. Pour l'huile dans le mortier, Vitruve en fait mention, lorſqu'il parle de la Ruderation.

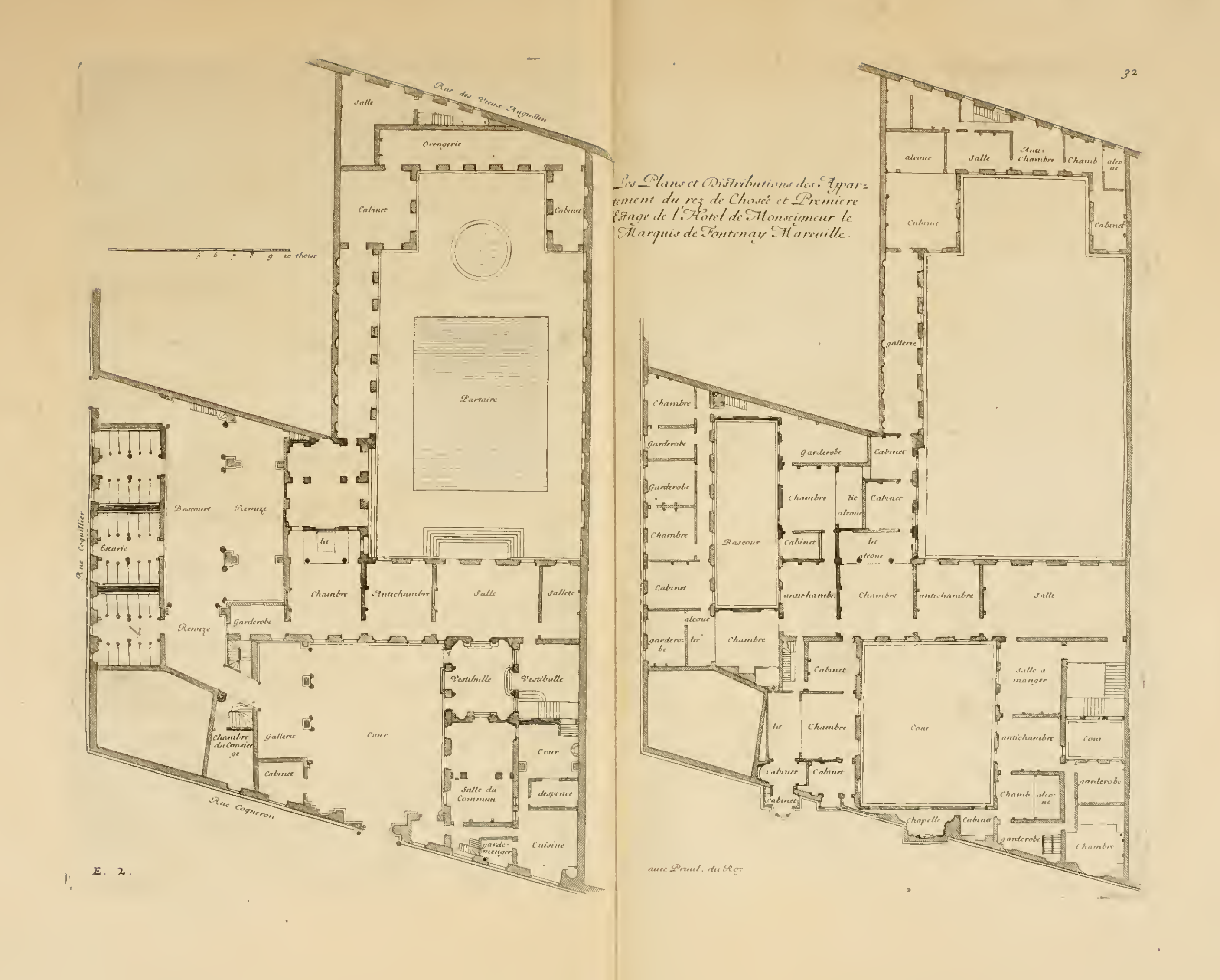
Outre que l'eau eſt d'une grande utilité dans une Ville, elle eſt auſſi d'un ſingulier ornement, lorſqu'elle y vient en abondance; & il ſeroit à ſouhaiter, quand l'occaſion & le lieu donnent ſujet à quelque dépenſe publique, de faire joüer une ou pluſieurs caſcades de toute la chute de l'aqueduc, auparavant que d'en diſtribuer l'eau au public & aux particuliers. On a profité avantageuſement à Rome, plus qu'en aucune autre Ville, de l'abondance de l'eau qui y entre; & quoiqu'il ne reſte aucun bâtiment antique de ces ſortes de regards ou châteaux, on peut juger par ce qui a été fait depuis un ſiecle, de ce qui ſe pouvoit faire ſur ce ſujet, lorſque cette Ville étoit dans ſa plus grande ſplendeur. Après que Sixte V. eût fait reparer l'Aqueduc de l'eau du champ Colonne, qui paſſe par la voïe de Preneſté, aïant recuëilli quelques autes veines d'eau pour l'augmenter, après un cours de vingt-deux milles de longueur, cet Aqueduc vient ſe rendre dans la place de *Termini*, où, devant ſa diſtribution particuliere, il ſe décharge par trois caſcades, qui font l'ornement de cette Place; & une grande piece d'Architecture avec trois arcades, renferme cette machine; dans celle du milieu, on voit une ſtatuë de Moïſe, & dans celles des côtez, des bas-reliefs. Cette eau eſt appellée *Aqua Felice*, du nom de ce Pontife, avant ſon élection.

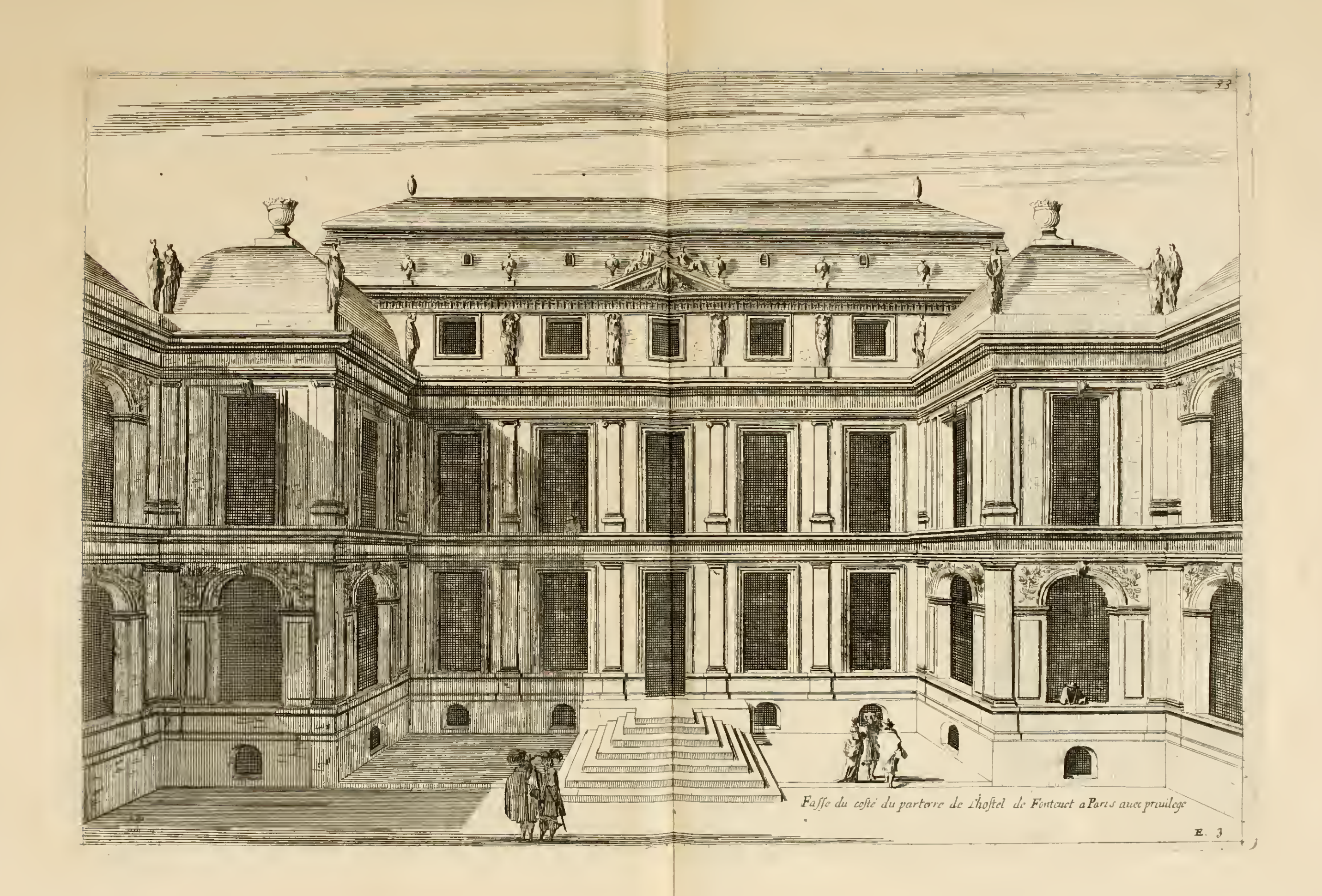
Un autre Aqueduc, qui se vient rendre sur le Mont Janicule, est encore plus considerable, puisqu'il fait trente-cinq milles de chemin; depuis son origine de plusieurs fontaines du champ de *Bracciano*, il passe dans les vieux Aqueducs de l'eau Alsietide, qui ont été reparez & augmentez, & le bassin pour le recevoir sur ce mont, est décoré d'une façade toute de marbre blanc, avec des colonnes de granite; & après avoir passé par cet Arc de triomphe à trois arcades égales, il tombe par trois bouches dans un grand bassin avec quelques autres jets; & de-là passant le Pont Sixte, après être remonté dans un bassin plus haut que le Pont, il retombe de vingt pieds dans un vase, avec tant d'impetuosité, qu'il ressemble à un torrent: ce qui termine agreablement une des plus belles ruës de Rome. Cette eau est nommée *Aqua Paulina*, parce que Paul V. Pape a fait restaurer l'Aqueduc, & bâtir ces fontaines. Il reste un sujet de magnifique dépense à la fontaine *del Trevio* près de l'Eglise de S. Vincent & de S. Anastase, c'est l'Eau Vierge de l'ancienne Rome, qui a été estimée la meilleure qui entre dans la Ville.

Le lieu que represente le premier dessein, ne sert pas seulement à renfermer l'eau, mais encore de logement au dessus; & il faut supposer que ce corps de logis n'a pas la même face derriere que devant, & que tenant à une autre partie, l'escalier est enfermé dedans, parce qu'il en faut un pour monter dans l'Attique. L'ordre Dorique est bien proportionné, & les parties de la frise espacées dans les regles; il eût été difficile de rendre les métopes carrez, si le pilastre eût été angulaire. Le plinthe qui porte les statuës sur les colonnes est bas; toutefois ce glacis sur la corniche fait que les figures peuvent paroistre dans leur entier, de la distance de la hauteur du bâtiment. Outre que la composition est belle, la sculpture, qui doit convenir au sujet, est fort à propos, puisque ce sont des coquilles, des dauphins, & des masques de monstres marins.

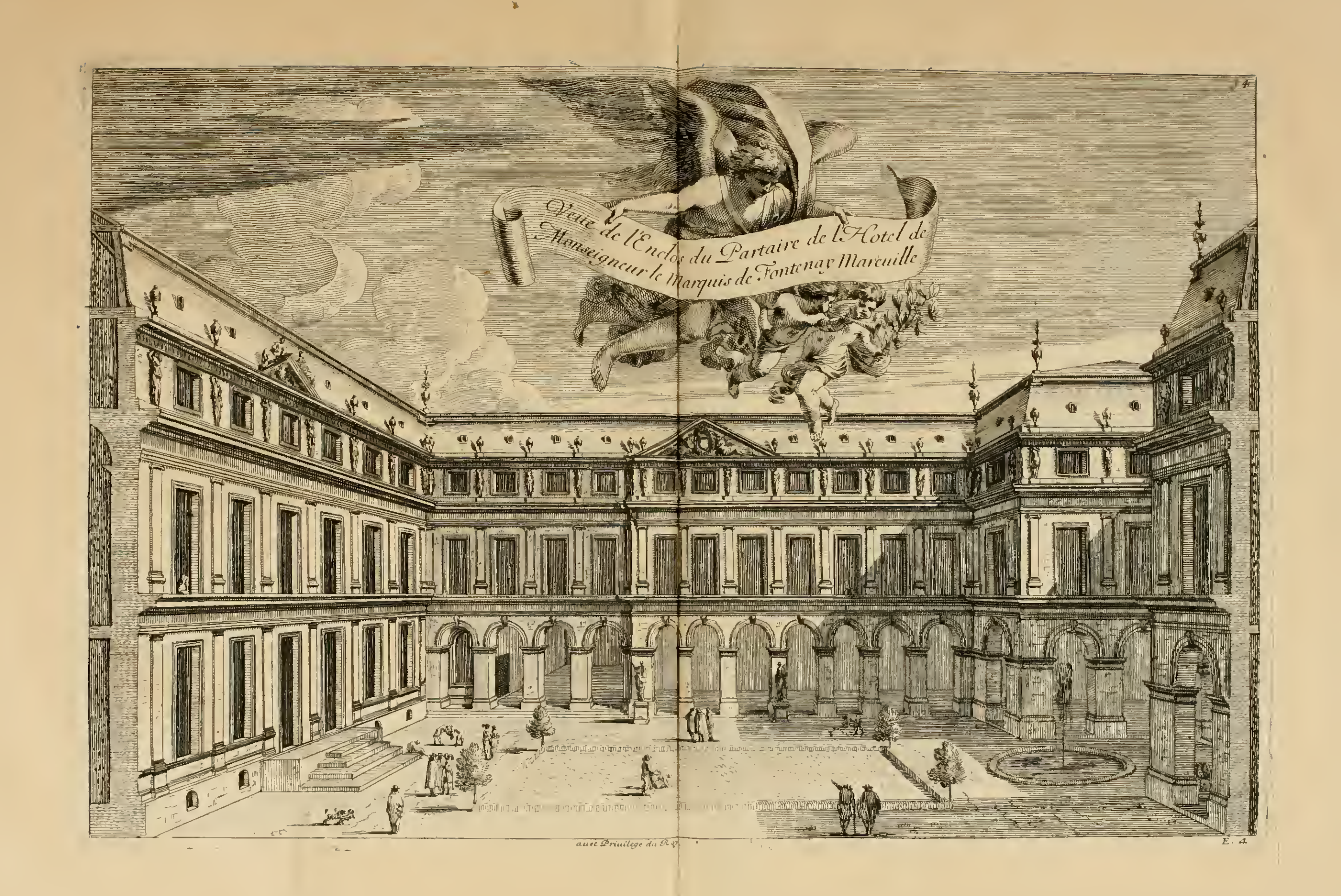
Un des plus considerables ouvrages de ce genre est la Fontaine de S. Innocent dans la rue S. Denys à Paris, c'est un vrai Palais de Naïades, qui y sont representées si gracieusement, que ces figures, avec le peu de relief qu'elles ont, paroissent aussi rondes que la bosse; aussi cette fontaine est estimée pour sa noble architecture & incomparable sculpture, un des chefs-d'œuvre de l'Art: elle est de Jean Goujon, Architecte & Sculpteur d'Henry II. Cet édifice, qui commence à se ruiner, étant sorty d'un si habile homme, étoit digne d'être executé de marbre & de bronze, au moins de dessus le zocle qui porte l'ordre d'architecture.

Le dessein qui suit, est un petit Palais de campagne, dont ne voyant icy qu'une partie de son plan, on ne peut pas juger de son étenduë; toute l'ordonnance en est fort agreable, & le perron luy donne un aspect avantageux. Pour l'avant corps du milieu, il a quelque ressemblance de celuy qui est au fond de la cour du Capitole, pour monter dans le Basilique du Peuple Romain, & qui est du dessein de Michel Ange; ne voyant pas par où l'eau tombe dans le bassin, on peut croire que c'est une nape de toute l'étenduë du zocle de la figure du Fleuve.

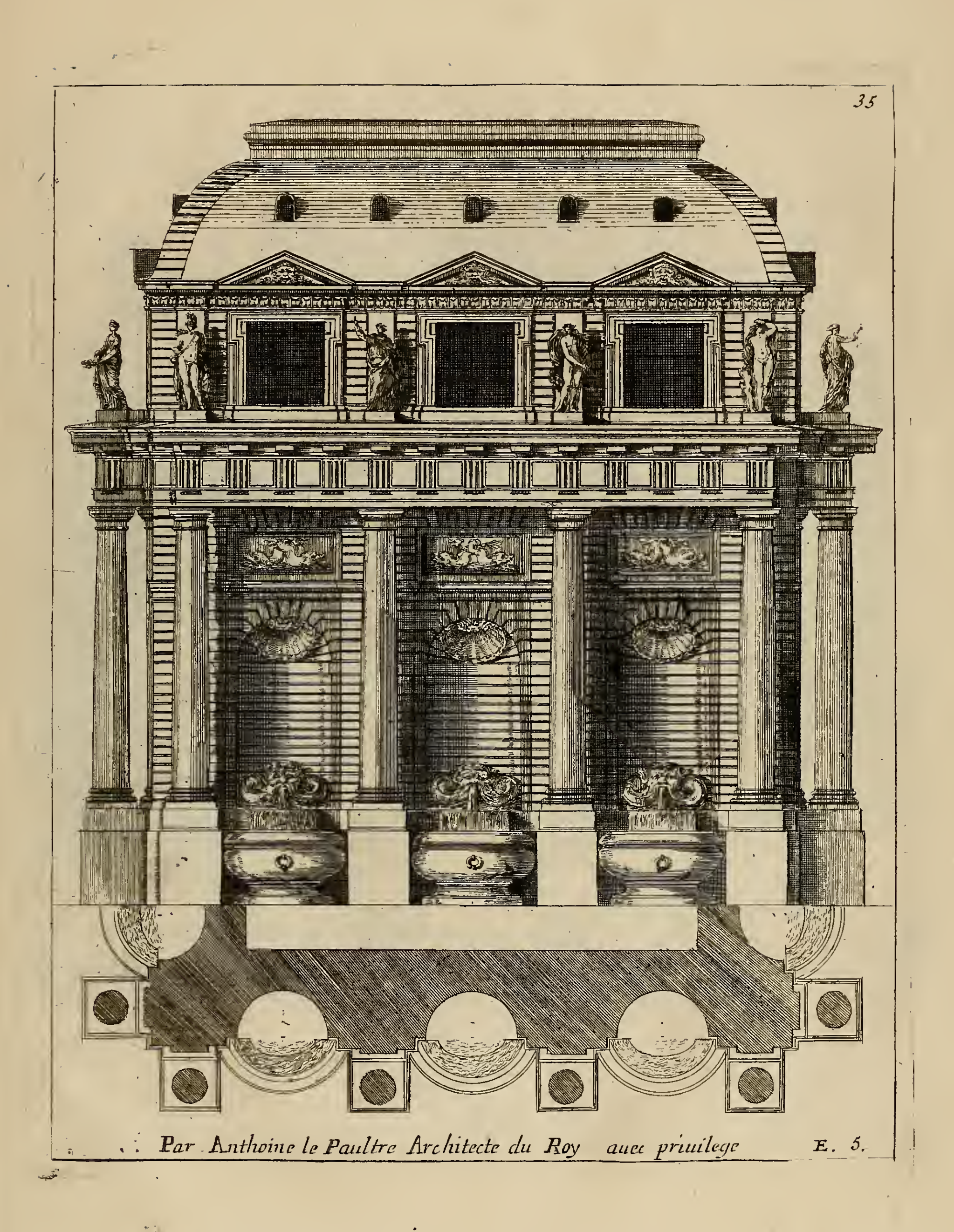

Les Plans et Distributions des Appartement du rez de Chossé et Premiere Estage de l'Hotel de Monseigneur le Marquis de Fontenay Mareuille.
Rue des Vieux Augustin
Salle
Orengerie
Cabinet
Cabinet
Partaire
5 6 7 8 9 10 thoise
Bascourt
Remize
Escurie
Rue Coquillier
Remize
Garderobe
lit
Chambre
Antichambre
Salle
Sallete
Vestibulle
Vestibulle
Cour
Gallerie
Chambre du Consierge
Cabinet
Cour
Salle du Commun
despence
Cuisine
garde-menger
Rue Coquerron
E. 2.
alcoue
Salle
Anti-chambre
Chamb
alcoue
Cabinet
Cabinet
gallerie
Chambre
Garderobe
Garderobe
Chambre
Cabinet
Bascour
Garderobe
Cabinet
Chambre
lit alcoue
Cabinet
Cabinet
lit alcoue
antichambre
Chambre
antichambre
Salle
alcoue
garderobe
lit
Chambre
Cabinet
lit
Chambre
Cour
Salle a manger
antichambre
Cour
garderobe
Chamb
alcoue
Cabinet
Cabinet
Cabinet
Chapelle
Cabinet
garderobe
Chambre
auec Priuil. du Roy



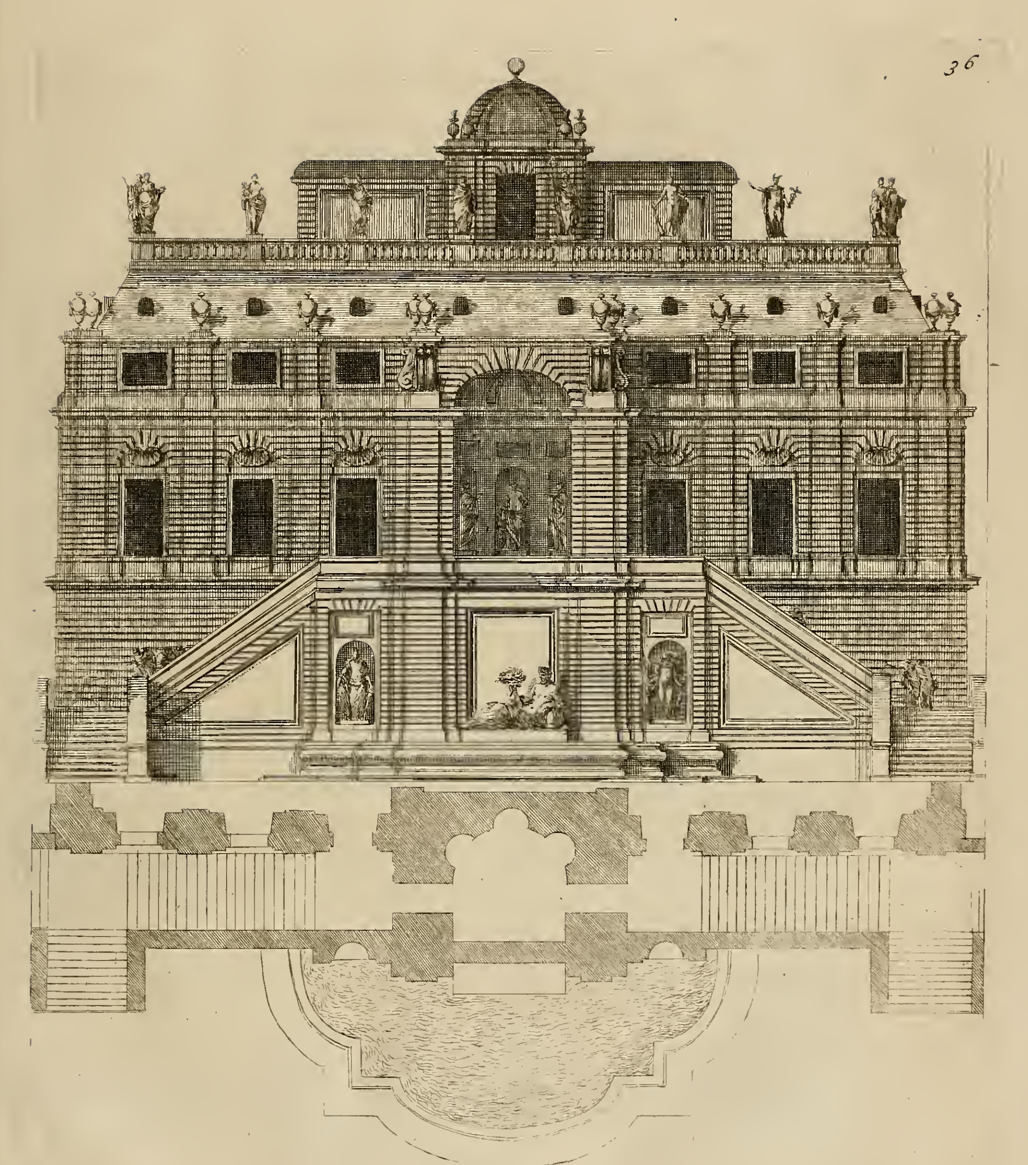
Fasse du costé du parterre de l'hostel de Fontenet a Paris auec priuilege


4
Veüe de l'Enclos du Partaire de l'Hotel de
Monseigneur le Marquis de Fontenay Mareuille
auec Priuilege du Roy
E. 4

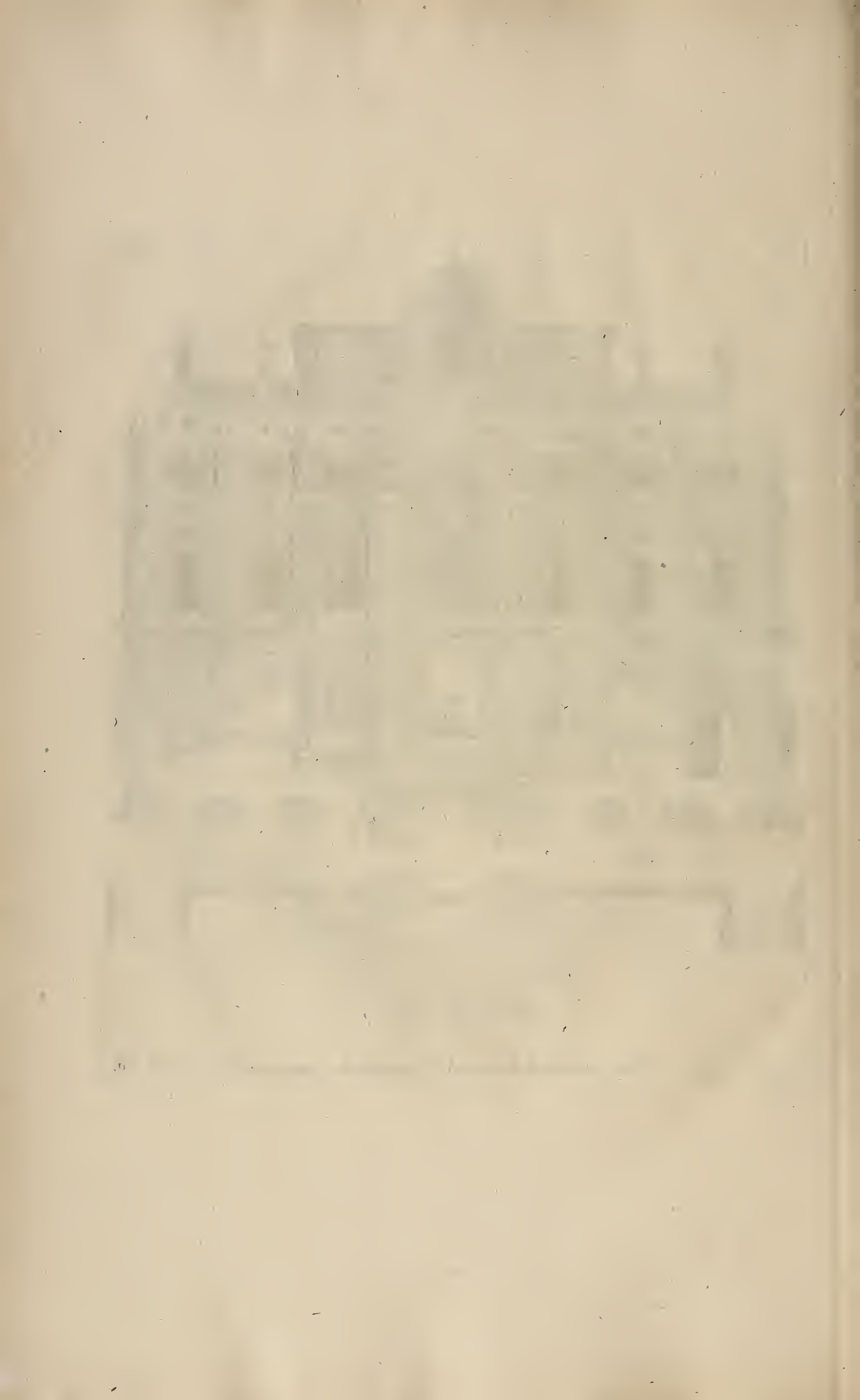



35
Par Anthoine le Paultre Architecte du Roy auec priuilege
E. 5.





Par Anthoine le Paultre Architecte du Roy auec priuilege E. 6.






Seconde partie des Oeuures d'Architecture
d'Anthoine le Paultre Architecte ordinaire du Roy
A son Altesse Serenissime Monseigneur Le Prince de Conty
DEDIEE
Ces desseins ont esté Inventé par Anthoine le Paultre Architect et Ingenieur Ordinaire des Bastiment du Roy, et se Vende chez Jombert
Auec Priuilege du Roy
A PARIS
Chez J. Jombert, près les grands Augustins à Limage Nostre Dame





DISCOURS SIXIÉME.

DANS la seconde partie, le premier bâtiment represente l'Hôtel d'une personne de qualité; dix planches en font voir le développement. Les trois premieres montrent le plan au niveau du jardin, celuy du rez-de-chaussée de la cour, & le premier étage; & les sept autres donnent l'élevation de l'entrée sur la ruë, la face sur la cour qui luy est adossée, celle du fonds de la cour qui est opposée à celle-cy, le profil de tout le bâtiment sur sa longueur, un profil sur la profondeur du corps de logis de derriere, deux profils de l'écurie, un sur sa longueur, & l'autre sur sa largeur, & la façade du côté du parterre.

On peut juger par les plans & profils, que la situation de cet édifice étoit une place qui avoit été proposée à l'Architecte; elle est reguliere, excepté un triangle qui reste, & qui sert de cour pour les fumiers; auquel si on n'a point d'egard, on verra que tout ce bâtiment a environ vingt-trois toises de face sur trente-six de long, sans comprendre le perron par où on descend dans le jardin. Cette place étoit considerablement hors de niveau, veu la quantité de degrez de ce perron, & il y a plus de seize pieds à descendre, ayant plus de trente-cinq degrez: ce qui donne une hauteur considerable à l'étage souterrain au niveau du jardin, dans lequel sont renfermées les pieces nécessaires pour l'usage de la maison, comme la salle du commun, la cuisine, dépense & garde-manger. La salle du commun est peu éclairée, parce qu'elle ne reçoit du jour que de deux soupiraux ou abajours, qui ne sont gueres plus grands que ceux qu'on fait pour donner de l'air à une cave, & étant ovales, ils donnent encore moins de lumiere; quoiqu'il y en ait trois dans le plan, il n'y en a que deux qui servent dans l'élevation. Quant aux petits soupiraux, pour éclairer un corridor, le garde-manger, la dépense, & un vestibule, ils ne devroient pas être marquez dans le plan de la grotte, dont ils ne reçoivent point de jour, & ne peuvent être pratiquez que dans les degrez qui sont au bas du porche dans l'étage au dessus, ainsi qu'il paroist par le profil sur la longueur du bâtiment. Pour la grotte, qui n'a du jour que par la porte, ou par le milieu de sa voute avec une grille de fer, en a suffisamment; & cette lumiere réüssit bien pour une grotte qu'on suppose n'en recevoir que par une ouverture faite à la roche, dans laquelle elle doit sembler être taillée. Elle doit être ornée de roquaille & de quelques jets d'eau; on ne doute pas qu'elle ne pût être éclairée par deux croisées percées dans le mur d'échife du perron aux côtez de la porte. Toutes les voutes de cet étage sont à lunettes.

Pour le plan de rez-de-chaussée, qui détermine toute la grandeur de la place, il y a des caves sur le devant, dont on auroit pû faire voir le plan, si celuy qui est au niveau du jardin eût été fait de la même grandeur que celui

Ces Cahiers F & G se mettent entre les Planches 37. & 38.

du rez-de chaussée; aussi voit-on deux corridors sous les portiques, pour communiquer ces caves avec l'étage au niveau du jardin.

Tout cet édifice est divisé en deux corps de logis, l'un de devant, & l'autre de derriere. Celuy de devant par le bas n'a qu'un grand portique, une écurie de vingt-quatre chevaux, & des remises pour les carosses. L'écurie est voutée de deux berceaux à lunettes; & si la voute eût occupé toute la largeur de l'écurie, étant surbaissée, on eût évité ces trois piliers qui empêchent de passer commodement; & si les murs n'étoient pas assez forts, il seroit facile de mettre des tirans de fer aux retombées de la voute; & on eût aussi pû ôter les pilastres adossez au mur, en y mettant des corbeaux ou consolles pour servir de cousinet aux retombées de la voute, ainsi qu'il a été pratiqué aux écuries du Roy, tant à Paris à celle qui est à côté du Palais des Tuilleries, qu'à Versailles, parce qu'il est necessaire que le lambris des rateliers & les auges soient sans ressauts.

Outre le renfoncement de près de huit pieds de profondeur qui est en la grande porte, il y a encore deux colonnes de chaque côté hors du mur de face: ce qui rend l'entrée considerable, & la distingue des maisons des particuliers qui pourroient être voisines, quoique cette saillie anticipe sur la voye publique, lorsque la ruë est d'une grande largeur, c'est un ornement, non seulement pour la maison, mais encore pour la Ville, ainsi qu'il est facile de le remarquer dans la ruë S. Honoré, dont la grande largeur a donné occasion de mettre des colonnes en dehors au portail du Convent des Peres Feüillans, & à l'Hôtel de Pussort; le premier est Corinthien, & l'autre est Ionique.

Pour ce qui est de l'ordre de cette porte, il est Toscan; & l'entablement sert d'imposte à une grande arcade, dont le bandeau est fait du même entablement. Il y a peu d'exemples modernes de cette licence, car il n'y en a pas d'antiques, mais particulierement de l'entablement entier, ainsi qu'il est à l'ordre. Il y en a à Paris où la corniche retourne en bandeau d'arcade, à une porte de l'Hôtel-Dieu, ruë de la Bucherie, & à la Fontaine de la Porte S. Michel. Il est difficile de se servir des modillons d'une corniche qui en a, lorsqu'elle est cintrée, parce que s'ils sont à plomb, comme ils doivent être, ils font un tres-mauvais effet, comme on le peut voir à des mutules doriques de la porte de l'Hôpital des Petites-Maisons; & s'il y a des denticules, il faut qu'elles soient tracées du centre: ainsi ces sortes de pratiques sont vicieuses, & ne sont que des licences, que des Architectes modernes ont introduites, pour ne se pas servir de frontons, qui leur ont semblé trop ordinaires, & que les anciens ont repeté tant de fois sans se rebuter. Toute l'architecture de cette porte, qui est couronnée d'un fronton, forme un avant-corps, qui a deux ressauts d'un côté plus que de l'autre dans le plan sur lequel a été faite l'élevation; & si la couverture eût retourné au droit de la corniche, cela eût fait comme deux pavillons: le toit en fait paroître un dans le milieu, avec une lanterne carrée, qui seroit de bois couvert de plomb, quoiqu'il n'y pas de charpente dans le profil, elle a été omise. Elle sert à éclairer la Chapelle, qui est au premier étage; & ce qui la rend pesante, ce sont les quatre frontons, dont les deux des côtez sont inutiles. Au bout du

premier portique, qui eſt adoſſé au corps de logis de devant, il y a une feneſtre grillée, qui paroiſt dans le profil, avec des baluſtres dans le plan, & quelques feneſtres ſur ce meſme coſté au corps de logis de derriere: ce qui fait voir que cette place étoit apparemment au coin d'un quartier, ayant face ſur les deux ruës.

Le premier étage de ce corps de logis de devant conſiſte dans une grande piece ſur l'écurie, qui pourroit être diſtribuée, ſi les greniers étoient ſuffiſans pour la proviſion du foin: ainſi cette piece ne ſert que de grenier. Le petit eſcalier qui eſt dans l'écurie, eſt pour y monter du rez-de-chauſſée; & la rampe qui eſt à côté de la Chapelle, ſert pour aller dans le comble, s'il y avoit un faux plancher. Aprés cette piece ſuit la Chapelle, qui a un petit dôme, & ſa lanterne; elle eſt ronde, avec quatre niches; on y entre par la terraſſe, & n'a d'autre jour que celuy qu'elle reçoit de la porte & de ſa lanterne; l'ordre en eſt ionique. Le reſte de cet étage eſt un appartement d'une grande chambre, de deux cabinets, d'une garde-robe, avec ſon eſcalier particulier. La façade qui eſt ſur la terraſſe, eſt décorée d'un ordre Attique.

La cour a prés de quinze toiſes de profondeur ſur treize de largeur, ſans les deux paliers élevez ſur des degrez devant les portiques des coſtez. Il n'y a que quatre degrez pour monter à ces paliers, & au veſtibule dans le milieu il y en a ſept. Il faut qu'on ait oublié quelques degrez pour monter dans la ſalle à manger, & aux pieces de l'autre coſté, dautant qu'il devroit y avoir moins de degrez pour monter au veſtibule, que ſur ces grands paliers, parce que le pavé de la cour doit s'élever inſenſiblement depuis la porte principale de la maiſon, juſques à celle qui eſt au mur de face du corps de logis de derriere, tant pour l'égout des eaux, que pour faire paroître le fond de la cour comme ſur une ſcene. Le portique qui retourne ſur les coſtez au-droit de la moitié de la profondeur de la cour, forme deux aiſles qui accompagnent le corps de logis du fond; ainſi la face du baſtiment qui eſt adoſſée, & celle de l'entrée, a plus de largeur de deux arcades, que celle du fond de la cour, qui luy eſt oppoſée.

L'étage bas du corps de logis de derriere eſt compoſé d'un veſtibule carré, avec quatre colomnes iſolées dans les coins, de leurs pilaſtres derriere & aux coſtez, & enſuite d'une grande ſalle, qui a auſſi quatre colomnes iſolées, & d'une autre diſpoſition, qui ſont non ſeulement pour l'ornement, mais auſſi par neceſſité, afin de porter les murs de refends du premier étage. Il y en a une de cette maniere au Chaſteau de Verſailles dans l'Appartement des Bains. Ces ſortes de ſalles avec des colomnes, que nous appellons à l'Italienne, & que Vitruve nomme à l'Egyptienne ne ſont plus gueres en uſage, parce que pour faire paroiſtre la capacité d'un lieu, quelque grand qu'il ſoit, il en faut retrancher toutes les parties qui ſemblent le partager; & ſi à préſent on met des colomnes, c'eſt plûtoſt dans des veſtibules, que dans des appartemens, où elles ſont non ſeulement d'une grande décoration, mais auſſi pour les diſtinguer des pieces qui ſervent à l'habitation: c'eſt pourquoy les plus beaux veſtibules en ont, ſans être contraints par la ſujetion de la diſtribution du plan du premier étage. Celuy du Palais Farneſe à Rome a de petites colomnes de granite antique, dont le milieu eſt un berceau de voute,

& les deux costez, que l'on peut nommer les aisles, ont pour plafond des architraves, qui portent des colomnes isolées à celles qui sont attachées au mur. Au vieux Louvre, le grand vestibule d'ordre Ionique est encore plus magnifique, n'étant pas si bas que celuy de Farnese; & celuy de l'Hôtel des Invalides réüssit assez, pour être mis au rang des plus beaux. Palladio en a fait plusieurs à Venise & à Vicence, pour éviter les grandes portées des voutes, dont la retombée auroit descendu trop bas, quelques surbaissées qu'elles eussent été. La voute du Palais Pamphile à Rome, devant le College Romain, dont la retombée porte sur des colomnes isolées, est une des plus remarquables, à cause du peu de cintre qu'elle a, étant droite comme un entablement vers le milieu, par le peu d'exhaussement du premier étage & la largeur du vestibule.

Le reste des pieces de cet étage compose un appartement de chaque côté, dont les anti-chambres sont petites, à proportion des chambres. La plus grande de ces chambres, dont le plafond est marqué par des lignes ponctuées, n'a qu'une fenestre & cinq portes, parce que les fenestres de l'alcove ne sont de nul usage, tant à cause de la place où elles sont, que pouvant être contre un mur mitoyen, elles seroient condamnées. De la salle, on entre sous un porche, dont la disposition des colomnes est singuliere, étant accouplées, non pas de front, mais sur la profondeur; celles de derriere portent le mur de face, & celles de devant portent les colomnes qui sont attachées audit mur au premier étage. Ce porche, qui est dans œuvre, a des colomnes angulaires au plan, & à l'élevation, ce sont des pilastres qui representent les Antes dont Vitruve parle, ainsi que des Temples bâtis à la Toscane, desquels le porche est moitié dedans & moitié dehors; & la partie qui est renfermée dans le dedans, est terminée par ces Antes. Les entre-colonnemens de ce porche sont diastyles, c'est à dire de trois grosseurs de colomnes; & celuy du milieu est un peu plus grand, ainsi que le demande Vitruve, lorsqu'il dit que si l'ordonnance est systyle, qui est de deux diametres, que l'entre-colonnement du milieu soit eustyle. Les degrez sur le grand palier du perron sont immédiatement aprés les bases des colomnes : ce qui est nécessaire de faire ainsi aux porches, à moins que les colomnes ne soient élevées sur un zocle, ou sur un piédestal, parce que quand on monteroit du bas des degrez, les bases seroient cachées par le dernier degré ou marche de palier. Ensuite par les deux costez on descend dans le jardin, sur deux rampes de vingt-cinq degrez chacune, & ce grand Perron est à découvert, dont le grand palier doit estre pavé de pierre dure. Les dalles de pierre de ces sortes d'ouvrages à découvert, doivent poser dessus des lits de moilon, avec de la chaux & du ciment.

L'ordre qui regne dans l'étage du rez-de-chaussée est Toscan, dont il n'y a que deux colomnes au petit porche du fond de la cour, & deux pilastres vis-à-vis. Le mur & les Arcades étant décorées de bossages, cet ordre est le même que celuy de la grande porte sur la ruë. Les appuis des fenestres cintrées de la cour sont comme des piédestaux, & font un bon effet, servant de base à la croisée, qui peut être comparée à une niche. Il y a plusieurs Palais à Rome, où il y en a de cette maniere, qui a été pratiquée par Bramante,

Jule

Jule Romain, & Michel Ange, & dont la grande Galerie du Louvre est un des plus notables exemples. Ces sortes d'appuis de croisées, quoiqu'ils ne soient pas en cet endroit au niveau des piédestaux, ou zocles de l'ordre, ont quelque chose du *Podium* de Vitruve, puisque c'est comme l'appuy d'une balustrade, & sont mieux à l'étage bas, que des consoles, pour porter la tablette d'appuy, dont on se peut servir aux étages de dessus.

Le grand escalier de ce corps de logis a trois rampes, pour monter du vestibule d'en-bas à celuy du premier étage ; deux de ces rampes sont paralleles, & celle du milieu est portée sur deux arcades. On entre à gauche dans cet escalier, contre l'opinion de quelques Architectes, qui prétendent qu'il est plus à propos d'entrer à droite, quoique cela n'ait pas été observé dans les plus considérables Palais, & qu'il s'en trouve presque autant d'une maniere que de l'autre; la position de l'escalier dépendant de l'exposition des principaux appartemens, qui est un accident de la situation, & qu'il est difficile de changer sans consequence, lorsqu'on fait la distribution du plan. Et pour faire voir qu'il y a des escaliers à gauche dans des édifices considerables, ceux des Palais Farnese, Gaëtan, Altieri, Cafarelli, de la Chancellerie & du Capitole à Rome; & à Paris ceux de Luxembourg, des Hôtels de la Vrillere, d'Avaux, d'Aumont, de Lionne, de Jars, & quantité d'autres, sont de cette maniere. Il y en a aussi à droite, comme au Palais du Pape au Vatican & à Monte Cavallo, & aux Palais de Massimi, de Borghese & de Chigi; & à Paris au Château des Tuilleries, au Palais Royal, à l'Hôtel de Ville, au Château de Maisons, & à un grand nombre d'Hôtels remarquables : ainsi ce n'est pas une necessité de s'attacher à cette circonstance, lorsqu'on peut recevoir un plus grand avantage de la bonne exposition des grands appartemens. La disposition de l'escalier de ce dessein est contraire à celle du Palais des Tuilleries, puisqu'on y monte par deux rampes, & qu'on entre dans les appartemens par une seule; & aux Tuilleries on monte du vestibule par une rampe, & on entre par deux sur le palier du premier étage. Les marches de cet escalier n'ont pas six pieds de large, & les trois rampes sont égales; il semble que celle du milieu devroit être plus large que les autres, parce qu'elle doit recevoir elle seule ceux qui montent par les deux autres. Outre qu'elle est remarquable par la quantité de degrez qu'elle a, sans avoir un palier carré au milieu pour en interrompre la longueur, & que les appuis des deux rampes paralleles viennent terminer sous la rampe du milieu, de sorte qu'on ne peut conduire la main de bas en haut : ce qui ne seroit pas, si la balustrade de cet escalier étoit de fer, qui n'occuperoit pas tant de place que celle de pierre, où il faut un pied au moins à l'endroit des piédestaux qui se rencontrent dans la grande rampe pour porter les tablettes d'appuy, parce qu'une pierre de cette longueur ne pourroit pas subsister.

Toute l'étenduë du premier étage de ce corps de logis contient peu de logement, & il ne se rencontre que deux appartemens, un grand & un petit, avec un vestibule, dans lequel on entre par une arcade, dont l'architrave d'un petit ordre Corinthien est l'imposte, & les pilastres qui ont plus de saillie dans l'élevation que dans le plan, avec ces ronds au-dessus de ces portes carrées, tiennent quelque chose de la disposition du petit ordre que

Palladio a mis dans le grand, aux portiques de la Basilique de Vicence. La plus grande partie de cet étage est occupée par une grande salle de cinq toises & demie sur neuf, & par une galerie de près de quatre toises de largeur sur dix-huit de longueur. La salle n'a que deux fenêtres sur la cour, & & deux autres dans le mur de flanc du bâtiment, supposé qu'il ne soit pas metoyen. L'anti-chambre est encore assez grande, à proportion de la petite chambre qui est à côté; & la plus belle est celle qui occupe le milieu de la façade sur le jardin; les autres petites, tant celles qui composent l'appartement sur l'aîle, que celles qui sont sur le jardin, ont des escaliers pour monter à des entresolles, parce que sans de faux planchers, leur exhaussement ne répondroit pas à leur étenduë. Il faut, comme on peut voir par le profil, que le plafond des grandes pieces soit beaucoup plus élevé, que la corniche qui regne autour de la grande chambre. La salle est aussi cintrée en anse de panier, comme la grande chambre, dont le plafond a un enfoncement avec un appuy d'entrelas : ce qui est propre plûtost pour un sallon, que pour une chambre à coucher, quand même elle ne seroit que de parade, comme peut être celle-cy.

Les chambres de cet édifice sont voûtées d'une maniere assez difficile à executer, principalement dans les grandes pieces; & la charpente des combles n'est pas désignée avec exactitude, puisqu'on n'y reconnoît ny forces, ny pavois, ny chevrons. Pour les combles, ils paroissent en épy sur la cour, & brisez sur le jardin; aussi y a-t-il deux faites, à cause de la grande profondeur du corps de logis de derriere qu'ils couvrent, & dont le comble auroit excedé la hauteur du bâtiment, s'il eût été seulement fait sur un triangle équilateral, qui auroit eu plus de douze toises de base. Il y a entre les deux combles une goutiere, qui est d'une grande sujetion, parce que lorsqu'il y a des neiges, qui ne s'écoulent pas si vîte que l'eau de la pluye, elles rentrent par-dessous le pureau des ardoises ou tuiles, & pourrissent la charpente, & ont souvent fait beaucoup de dommage, avant qu'on s'en soit apperçu. La cage qui s'éleve au-dessus du comble brisé sur le jardin, ne sert que pour distinguer la partie du milieu des deux côtez, qui sont comme deux pavillons : cette cage ne reçoit du jour que des flancs.

L'ordre du premier étage est Dorique, & qui paroît bien distribué, autant qu'on le peut connoître dans un dessein de si petit volume. Il n'y a que deux pilastres à la façade du fond de la cour; & sur le jardin il y a des colomnes qui sortent du mur de plus de la moitié : cette ordonnance répond à celle du rez-de-chaussée. Les ornemens des fenêtres du côté de la cour & des aisles, sont pris dans le massif du mur de face, contre le sentiment de quelques Architectes, qui disent que le corps du mur ne doit point être alteré par quelque ornement que ce soit; & que les chambranles, consolles & corniches, ne doivent pas être nichées dans le mur, comme celles de Luxembourg; mais y être adaptées, n'étant pas des parties essentielles de l'édifice, qui peut être utile sans elles, mais seulement accessoires pour la décoration : ainsi, selon ce principe, les arcades, dont les bandeaux & impostes vont terminer dans un arriere-corps, & non pas contre l'épaisseur des pilastres, ne sont pas recevables. Au-dessus de l'ordre est un Attique, qui est un peu plus

du tiers de l'ordre, compris son piédestal; les fenêtres en sont ovales couchez: & cette figure ne réüssit guères, que pour des lucarnes de charpente, garnies de plomb, qui n'ont au-dessus qu'un petit chapeau cintré, avec quelque finiment; & elles sont incommodes dans un appartement qui peut être encore d'usage; & n'est point réputé galetas, étant carré, à cause qu'il faut assujettir les chassis, qui en dehors doivent avoir des rayons, & dont le battis est carré en dedans, à cause des fiches.

Sur le milieu de cet Attique, à la façade du fond de la cour, il y a un fronton qui s'éleve, pour mettre les armes du maître de la maison; & pour donner plus d'étenduë à cette partie de l'Attique, le tympan du fronton y est compris, & la corniche qui sert de base à ce fronton, retourne dans le mur: ce que l'on prétend être une licence des Modernes, dont on ne trouve point d'exemple dans les bâtimens antiques. Toutesfois, lorsqu'on regarde cette pratique dans les aisles de la nef de l'Eglise de S. Pierre au Vatican, où des frontons cintrez servent d'arcades, on demeure surpris du bel effet qu'ils font, & dont l'aspect fait voir une magnificence extraordinaire, lorsqu'on entre par la porte qui est parallele à celle que l'on nomme la Sainte.

Il faut observer que sur la façade du jardin, les croisées des pavillons ont trois frontons cintrez; & que quand il y a plusieurs frontons de suite, il les faut distinguer par de différentes figures, comme il a été fait à la grande Galerie du Louvre. Cette différence de frontons se rencontre aux huit petits Autels du Pantheon, & aux Bains de Paul Emile à Rome. Par le profil des terrasses qui communiquent le premier étage du corps de logis de devant à celuy de derriere, on ne sçauroit remarquer dequoy elles peuvent être couvertes. Lorsqu'on y met du plomb, il faut y être obligé par un plancher qui soit dessous; & cette couverture est sujette à de frequentes réparations, outre qu'il est difficile de marcher dessus; mais lorsqu'il y a une voûte, la meilleure maniere est de se servir de petits pavez de pierre de Caën, de trois à quatre poûces cubes, avec de la chaux & du ciment, comme on a fait sur le bâtiment de l'Observatoire, où il n'y a point de charpente: ce qui vaut mieux que la pierre de Liais, ou le carreau de terre cuire, avec quelque mortier que ce soit.

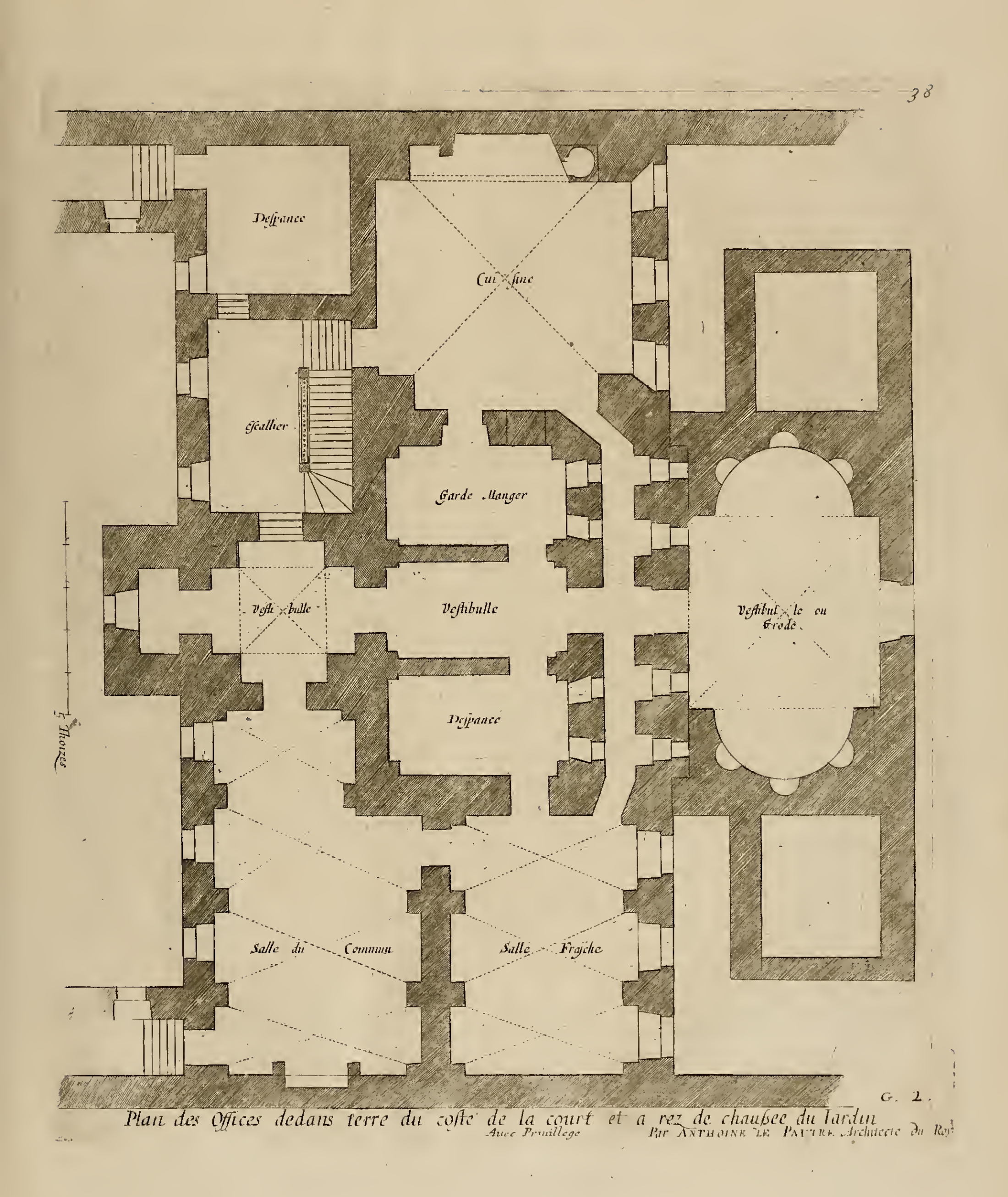
Les deux planches qui suivent, sont deux portes de ville, comme celles qui sont aprés le troisiéme édifice, & dont on s'étoit reservé de parler ensuite de ce sixiéme: ce qui a obligé de s'expliquer sur les portes de villes.

Les portes sont generalement pour l'usage & le commerce des villes; il y en a pour la sûreté & pour la magnificence, & d'autres pour l'un & pour l'autre. Jusques à présent celles qui regardent l'utilité, ont été nommées Portes; & celles qui contribuënt à la décoration, ont été appellées Arcs de triomphe, parce que c'est par elles que les Princes passent, lorsqu'ils font leurs entrées. Les villes fortifiées, comme les frontieres des Etats, ont des portes pour leur sûreté, & le moins qu'elles en peuvent avoir est le meilleur; & plusieurs places fortes n'en ont que deux, une d'entrée, & l'autre de sortie. Il n'est pas besoin d'ornemens à celles cy, parce qu'elles sont exposées aux insultes des ennemis, & aux coups de canon; aussi leur architecture doit avoir quelque chose de terrible. On y employe des canons pour co-

lomnes, & le peu d'ornement qui y doit être, ne sont que des armes, dont les trophées marquent la valeur de ceux qui sont dans la ville pour la défendre ; il n'y faut point de parties détachées, reservant ce qui peut être d'une architecture délicate pour les dedans. Pour les Arcs de triomphe, on ne les peut assez orner & enrichir, pourvû que ce soit sans confusion. Il se rencontre à Paris de ces trois sortes de portes ; celles qui sont pour la sûreté, comme les portes de S. Jacques, de S. Marceau & de S. Victor, se distinguent assez de celles qui sont pour la magnificence, telles que sont l'Arc de triomphe du Fauxbourg S. Antoine, de la porte du même Fauxbourg, & celles de S. Denys & de S. Martin. Quant aux autres qui, outre la sûreté, ont encore quelque magnificence, il y a celles de S. Honoré, de la Conference, de Montmartre, & quelques autres ; & c'est de cette derniere maniere, que sont les portes que propose notre Architecte.

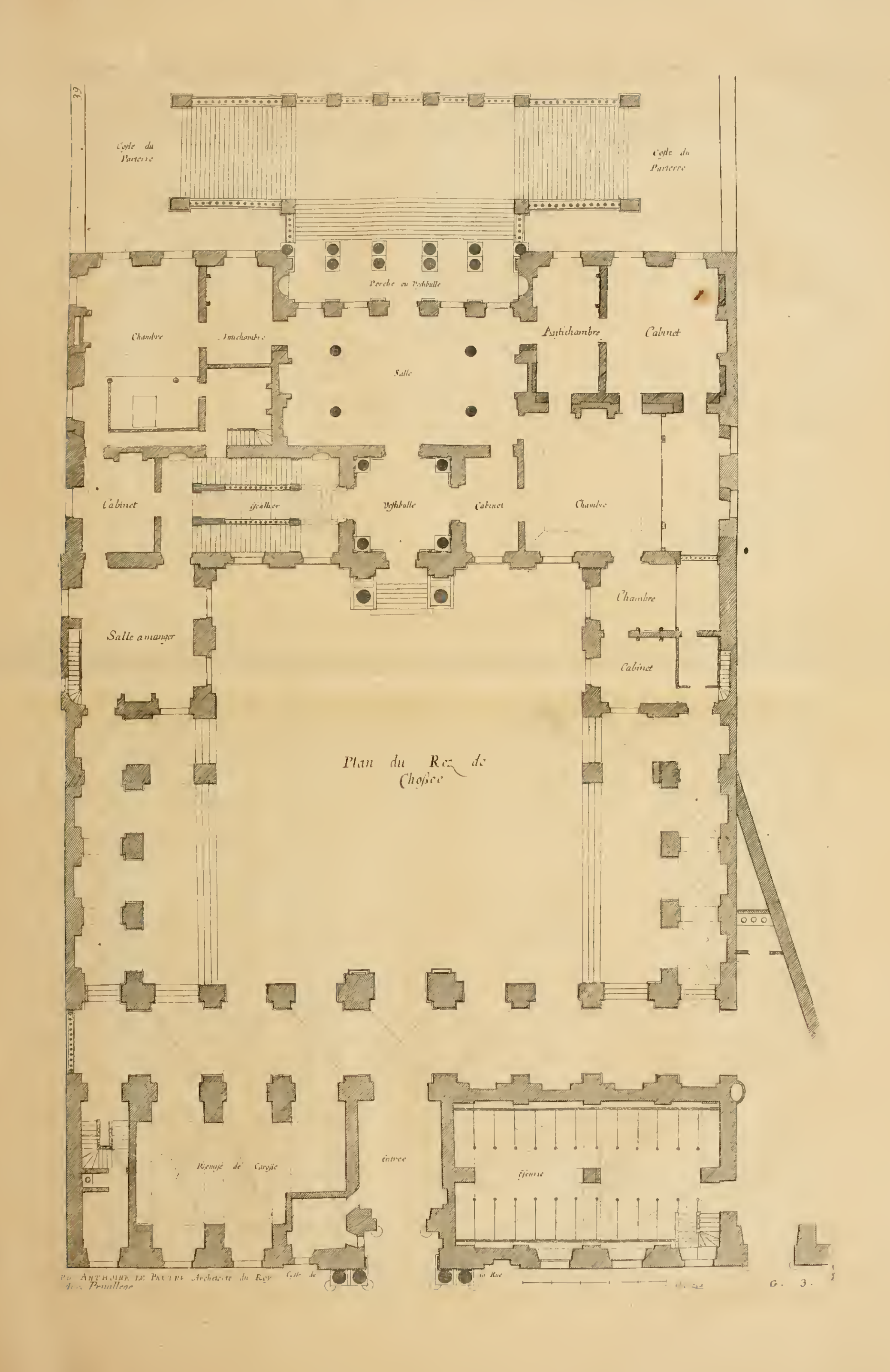
Depuis quelques années, après avoir consideré que les Villes qui sont renfermées dans le dedans du Royaume, n'ont pas besoin de fortifications, comme celles qui luy sont frontieres, on n'a plus mis en usage ces sortes de portes à l'ancienne construction, outre que la maniere de fortifier est entierement changée : ainsi bien loin de rétablir, ou entretenir les vieilles portes, on les a abatuës, pour en faire à la moderne, & donner quelque embellissement à des Villes, que leur grandeur rend formidables aux ennemis. On en a donc fait ensuite comme celles de la Conference & de S. Honoré, où l'on a joint quelque ornement à la sûreté qu'on prétendoit qu'elles dûssent avoir. Enfin la Ville de Paris s'étant si fort agrandie depuis ce siécle, on a joint, dans les dernieres années, les Fauxbourgs à la Ville en plusieurs endroits, & on s'est contenté de fausses portes, ou barrieres, à l'entrée des Faubourgs, pour les distinguer de la Ville, dont les portes sont si magnifiques, que chacune est un Arc de triomphe : la sculpture n'ayant pour sujet que les conquêtes de Loüis le Grand.

Les deux premieres portes du troisiéme discours sont d'un assez beau dessein, les bossages & l'ordre Toscan conviennent fort dans cette sorte d'ouvrage d'architecture, & toute la masse de l'édifice couvre suffisamment la ruë à l'entrée de laquelle elle seroit, quelque grande qu'elle fût ; & quoique l'ouverture en soit petite, celles des portes Montmartre & S. Honoré ne sont pas plus grandes. Toutesfois il faut prendre garde que la porte ne soit pas si petite, & que l'ouverture étant la partie la plus essentielle de ce genre d'édifice, elle soit aussi la plus remarquable ; & que lorsqu'on fait une grande façade de bâtiment, il ne semble pas que ce soit l'entrée de quelque Palais avec des logemens sur le devant, mais d'une Ville qui enferme les Palais. Pour celles-cy, la premiere n'est revêtuë que de bossages, & les bayes, tant la grande que les deux petites, sont carrées, & non pas cintrées : toutesfois une arcade convient mieux pour de grandes portes, & est plus solide qu'un entablement. Les passages des petites portes faits en dôme, sont mieux que s'ils étoient droits, parce que ces dômes semblent diminuer la grande longueur, qui paroît une allée, & donnent de l'échapée pour passer. Quant à la derniere, elle est d'une architecture trop délicate pour être dans des murailles de fortification, & les ordres Toscan & Dorique y conviennent plus à propos que l'Ionique.



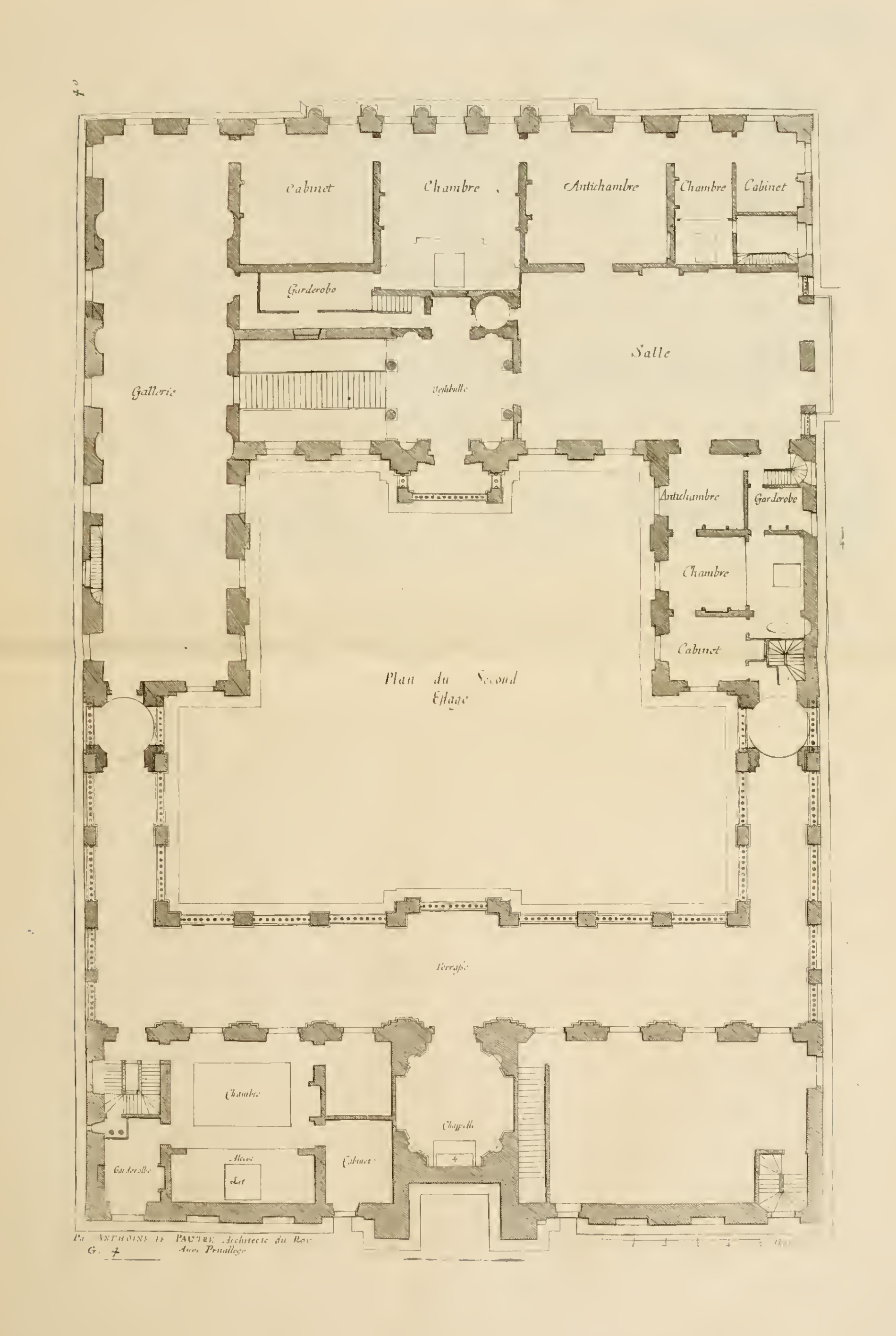
Plan des Offices dedans terre du coſte de la court et a rez de chauſsee du Iardin

Auec Priuilege — Par ANTHOINE LE PAUTRE Architecte du Roy



Par ANTHOINE LE PAUTRE Architecte du Roy
Auec Priuillege

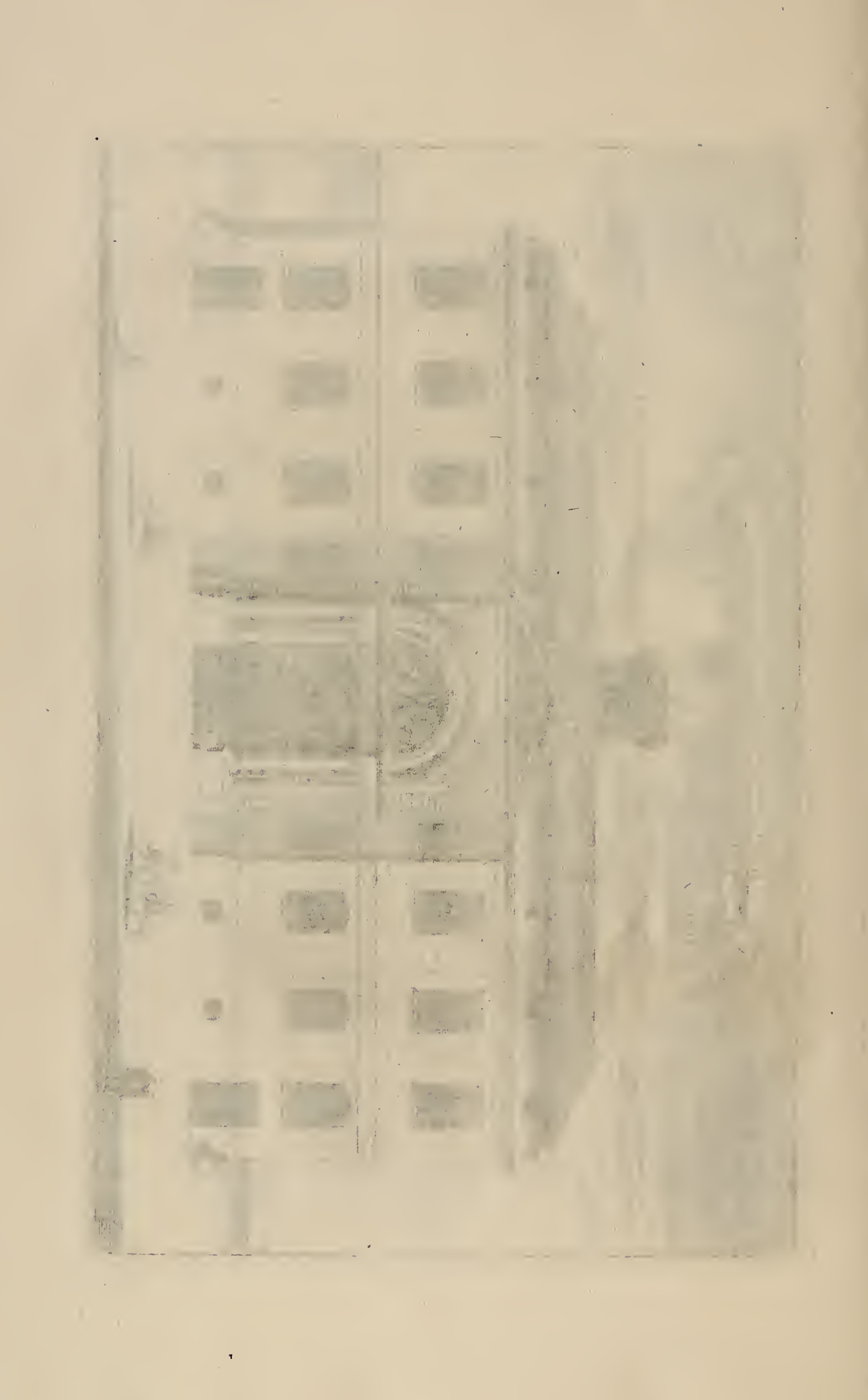
G. 3.

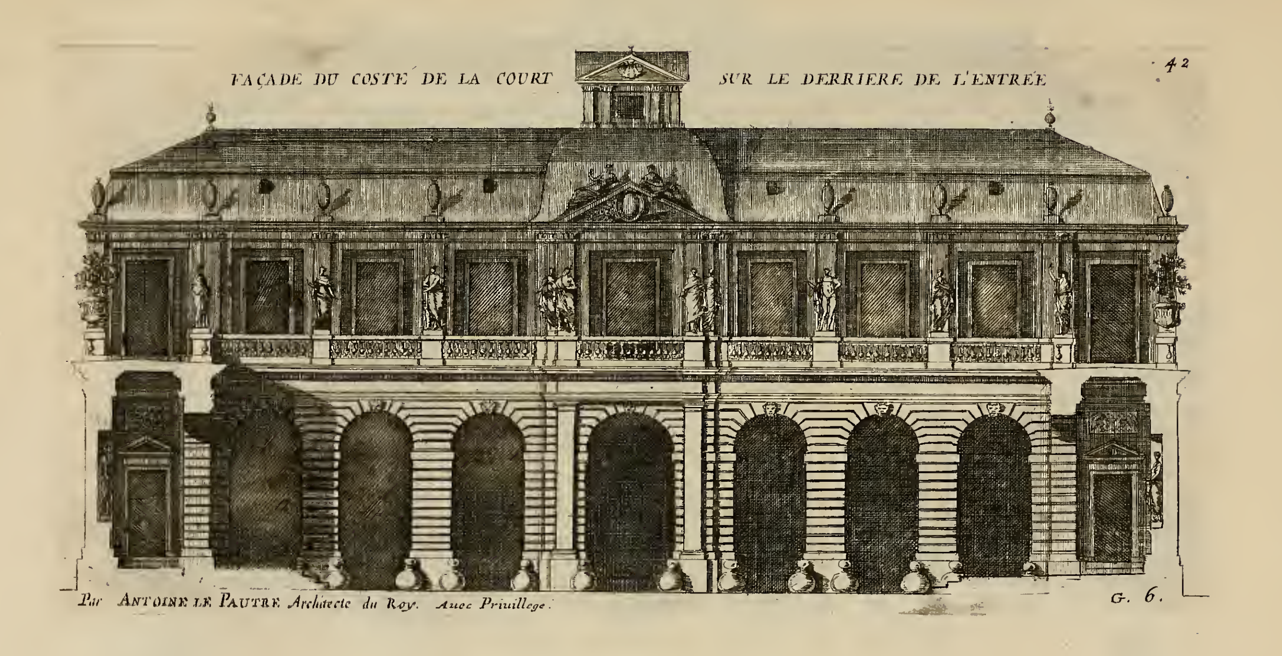


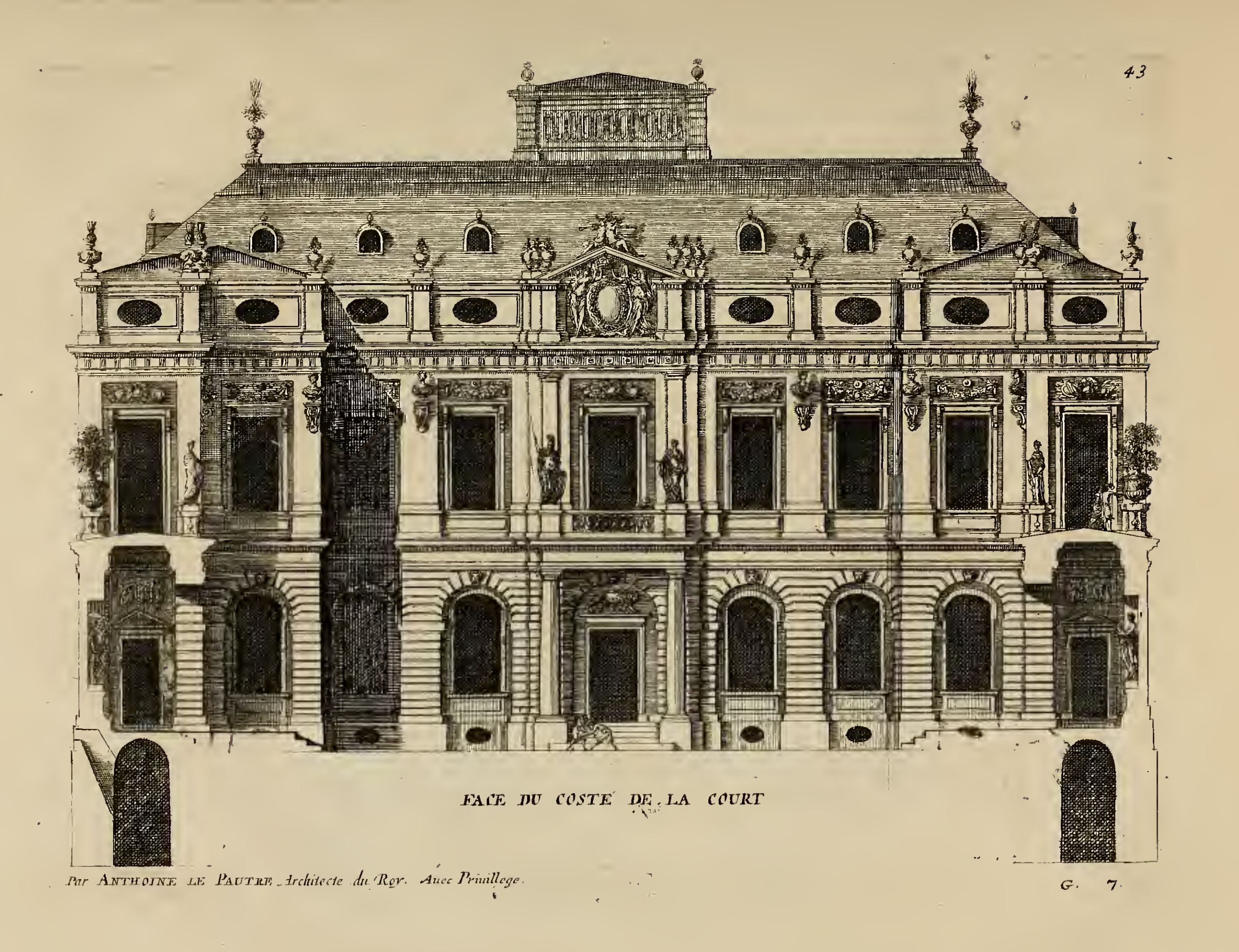
4°
Cabinet
Chambre
Antichambre
Chambre
Cabinet
Garderobe
Salle
Gallerie
Vestibulle
Antichambre
Garderobe
Chambre
Cabinet
Plan du Second
Estage
Terrasse
Chambre
Chappelle
Alcove
Lit
Garderobe
Cabinet
Par ANTHOINE LE PAUTRE Architecte du Roy
Avec Privillege
G. 4



Se vend à Paris sur le quay des Augustins chez Jombert, à l'Image N. Dame.




FAÇADE DU COSTÉ DE LA COURT SUR LE DERRIERE DE L'ENTRÉE
42
Par ANTOINE LE PAUTRE Architecte du Roy. Auec Priuillege.
G. 6.

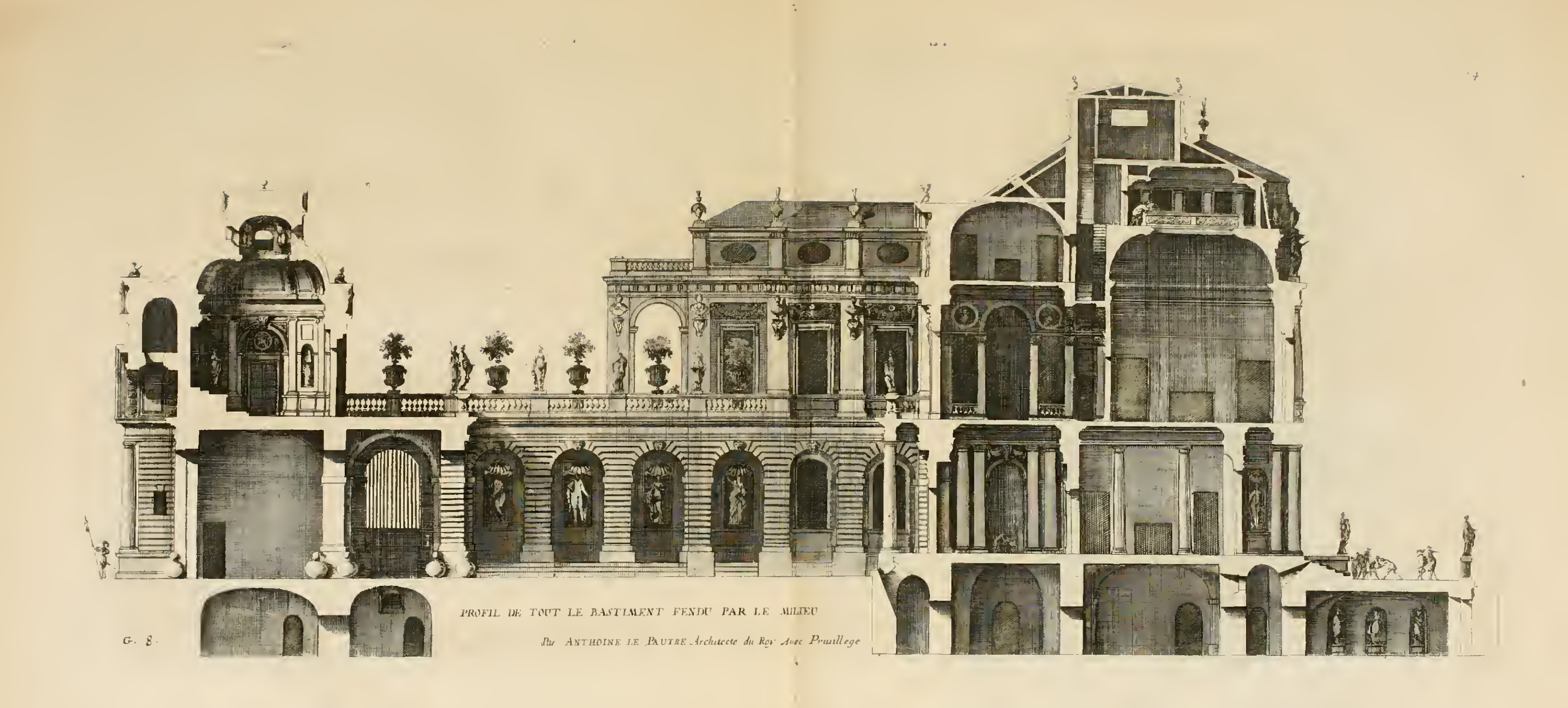


FACE DU COSTÉ DE LA COURT

Par ANTHOINE LE PAUTRE Architecte du Roy. Avec Privillege.

G. 7.

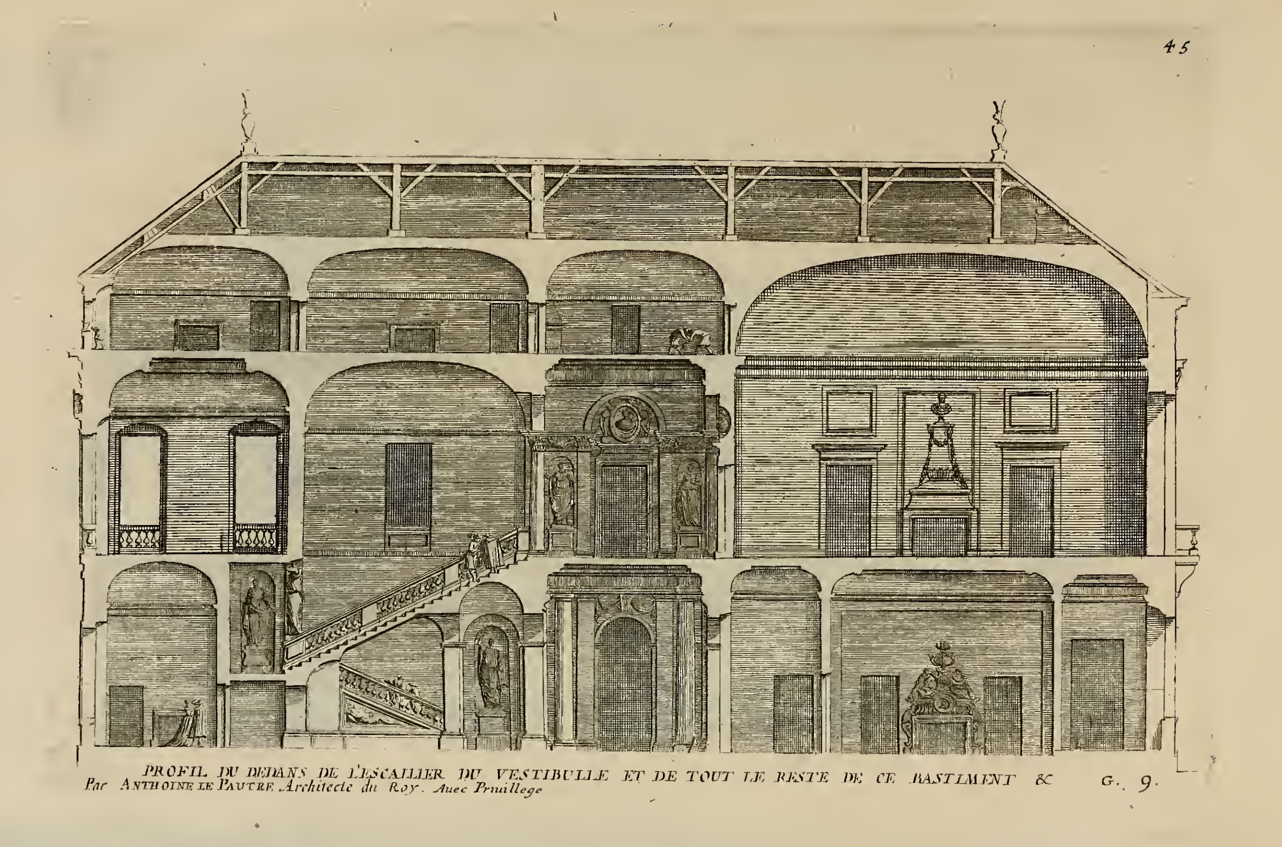




PROFIL DE TOUT LE BASTIMENT FENDU PAR LE MILIEU

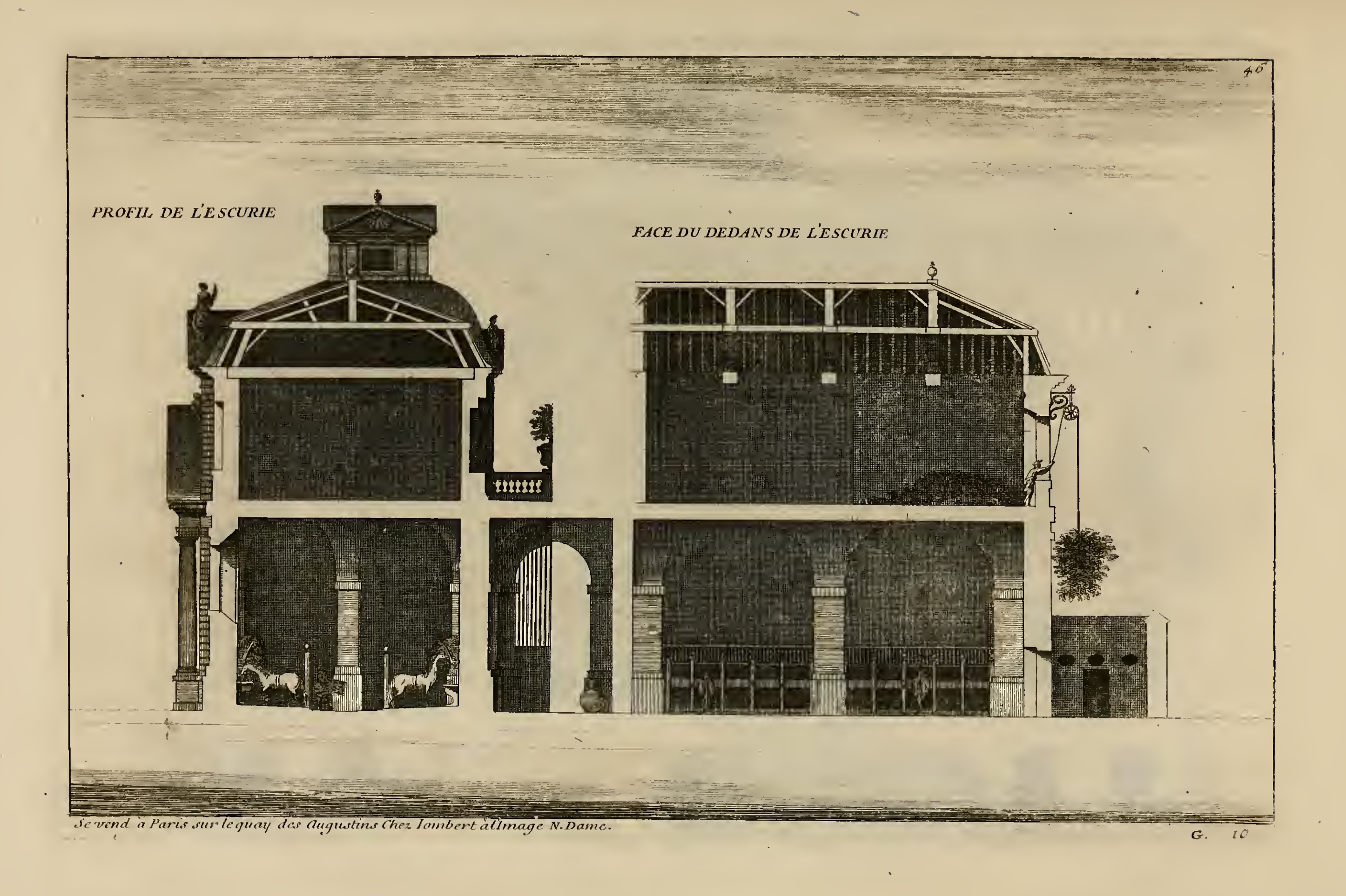
G. 8.

Par ANTHOINE LE PAUTRE Architecte du Roy Auec Priuilege



PROFIL DU DEDANS DE L'ESCALLIER DU VESTIBULLE ET DE TOUT LE RESTE DE CE BASTIMENT &c G. 9.
Par ANTHOINE LE PAUTRE Architecte du Roy. Auec Priuillege



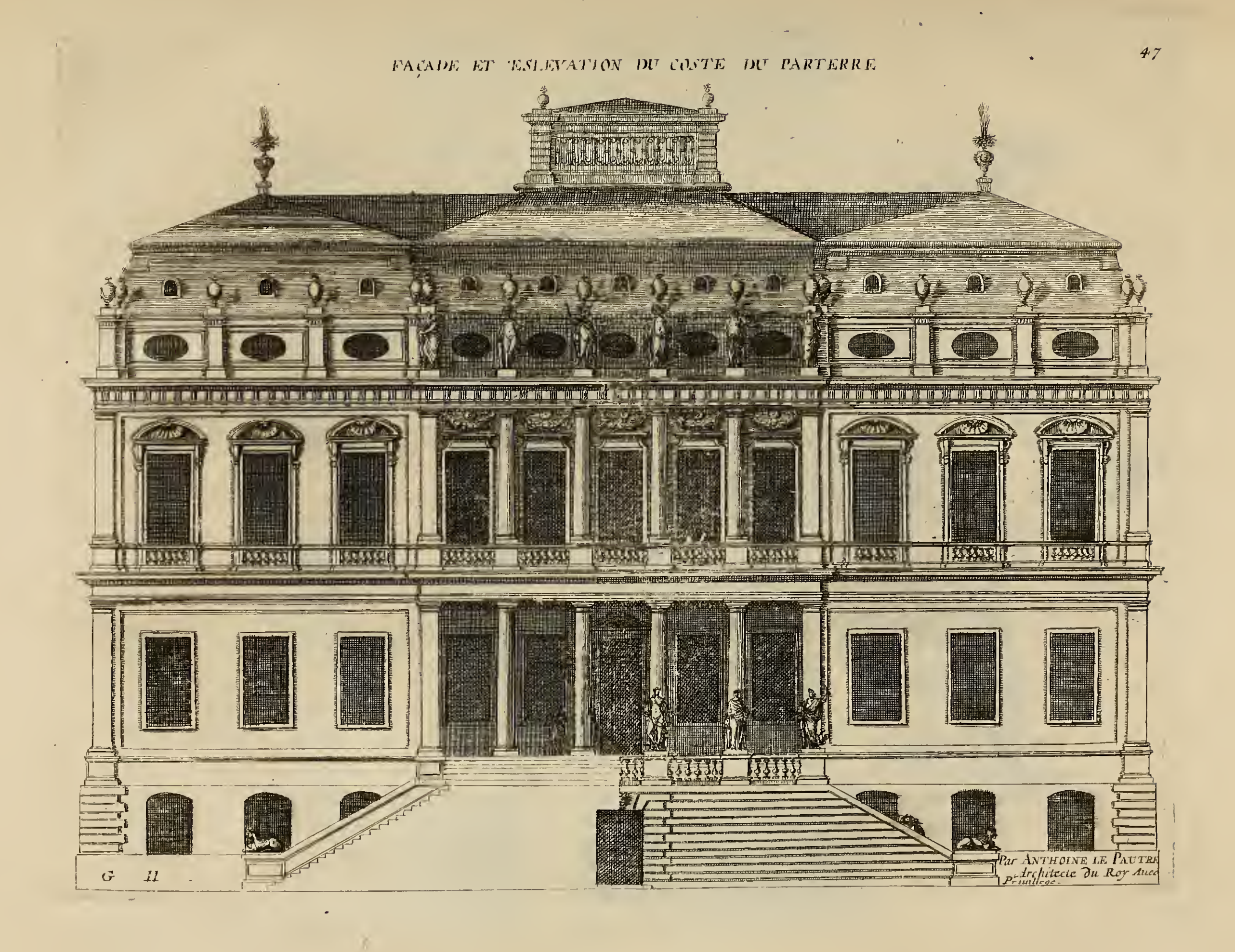


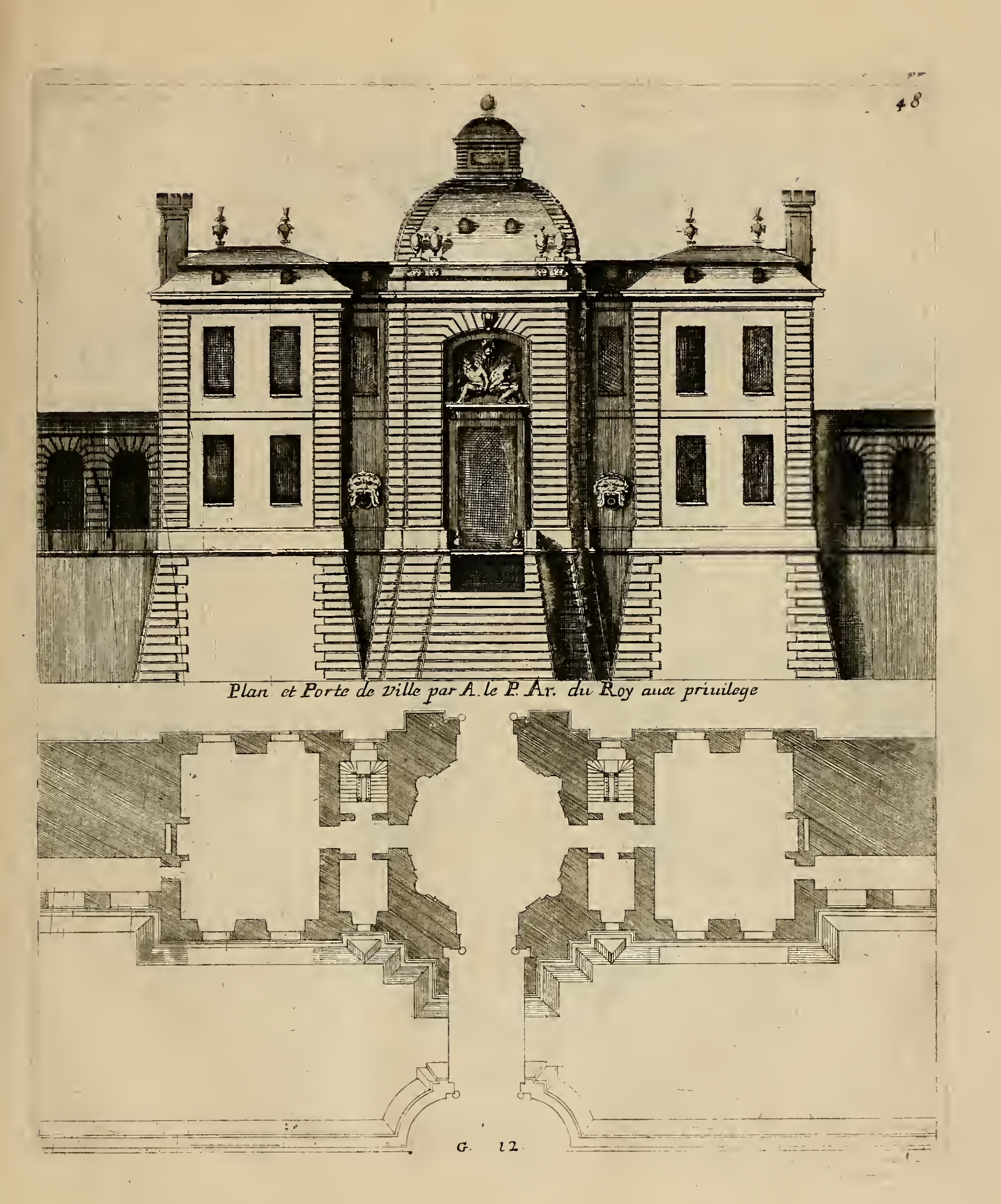
Se vend a Paris sur le quay des Augustins Chez Iombert a l'Image N. Dame.

G. 10



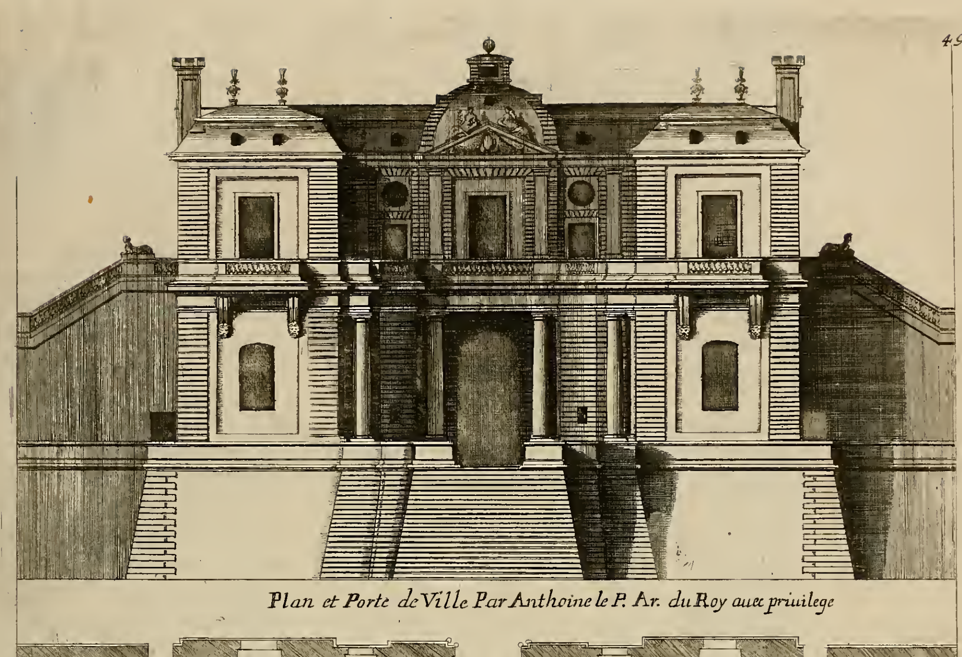
FAÇADE ET ESLEVATION DU COSTE DU PARTERRE



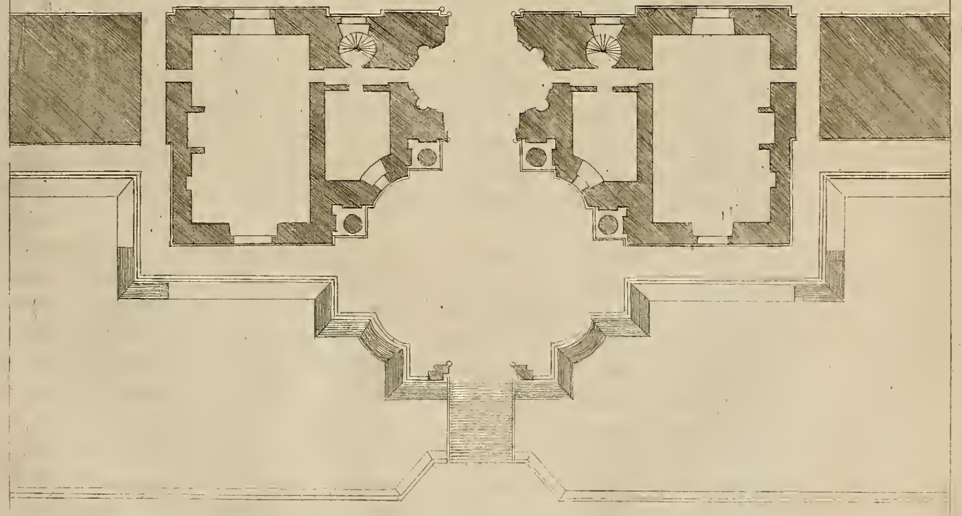


Plan et Porte de ville par A. le P. Ar. du Roy auec priuilege





Plan et Porte de Ville Par Anthoine le P. Ar. du Roy auec priuilege





DISCOURS SEPTIE'ME.



Et Edifice eſt un Château, dont la ſituation eſt au bord d'une riviere; & apparemment ce deſſein n'a pas été fait ſans ſujet: mais comme il n'eſt pas venu à notre connoiſſance en quel endroit il pouvoit être baſti, il faut ſeulement remarquer que le terrain étoit aſſez égal, vû l'étenduë du bâtiment, & la partie des jardins qui paroît, qui ſont aſſez de niveau, excepté les terraſſes. Il y a cinq planches pour repreſenter ce Château, ſçavoir le plan du bas étage au niveau du fond des foſſez, celuy du rez-de-chauſſée au niveau de la cour, & le profil des aiſles; un autre profil de toute la maiſon ſur ſa longueur, avec l'élevation d'un des côtez de la cour; une élevation en perſpective du bâtiment vû d'un des angles, & une autre élevation ſcenographique du Château, & d'une partie des jardins, vû du côté qui regarde la riviere.

Quant à l'expoſition de cet édifice, il n'auroit pas été facile d'en diſpoſer, parce qu'elle s'eſt trouvée déterminée par le canal de la riviere. La principale façade n'a point de parterre, & la riviere bat au pied par les dehors, qui ſont les foſſez, les terraſſes, jardins, & avant cour, & par les dedans, que l'on entend le bâtiment même avec ſa cour. Les foſſez qui environnent le Château ſont à telle hauteur, que dans l'Eſté, lorſque la riviere eſt la plus baſſe, il n'y auroit que le petit canal qui lui ſert de cuvette, qui ſeroit rempli d'eau; & ſi cette riviere étoit ſujette au débordement, elle pourroit inonder le bas étage, parce qu'il n'y a que ſept à huit pieds du fond des foſſez aux appuis des croiſées. Les terraſſes qui renferment les parterres de chaque côté, & qui ſont élevées, ſervent de contreſcarpe aux foſſez, & de murs de clôture aux jardins, dans leſquels on deſcend par des degrez qui ſont vis-àvis les portes des côtez de l'avant-cour; & ces terraſſes n'ont été faites que pour former le foſſé, & par conſequent tirer le bâtiment hors de l'eau, qu'il n'eût pas pû éviter, à cauſe que le terrain eſt trop plat, pour l'en pouvoir garentir.

Comme il n'y a point de plan general de l'étendue du parc, on ne voit point de baſſe-cour, qu'il faut ſuppoſer à côté des avenues. L'avant-cour n'a point de bâtiment, elle eſt enfermée dans les murs avec une demi-lune en dedans; & ſi elle avoit autant de profondeur qu'elle paroiſt avoir de largeur, elle ſeroit d'une grande étendue, parce qu'elle eſt auſſi large que la face du Château avec les foſſez. Le pont, qui a près de quatre toiſes de largeur, eſt interrompu dans le milieu par un pont de bois, qui ſe peut abaiſſer en baſcule contre la pile du côté du Château. Cette partie mouvante du pont n'a pas tant de largeur que le pont de pierre, & il s'en faut de chaque coſté la longueur des piédeſtaux où il y a des ſfinges; ainſi il luy peut reſter environ douze ou treize pieds de large. L'avant-cour, outre ſon étendue, a encore une place avancée devant que d'arriver au pont.

Ce Cahier ſe met entre les Planches 49. & 50.

La profondeur des fossez est égale à la hauteur du bas étage, qui est terminée au cordon, qui retient ce nom, quoiqu'il ne soit pas rond comme celui des forteresses & des quais, parce qu'il est à la même place, & c'est un plinthe orné de postes. L'escarpe & la contrescarpe ont assez de fruit: ce qui est necessaire pour la solidité de l'empattement de l'édifice. Cependant, au Château de S. Germain en Laye, qu'a fait bâtir François Premier, il n'y a point de fruit, & outre que cette maniere n'est pas si solide, elle est desagreable à la vûë. Toutesfois anciennement on faisoit les murailles des Villes & Châteaux à plomb, & on se contentoit de faire des retraites par assises, avec de petits glacis pour leur donner de l'empattement; & l'usage d'à present est different de cette construction, en ce que le bas du mur jusqu'à sa retraite est à plomb, & le reste est incliné en dedans. Or, la regle du fruit que doivent avoir ces murs, est de deux ou trois pouces pour toise aux forteresses; à l'égard des quais, ils n'en doivent pas tant avoir, parce que le courant de l'eau résiste en quelque maniere à la poussée des terres; il faut aussi prendre garde que le talus ne soit trop sensible, comme il paroist en ce dessein, parce qu'il semble que le bâtiment s'affaisse. Les tableaux des croisées bouchées ne sont pas paralelles, les feillures en étant à plomb.

Tout le corps du bâtiment a près de 42. toises de face sur 54. de profondeur; il est flanqué de quatre pavillons, & le corps de logis sur la riviere avance au-delà de deux pavillons, par deux avant-corps de chaque côté de 18. pieds chacun, & un petit au milieu d'environ 9. pieds; outre qu'à la face de devant il y a un autre avant-corps de dix à onze toises de large.

La plus grande partie du bas étage est destinée pour l'usage de la maison, & on y entre pardevant sous une arcade du pont, la plus proche du bâtiment, & par le milieu de la façade du costé de la riviere. Toutes les pieces de cet étage ne reçoivent du jour que par dehors, parce qu'elles sont adossées contre le terreplain qui forme l'aire de la cour; & quoiqu'au corridor de l'aisle gauche, & aux enfoncemens circulaires, il y paroisse des fenêtres, on doit croire que ce ne peut être que par des abajours & soûpiraux, dont les ouvertures ne paroissent, ny dans les élevations, ny dans les profils de la cour, & qui ne devroient pas être marquez dans ce plan. Le pont & le petit avant-corps où est la porte de ce bas étage du costé de la riviere, sont décorez de bossages; & il en faudroit encore aux encoignures des pavillons, parce que ces bossages rustiques semblent consolider les extremitez : ce qui a été pratiqué fort à propos au portail du Louvre, & aux deux aisles, dans la partie basse qui doit former le fossé.

Les murs de cet étage sont d'une grande épaisseur, non seulement parce que du costé de la cour, il faut qu'ils retiennent la poussée des terres, & que du costé du fossé ils doivent resister aux débordemens de la riviere, mais aussi parce qu'ils servent de base à l'édifice; de sorte que ces murs, au droit de leur empattement, doivent avoir de largeur près du double de ceux du rez-de-chaussée. Pour ce qui est des murs qui doivent retenir les terres, il faut qu'en dehors ils ayent des éperons ou arcsboutans, selon l'avis de Vitruve, quand même il y auroit du logement, comme dans ce bas étage, qui retient mieux qu'un mur simple, parce qu'en cette occasion ces éperons sont en

dehors, & dans les terres maſſives, ce qui eſt meilleur que beaucoup d'épaiſſeur, comme elle eſt icy au mur du corridor ſous l'entrée, qui a près de dix pieds, d'autant que ces éperons, ſans les faire, ny ſi ſerrez, ny ſi ſaillans que Vitruve le conſeille, diviſant la terre en pluſieurs parties, qui n'étant pas unies enſemble, pouſſent les murs avec moins de violence, comme on voit par comparaiſon, lorſqu'on met aux fenêtres du dôme d'une Egliſe, ou de quelque édifice extrémement élevé, des chaſſis de fil-de-fer, éloignez des vitres d'un pied au moins, ce qui n'eſt pas pour les garantir des coups de pierres qui n'y pourroient atteindre, mais afin que les tourbillons de vent qui viennent avec impetuoſité, ſoient partagez en tant de petites parties, qu'ils ne puiſſent enfoncer les paneaux en plomb. Les quatre piles qui ſont devant le pied du mur de face du fond de la cour, répreſentent aſſez ces éperons, mais ils n'ont pas été faits à cette fin, le mur en cet endroit étant plus épais qu'en aucun autre, mais pour porter les degrez par où on monte dans le veſtibule.

Le corridor qui eſt ſous le portique de l'entrée, ne reçoit du jour que par deux fenêtres, & de la porte qui eſt devant une des piles du pont. Le pavillon qui eſt à droite en entrant, eſt occupé par une ſalle de bains, & toute l'aiſle n'eſt qu'une galerie. Quant à l'autre pavillon de l'aiſle qui le ſuit, ce ſont des pieces pour les neceſſitez de la maiſon, auſquelles un petit corridor donne entrée à toutes ſéparément. Pour les pieces qui ſont ſous le corps de logis, d'un côté eſt la cuiſine, la dépenſe, & la ſalle à manger, qui eſt plutoſt une ſalle du commun, dans l'endroit où elle eſt; & de l'autre eſt l'appartement du bain, auquel la galerie ſert de communication. Le veſtibule eſt double, & celuy de derriere eſt comme une grotte pour ſe repoſer au frais pendant la chaleur du jour.

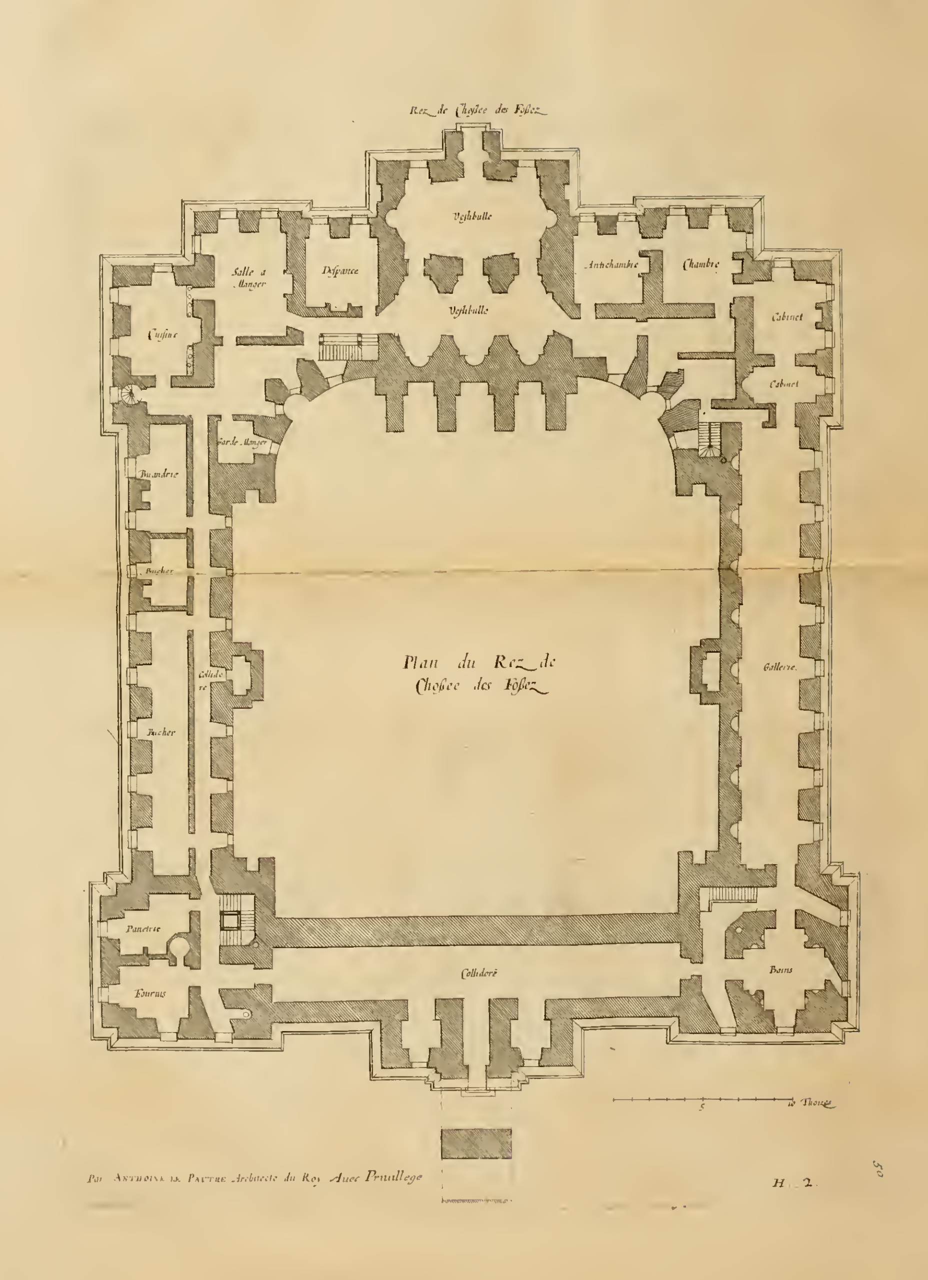
L'étage du rez-de-chauſſée répond dans toute ſon étenduë à celuy de deſſous. Le pont eſt de niveau avec la cour, & aux deux côtez de l'entrée il y a deux chambrettes pour les ſentinelles de la garde du Château. La fermeture de la porte eſt dans le milieu de l'allée: ce qui fait un enfoncement qui ſert de petit porche devant la porte. Derriere la façade de l'entrée, il y a un portique de ſept arcades, par où on entre à droite dans la chapelle, qui répond ſur les bains, & à gauche dans un logement, qui pourroit ſervir au Capitaine ou Concierge du Château. Les deux aiſles ſont occupées par deux grandes galeries égales en largeur, ayant plus de vingt pieds; mais différentes de longueur, puiſque celle de l'aiſle droite a quatre toiſes plus que l'autre qui en a vingt-cinq. Elles ont leur entrée par le milieu des côtez de la cour. L'une de ces deux galeries peut ſervir d'orangerie, ou être partagée en deux appartemens.

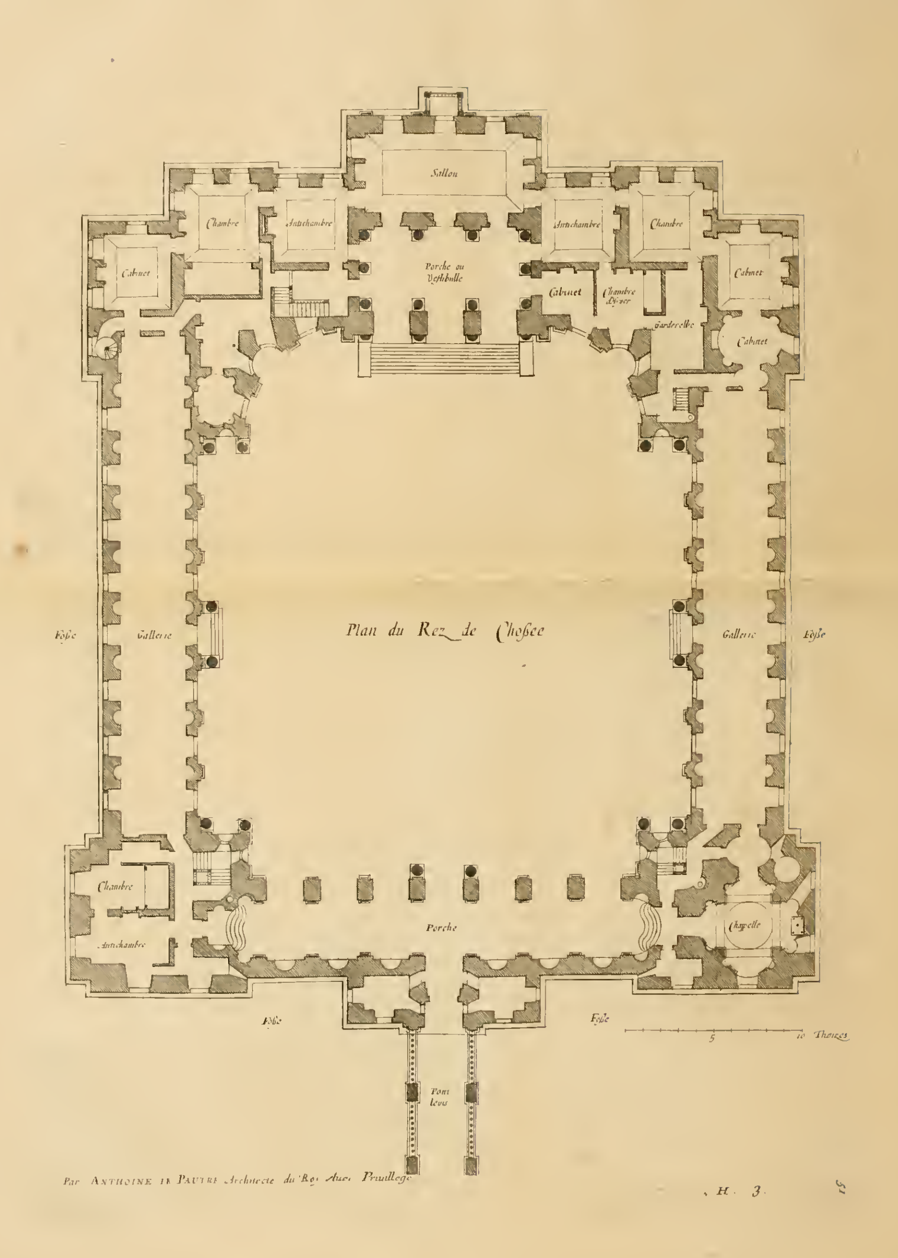
Le corps de logis du fond de la cour eſt compoſé d'un veſtibule, d'un ſalon, & de deux grands appartemens. La cour eſt terminée par deux parties circulaires, & le corps de logis a un avant-corps dans le milieu, par lequel on entre par trois portes égales dans le veſtibule, qui eſt orné de dix colonnes dans le plan, quoique dans l'élevation il n'y en ait que huit, celles des deux fonds étant retranchées, & à leur place il y a des ſtatuës, ainſi qu'il paroiſt dans le profil ſur la longueur. Ces colonnes ſont de même ordre & grandeur

que celles de la cour. Le ſallon a de longueur deux fois ſa largeur, qui eſt de près de cinq toiſes. L'appartement de l'aiſle droite a plus de pieces que celuy de l'aiſle gauche; & les trois principales de chaque côté, qui ont des vûes ſur la riviere, ont des plafonds avec des courbes. Il n'y a point de grand eſcalier dans ce Château, parce que les appartemens conſiderables ſont au rez-de-chauſſée de la cour. Les petits eſcaliers qui ſont en différens endroits, ſervent à monter dans un petit étage carré en maniere d'entreſolle, & dans les combles, où il peut y avoir un étage en galetas, ſur les appartemens ſeulement, les combles des aiſles n'étant que de petits greniers.

L'exterieur de ce Château n'a pas beaucoup d'ornemens, & conſerve aſſez de grande maniere. L'entrée eſt décorée d'un ordre Dorique avec deux colonnes, qui ne paroiſſent pas dans le plan, & des boſſages couvrent le reſte de l'avant-corps, dont la couverture des deux côtez eſt faite de dalles de pierres à joints recouverts. Le ſallon qui forme un avant-corps ſur la façade qui regarde la riviere, a quatre pilaſtres Doriques également eſpacez, & les trois frontons de ſes croiſées ſont angulaires; mais aux aiſles ils ſont alternativement cintrez & angulaires. Outre une double retraite au pied de cet étage, les appuis des croiſées regnent en plinthe, & les tablettes d'appuy ſont portées par des conſoles. Le petit étage carré a ſes fenêtres mezanines dans une eſpece de friſe, avec une corniche de couronnement de la hauteur de l'entablement Dorique; cette friſe ayant une grande ſaillie au-delà du vif du mur, ſans quelque moulure au deſſous, rend cet entablement peſant. Le plinthe qui regne au-droit des frontons, eſt de la hauteur de leurs corniches, comme on en voit un pareil derriere le vieux Louvre, qui a la même cimaiſe des frontons. Or, c'eſt un abus de faire regner un plinthe ailleurs qu'au-droit des planchers, puiſqu'il n'eſt fait que pour marquer par-dehors les hauteurs des étages, & interrompre ce grand vuide qui ſeroit depuis le bas juſques au haut du mur de face d'une maiſon.

La cour a trente toiſes de longueur ſur vingt-ſept de largeur; elle eſt d'une grande étendue, à proportion de la hauteur du bâtiment, qui n'a d'élevation que le quart de ſa largeur, ſans y comprendre les combles. L'ordre Dorique regne à l'entour, dont la diſtribution paroiſt juſte, nonobſtant les avant-corps des angles, & les parties circulaires des fonds de la cour. Les entre-colonnemens ſur les arcades ſont égaux, & de trois triglyphes ſur le vuide de l'architrave, excepté les avant-corps avec des colonnes que forment les pavillons de devant, & qui ont leurs reſpectifs au fond de la cour, parce qu'il n'y a qu'un triglyphe ſur l'entre-colonnement. Il faut toutesfois obſerver que les trois arcades qui ſont dans la partie circulaire de la cour, paroiſſent égales dans l'élevation, autant qu'on en peut juger par le nombre égal des triglyphes & métopes, & ne le ſont pas dans le plan, où l'arcade qui eſt en niche, pour y trouver deux croiſées, eſt plus large que les entre-colonnemens des côtez, qui n'ont point de plan d'arcade. Ainſi, cet ordre qui étoit aſſez bien conduit dans la diſtribution de ſa friſe au reſte de la cour, s'eſt trouvé défectueux dans ces parties circulaires, qui ſont fort difficiles à bien pratiquer, & dont il faut chercher avec le compas une partie de la circonference égale à la ligne droite d'une même diſtribution.

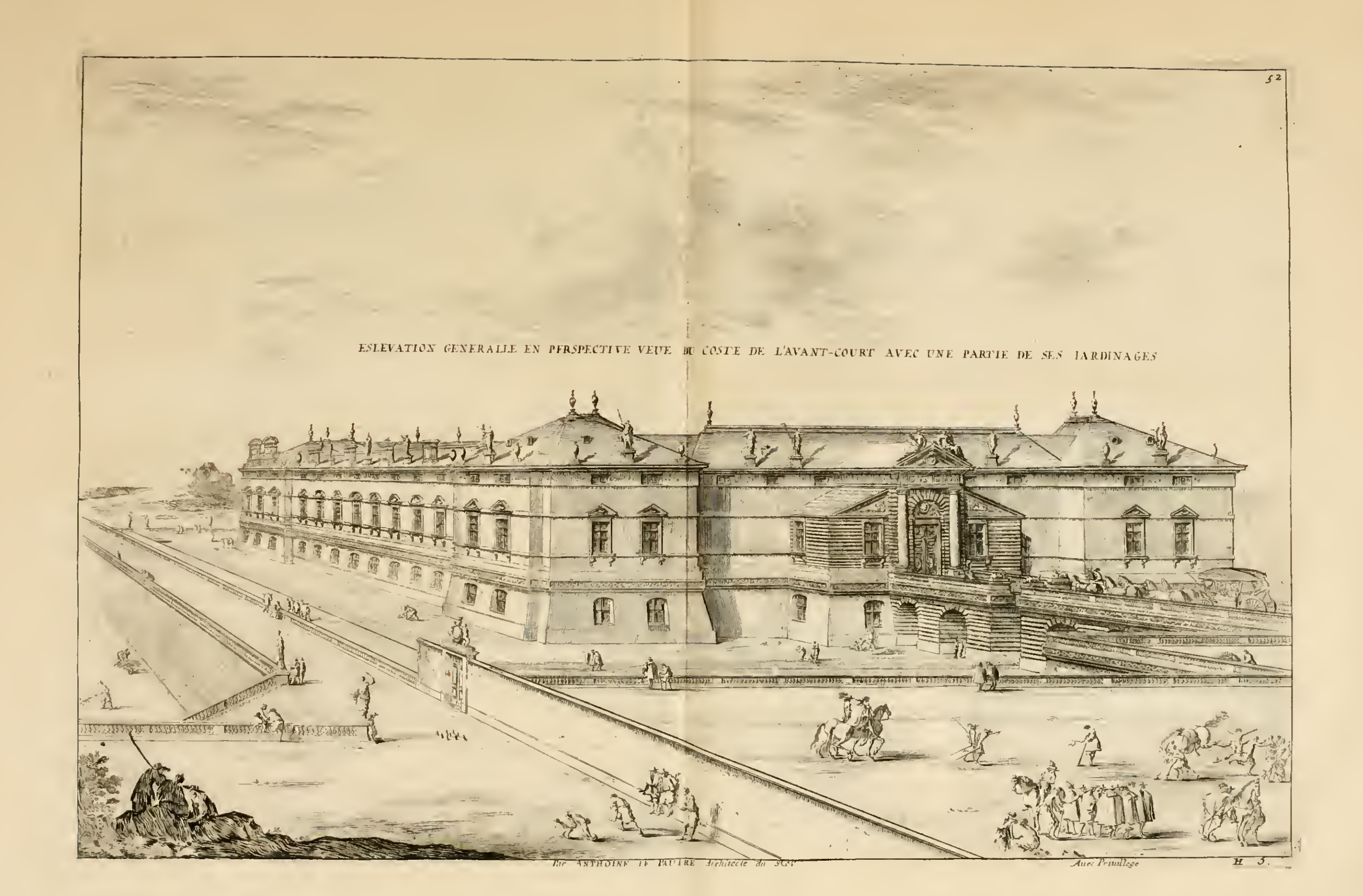

Rez de Choßee des Foßez
Vestibulle
Vestibulle
Salle a Manger
Despance
Antichambre
Chambre
Cuisine
Cabinet
Cabinet
Garde Manger
Buandrie
Bucher
Collidore
Bucher
Plan du Rez de
Choßee des Foßez
Gallerie
Panetrie
Fourns
Collidoré
Bains
10 Thoises
Par Anthoine le Pautre Architecte du Roy Auec Priuillege
H. 2.



Par ANTHOINE LE PAUTRE Architecte du Roy Avec Priuillege

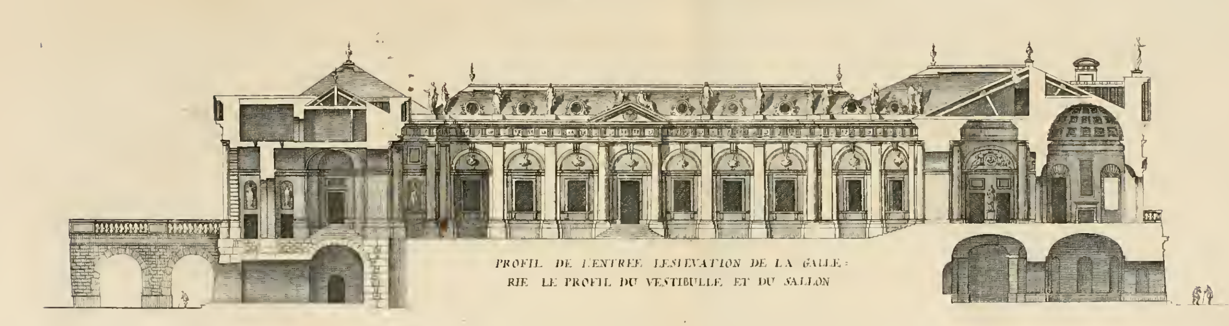
, H. 3.




52
ESLEVATION GENERALLE EN PERSPECTIVE VEUE DU COSTE DE L'AVANT-COURT AVEC UNE PARTIE DE SES IARDINAGES
Par ANTHOINE LE PAUTRE Architecte du Roy
Avec Privilege
H 3.

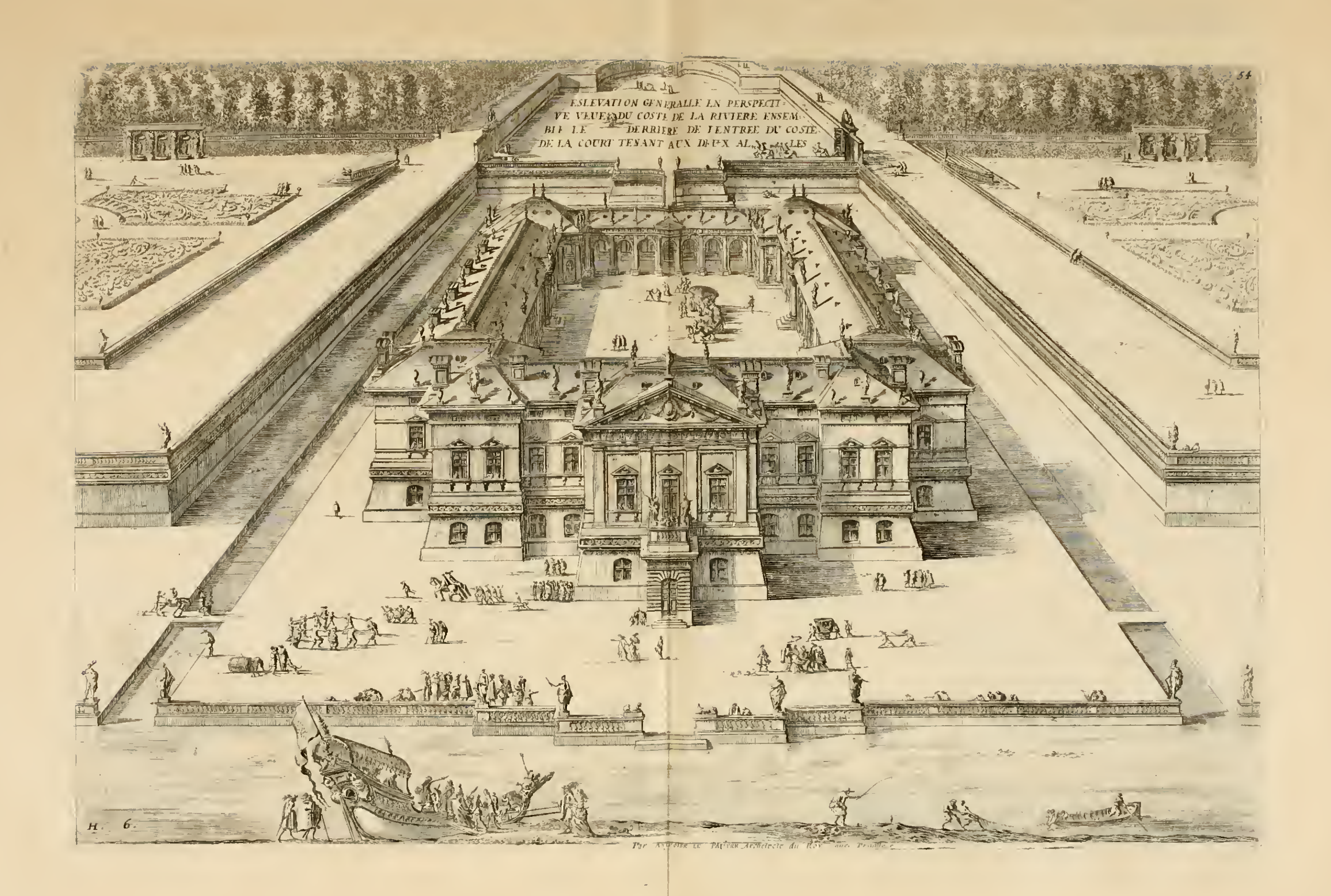


ESLEVATION DU FONDS DE LA COURT AVEC LE
PROFIL DES DEVX GALLERIES EN AILES



PROFIL DE L'ENTREE LESLEVATION DE LA GALLE=
RIE LE PROFIL DU VESTIBULLE ET DU SALLON

Par ANTHOINE LE PAUTRE *Architecte du Roy*
Auec Priuillege


54
ESLEVATION GENERALLE EN PERSPECTI-
VE VEUE DU COSTE DE LA RIVIERE ENSEM-
BLE LE DERRIERE DE LENTREE DU COSTE
DE LA COURT TENANT AUX DEUX AL LES
H. 6.



DISCOURS HUITIÉME.



E huitiéme & dernier Dessein est celuy de l'Eglise du Monastere du Port-Royal au Fauxbourg S. Jacques. Cinq planches en font voir les parties, sçavoir le plan au rez-de-chaussée, l'élevation du portail, le profil sur la largeur de l'Eglise, un autre profil sur la longueur, & l'élevation de la moitié du portail, avec un profil de la moitié de l'Eglise, & d'une partie du Monastere; le tout en perspective.

Le dessein de cette Eglise est le seul du livre, qui ait esté mis en œuvre; il est different de l'ouvrage, en ce qu'il n'a point de porche, ny de statuës, & que les trompes & la coupe en dedans n'ont point de sculpture, ces ornemens ayant été retranchez, pour éviter la dépense. Quoique cette Eglise ne soit qu'une Chapelle de Monastere, elle ne laisse pas d'être d'une proportion fort agreable dans son peu de capacité. La principale entrée est sur le flanc, comme celle presque de toutes les Eglises de Religieuses, parce qu'il faut que le Chœur regarde le grand Autel, du moins autant qu'il se peut faire. L'ordre qui est Ionique, est le même dedans que dehors; le chapiteau en est angulaire, & l'entablement Corinthien, avec modillons sans denticules; & les pilastres des quatre pilliers qui portent la coupe, ne sont pas brisez, mais terminent dans le massif, parce que ces pilliers n'ont pas assez de largeur, & ils ne pouvoient être au plus que d'un demy pilastre de chaque côté, qui en eût formé un entier, comme il a esté fait dans l'Eglise de S. Loüis des Peres Jesuites, ruë S. Antoine. Il y a plusieurs manieres de disposer les pilastres de ces pilliers, dont les uns sont de telle sorte, que dans la moindre largeur le pilastre se trouve entier brisé deux fois, & la face diagonale n'est que le tiers du diametre, dont les côtez font les deux autres où les deux pilastres sont brisez, & forment quatre demy pilastres, dont deux sont sur la diagonale, & les deux autres à angle droit, comme aux Eglises de la Sorbonne, & de Saint Jean des Florentins à Rome; & cette maniere est la meilleure, & celle que Michel Ange a mis en œuvre dans l'Eglise de Saint Pierre, & qui a esté imitée au Val de Grace. Il faut observer que les faces de ces pilastres, tant diagonales, que laterales, ont plus de largeur ensemble, que le pilastre entier, ensorte qu'à ceux de Saint Pierre, il n'y a que sept canellures aux pilastres de front, & neuf à ceux qui sont brisez: ce qui ne semble point défectueux, quoique le Corinthien soit réduit entre huit & neuf diametres de hauteur. La coupe qui porte sur la corniche des trompes est de quatre toises deux pieds de diametre, & plus haute à l'ouvrage qu'elle ne paroît icy; & n'ayant point d'ouverture, elle ne reçoit du jour que des fenêtres de l'Eglise, & elle ne s'éleve au-dessus de la corniche du couronnement des trompes, pas même d'un zocle ou piédestal; ainsi elle ne paroist pas au-dessus du comble, dont les parties sont distinguées avec plus d'exactitude, que dans les au

tres édiffices. Pour l'architecture du Monastere, tant dans les dedans que les dehors, elle est fort simple; & dans le détail des parties de l'Eglise & de la maison, comme il y a beaucoup de choses changées, il est facile de connoître que ces desseins ont été gravez devant que l'ouvrage ait été achevé; c'est pourquoi, à cause du peu de remarques qu'on peut faire sur ce bâtiment, & qui peuvent être faites sur le lieu, on parlera des Temples en general, qui sont les plus nobles sujets de l'Architecture.

Les diverses religions ont été cause de la differente structure des Temples; & sans s'arrêter à ceux que le Paganisme a élevé aux Idoles, quoiqu'ils ayent été les premiers construits, & que la belle architecture en ait tiré son origine, comme ce qui nous en reste a été converti en un plus saint usage, & que depuis quelques siecles ces mêmes ordres, qui servoient aux Temples de Diane d'Ephese, de Jupiter Olympien, & d'une infinité d'autres, par un heureux changement ont été employez dans nos Eglises; c'est pourquoi il ne les faut plus considerer que comme des ornemens accessoires & étrangers, qui ne sont employez que par rapport aux Saints ausquels les Eglises sont dédiées, comme l'ordre Dorique aux Martyrs, & l'Ionique & le Corinthien aux Vierges; la composition du Temple étant le principal objet de sa construction, & de la distinction du vrai culte d'avec le faux.

La premiere observation qu'on fait, lorsqu'on bâtit une Eglise, est l'exposition de sa face principale, qui doit être tournée vers le Couchant: ce qui n'est pas seulement recommandé par les Canons de l'Eglise, parce que le Temple de Salomon étoit ainsi exposé, mais même parce que les Payens l'ont observé le plus qu'il leur a été possible, & que Vitruve le conseille; & il n'y a que les seuls Mahometans qui négligent cette circonstance, parce qu'il suffit, lorsqu'ils prient, qu'ils ayent le visage tourné vers la Meque, où est le tombeau de leur faux Prophete. Cette exposition a été affectée aux vieilles Eglises avec tant de scrupule, que ceux qui les ont bâties ont préferé cette situation à quelque place ou grande ruë, dont on pouvoit avoir un abord plus facile, & un aspect plus agreable: ce que les modernes n'ont pas suivi si religieusement, tant à cause des magnifiques portails qu'ils ont faits, qu'il est nécessaire de considerer d'une distance proportionnée à leur hauteur, que parce que le chevet étant tourné du côté d'une grande rue, le btuit des passans pouvoit interrompre ceux qui font leur priere dans le Sanctuaire. Les Eglises doivent être isolées, autant qu'il se peut faire; de sorte que si elles sont jointes à quelqu'autre édifice, il faut que ce ne soit qu'au Monastere, ou Seminaire des Prêtres qui les desservent: ce qui est non seulement à observer, afin de joüir de la vûe des dehors du Temple, mais parce qu'il est indécent que des maisons profanes ayent quelque communication avec celles qui sont destinées à l'honneur de Dieu.

Quant à la forme des Eglises, elle est differente, si elles sont Paroisses, ou de Monastere. Les Paroissiales ont toûjours plus d'étendue, à cause de la quantité du peuple qui s'y doit rrouver, & des divers lieux pour l'administration des Sacremens. Les unes & les autres se divisent en deux parties, qui sont la Nef & le Chœur. La Nef est commune aux Prêtres & aux Laïques, & le Chœur n'est que pour ceux qui font l'Office, & fait ordinairement partie du

Temple, comme dans toutes les Paroiſſes, & Convents de Religieux ; & quelquefois il en eſt ſéparé, ainſi qu'aux Monaſteres de Filles. Dans toutes les Egliſes que nous appellons Gothiques, la Nef eſt ſéparée du Chœur avec tant de diſtinction, qu'il ſemble que ce ſoit deux Egliſes; le Jubé, qui eſt interpoſé entre l'un & l'autre, ſert pour chanter les Evangiles, afin que tout le peuple les puiſſe entendre. Toutesfois cette maniere n'eſt plus en uſage dans les Egliſes modernes, parce qu'on a remarqué qu'outre que cette ſéparation diminuoit l'étenduë du lieu & de la voix, elle empêchoit encore que ceux qui ſont dans la Nef, puſſent voir le Sacrifice & les cérémonies; ainſi on s'eſt contenté de faire ſeulemeut une clôture de la hauteur des chaires des Prêtres, avec quelques ouvrages de fer au-deſſus, qui laiſſant la vûë libre, ferment aſſez le Chœur, pour en défendre l'entrée, lorſqu'il y a quelque ceremonie extraordinaire. Quoique dans les Egliſes bien deſſervies, il ſoit néceſſaire que le Chœur ſoit ſéparé de la Nef, il y en a peu à Rome de cette maniere ; de ſorte que dans l'Egliſe de Saint Pierre, il faut bâtir un Chœur avec des tapiſſeries, lorſqu'il y a Chapelle Papale, parce que le Chœur des Chanoines, où ſe fait l'Office ordinaire, n'eſt que pour le Clergé; & ce qui eſt preſque ainſi dans toutes les autres Egliſes de Monaſteres, qui ſont bâties depuis un ſiecle, parce que les Religieux ſe retirent, ou derriere le grand Autel, ou dans quelque Chapelle, afin de laiſſer l'aire du Temple libre, où il n'y a ny bancs, ny œuvre, ny chaire à prêcher; qui en diminuënt la grandeur. Auſſi cette maniere, qui eſt pratiquée par toute l'Italie, rend les Egliſes les plus beaux édifices des Villes; & celle de Saint Pierre du Vatican n'eſt pas ſeulement la plus belle qui ſoit aujourd'huy, mais elle ſurpaſſe les plus fameux Temples dont il nous reſte des veſtiges ou des memoires.

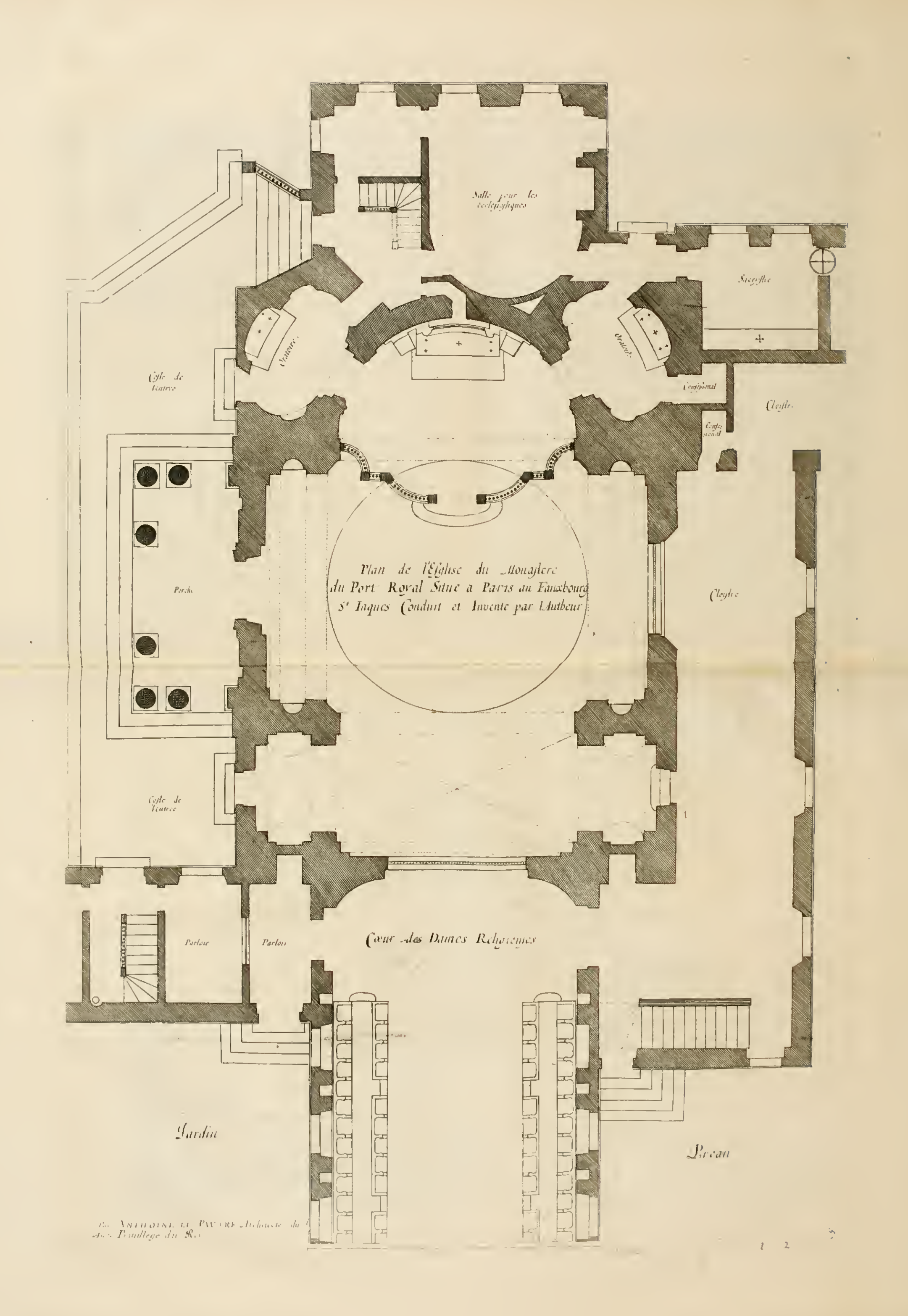
Pour les proportions que doivent avoir les Temples, elles ſont auſſi differentes, que leur ſtructure eſt diverſe; & il étoit facile aux Payens de regler ces proportions, parce que ce n'étoit que quatre murs qui enfermoient l'étendue de la partie qu'ils appelloient *Cella*, & qui n'étoit ornée que de quelques ſtatues, donnant toute la magnificence aux dehors, & faiſant des porches & portiques ſimples ou doubles, & dont la compoſition étoit aiſée, comme on le peut voir, tant par les anciens Temples, qui étoient ronds ou carrez, qui reſtent, que par les écrits de Vitruve; ils évitoient les entablemens recoupez, & les avant-corps, puiſque le nombre pair des colonnes ne ſe rencontre qu'au porche, les parties laterales les ayant ordinairement en nombre impair. Auſſi le pourtour du Temple renfermé dans quatre lignes droites ou une circulaire, conſervoit davantage la maſſe de l'édifice, & luy donnoit de la ſolidité, à quoi contribuoient les entre-colonnemens ſerrez, puiſqu'on remarque peu d'architrave, avec des clavaux ſur des colonnes iſolées, les faiſant d'une ſeule pierre, & le plus ſouvent de marbre. Ceux qui ont bâti les Egliſes Gothiques, ſe ſont efforcez de rendre leurs ouvrages durables, & les faiſans paroiſtre ſurprenans, en faire concevoir autant d'admiration que de reſpect; ils ont tellement réüſſi dans ce genre de bâtir, que ces ouvrages qui ſubſiſtent depuis pluſieurs ſiecles, leur ont acquis la réputation d'être les plus hardis ouvriers qui ayent élevé des édifices. Ils ont auſſi mis les ornemens au dehors avec profuſion, parce qu'ils ont ſuppoſé que les de-

dans devoient être ornez de tapisseries & de tableaux. Dans leurs proportions ils ont eu égard à l'harmonie que doivent avoir les Temples, lorsqu'on y chante, & ont negligé pour ce sujet les plus belles regles du Dessein, qu'il est difficile d'accorder avec celles de la Musique; aussi leur largeur & longueur ne sont point proportionnées à leur hauteur, de sorte qu'il se trouve des Eglises qui ont en hauteur de nef près de trois fois leur largeur, bien qu'elles ne doivent avoir que deux fois; & quoiqu'ils les ayent percées de beaucoup de fenêtres, elles sont toutesfois obscures, à cause des roses & croisillons de pierre, & des vitres peintes, en quoi ils faisoient consister leur magnificence. Ils ont fait, avec raison, le plan de leurs Eglises en croix: ce qui a été pratiqué, dès que Constantin a fait construire ses Basiliques. Outre que cette figure est mysterieuse, elle donne idée de rendre le plan aussi ingenieux que grand, & s'accommode aax usages du culte de notre Religion; parce qu'on peut mettre dans la croisée, ou des portes, ou de grands autels. Mais ce qui acheve de rendre nos Eglises admirables, & en quoi elles surpassent les Temples de l'antiquité, ce sont les dômes qu'on éleve sur quatre trompes, lesquels, quoique surprenans, sont portez avec autant de solidité, que s'ils étoient fondez à plomb dans l'étenduë de leur circonference, comme le Pantheon. Cette maniere a été inconnue aux anciens, & les plus vieux qui subsistent, sont ceux de Sainte Sophie à Constantinople, de Saint Marc à Venise, de Saint Antoine à Padoue; & il y en avoit à Rome, avant que l'Eglise de S. Pierre fût commencée, puisqu'il s'en trouve un sur le milieu de la grande salle de l'Hôpital du Saint Esprit, & un autre dans l'Eglise de Notre-Dame du Peuple.

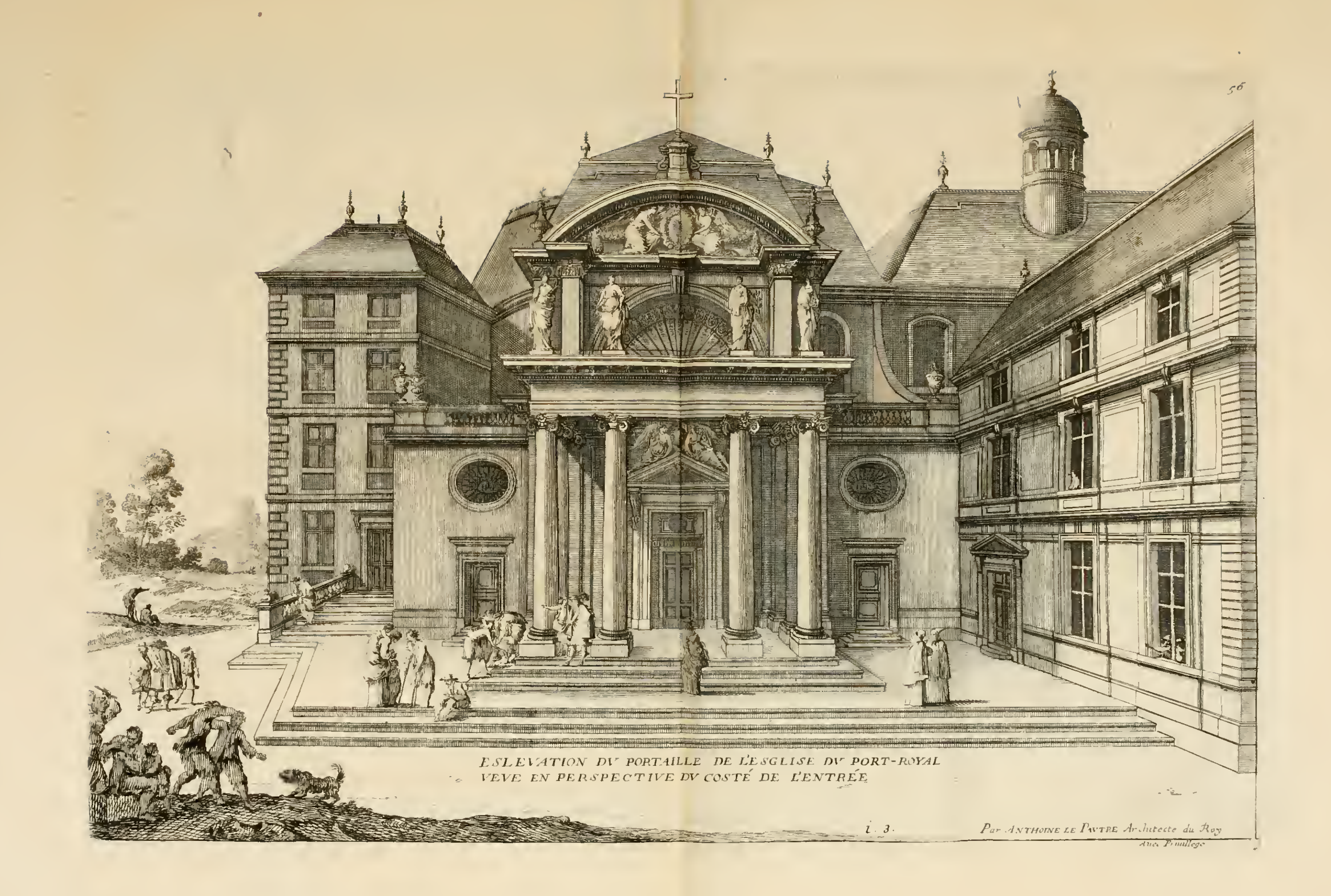
Les plus belles proportions ne consistent pas dans les minuties, dont certains Architectes prétendent que leur Art dépend, & font autant de mysteres qu'il y a de regles. Ces proportions se trouvent dans le sesquialtere, le double, le triple & le quadruple, selon la relation que doivent avoir les parties au tout; & ceux qui ont bien observé les bâtimens antiques, & particulierement le Pantheon, les y ont trouvées; & on remarque toûjours que la plus belle arcade est celle qui a le double de sa largeur, & la plus belle colonne la juste quantité des modules de son ordre, les minutes n'étant considerables que dans le détail des moulures. Pour la quantité des ornemens, outre qu'elle coûte beaucoup, elle diminue souvent la grandeur du lieu qu'elle décore; & il y a plusieurs ouvrages, dont la richesse altere la regularité. Il y a enfin des personnes qui s'imaginent que le merveilleux d'un édifice dépend d'un enchantement, dont le jugement ne peut pas rendre raison, parce qu'il est surpris par les yeux, & que cette surprise est causée par l'abondance des ornemens, & la rareté de la matiere, sans faire réflexion qu'il n'y a que les belles proportions qui impriment le respect & l'étonnement dans les esprits intelligens, & que plusieurs Eglises de Naples, avec la profusion de l'or & des marbres, sont inferieures en beauté à celle de Sainte Justine de Padouë, avec la simple blancheur de ses murs.

EXTRAIT DU PRIVILEGE DU ROY.

PAR Privilege du Roy, donné à Paris le 28. jour de Decembre 1652. signé CROISET, il est permis au Sieur Antoine le Paultre de faire imprimer ses Ouvrages d'Architecture durant le temps & espace de vingt années, avec défenses à tous autres qu'à ceux qui auront droit de luy, de les imprimer, sur les peines portées dans ledit Privilege.


Plan de l'Eglise du Monastere
du Port Royal Situe a Paris au Fauxbourg
St Jaques Conduit et Invente par l'Autheur
Salle pour les ecclesiastiques
Sacristie
Oratoire
Oratoire
Confessional
Cloistre
Cloistre
Porche
Coste de l'entree
Coste de l'entree
Parloir
Parloir
Cœur des Dames Religieuses
Jardin
Preau





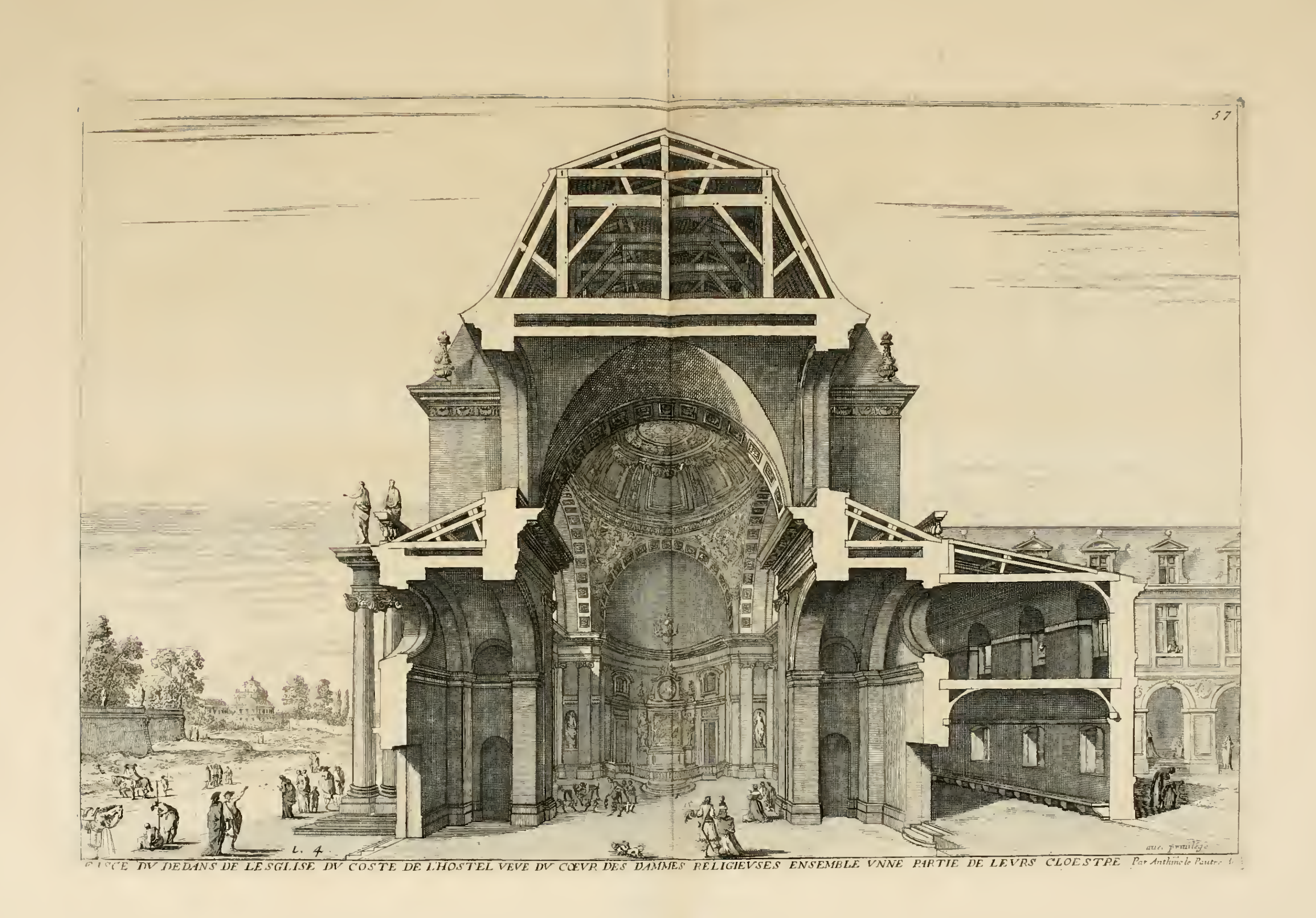
ESLEVATION DV PORTAILLE DE L'ESGLISE DV PORT-ROYAL
VEVE EN PERSPECTIVE DV COSTÉ DE L'ENTRÉE

i. 3.

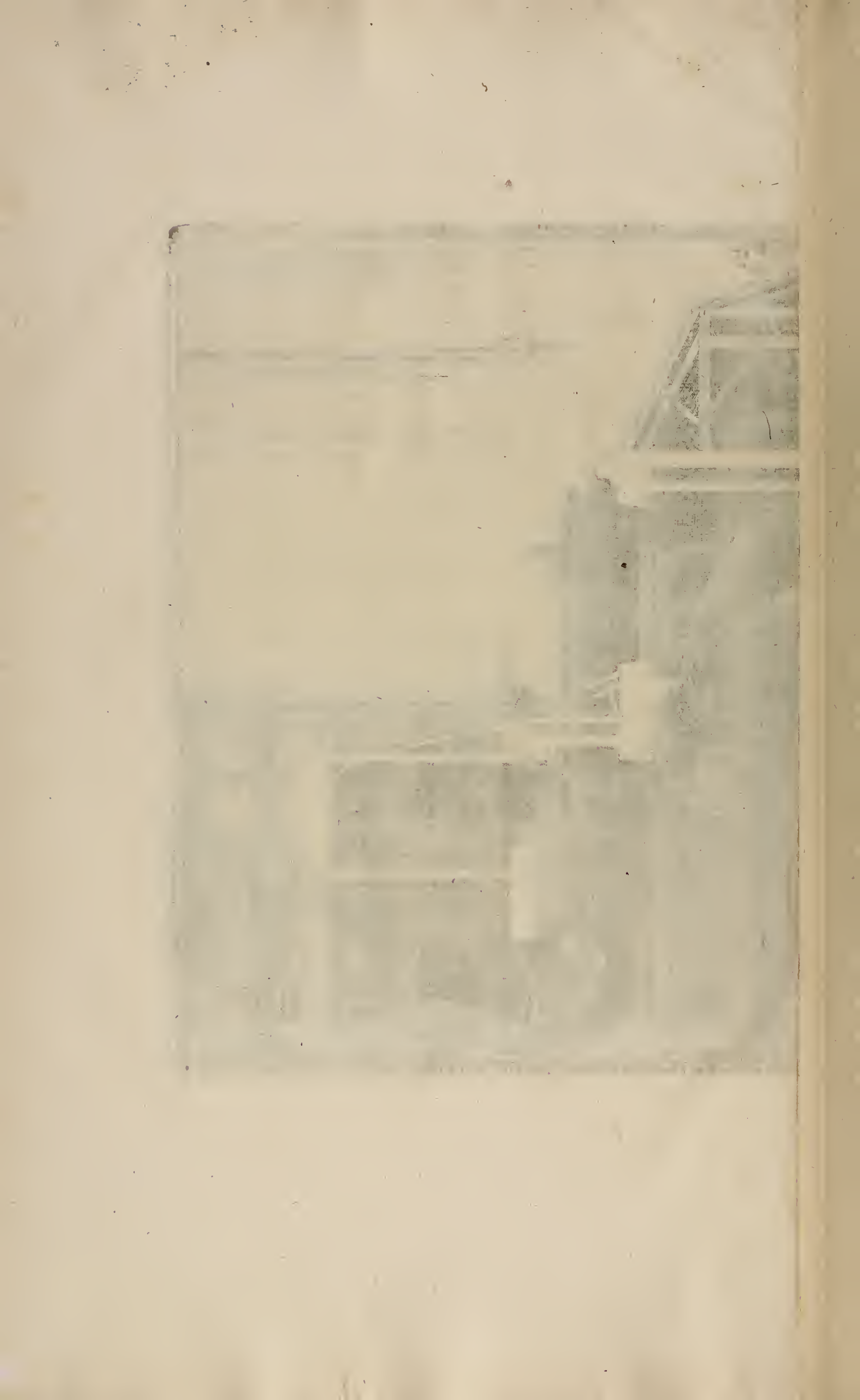
Par ANTHOINE LE PAVTRE Architecte du Roy

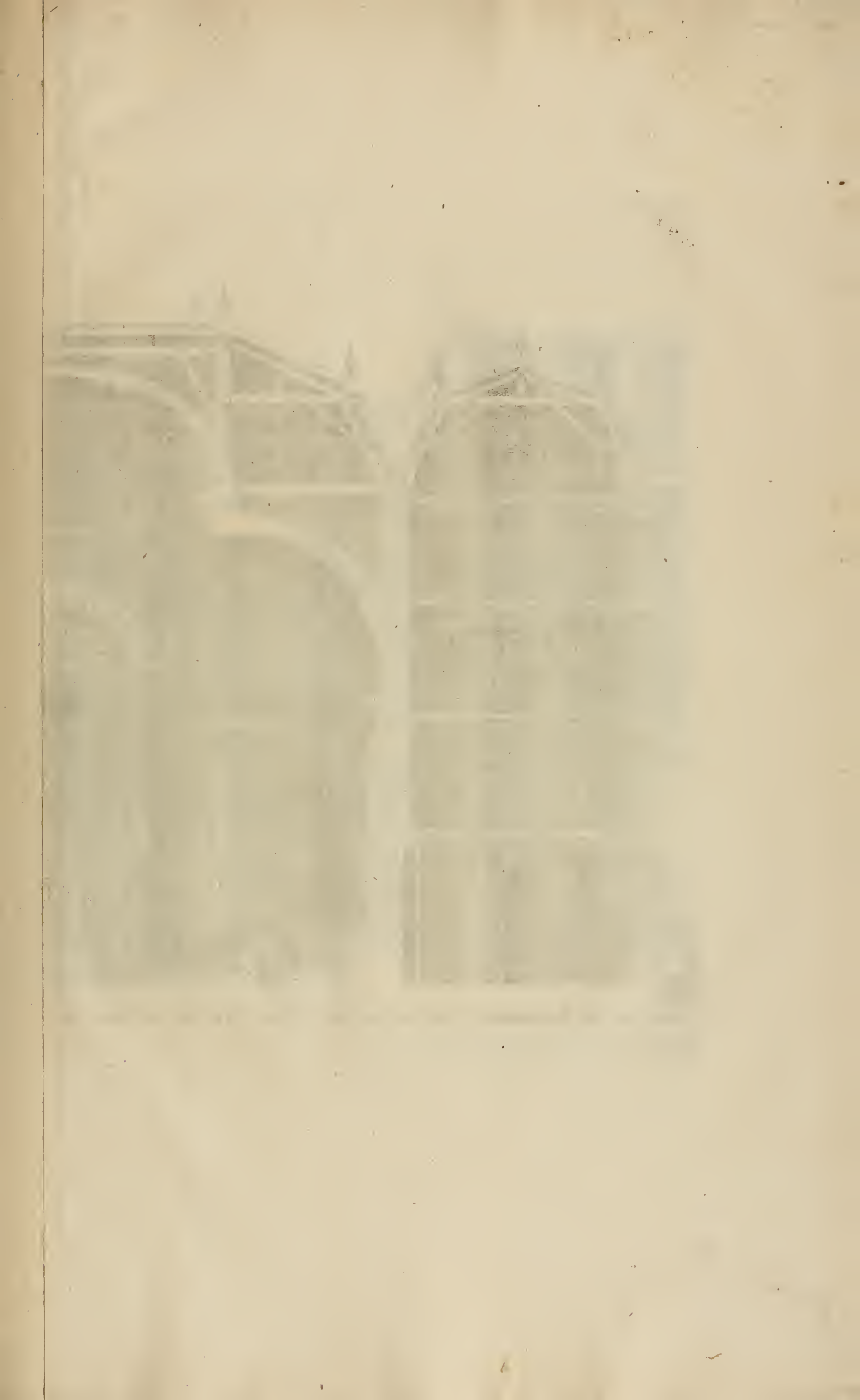
Auec Priuilege

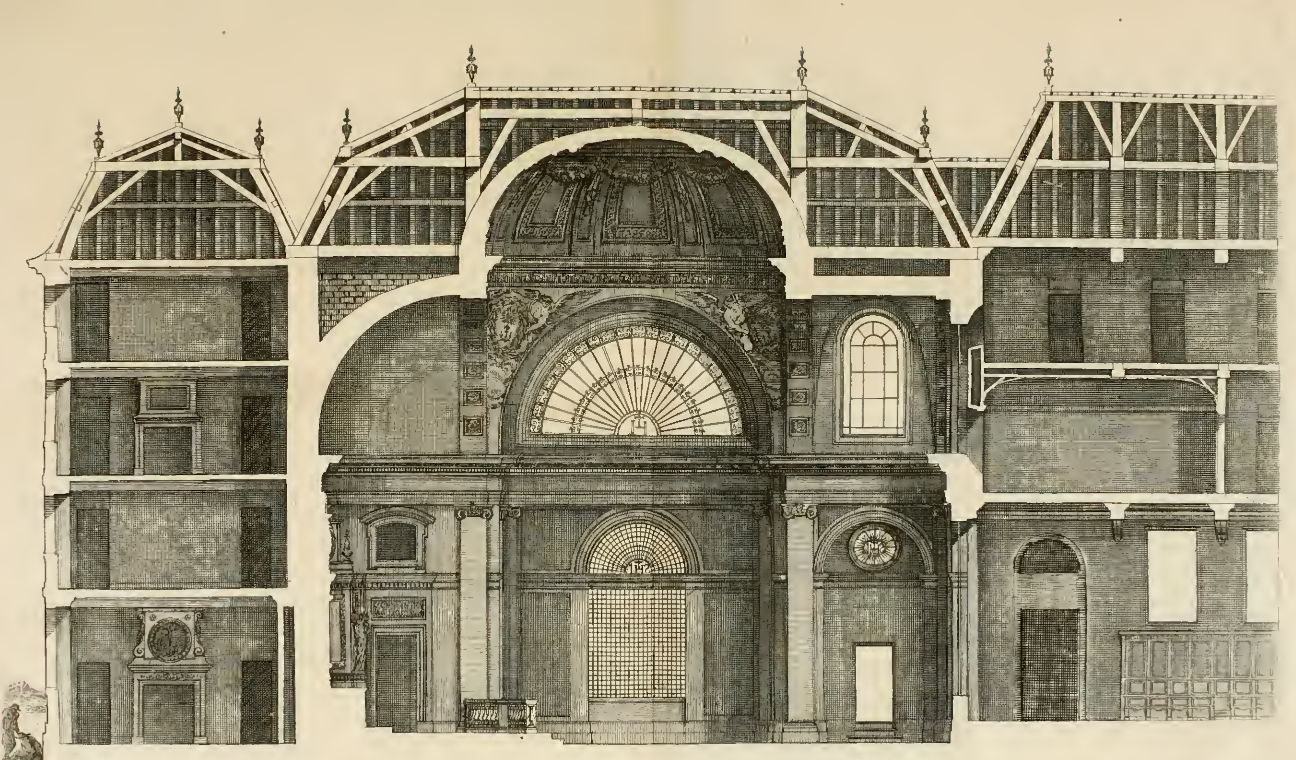




FACE DV DEDANS DE LESGLISE DV COSTE DE L'HOSTEL VEVE DV CŒVR DES DAMMES RELIGIEVSES ENSEMBLE VNNE PARTIE DE LEVRS CLOESTRE *Par Anthoine le Pautre*





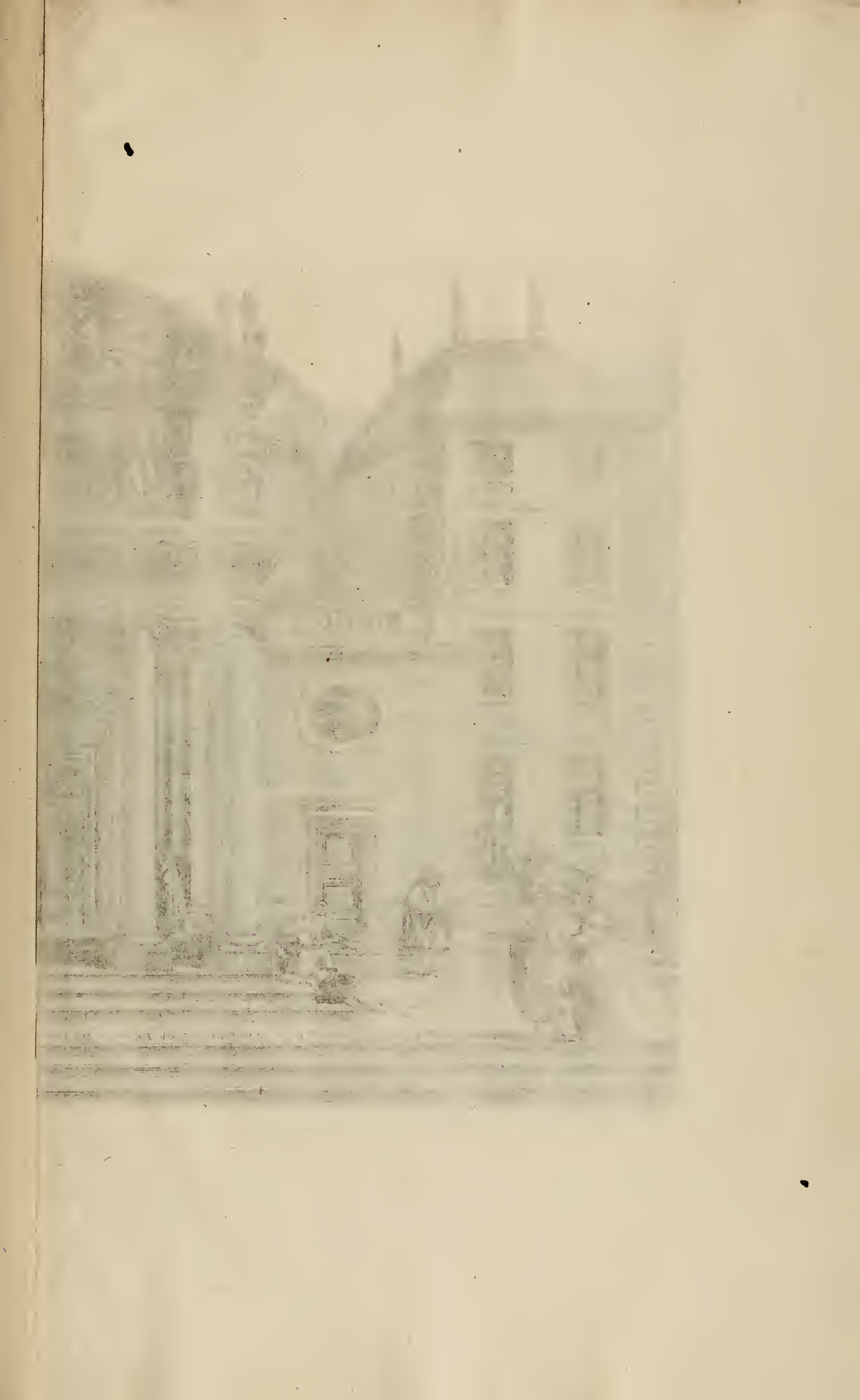


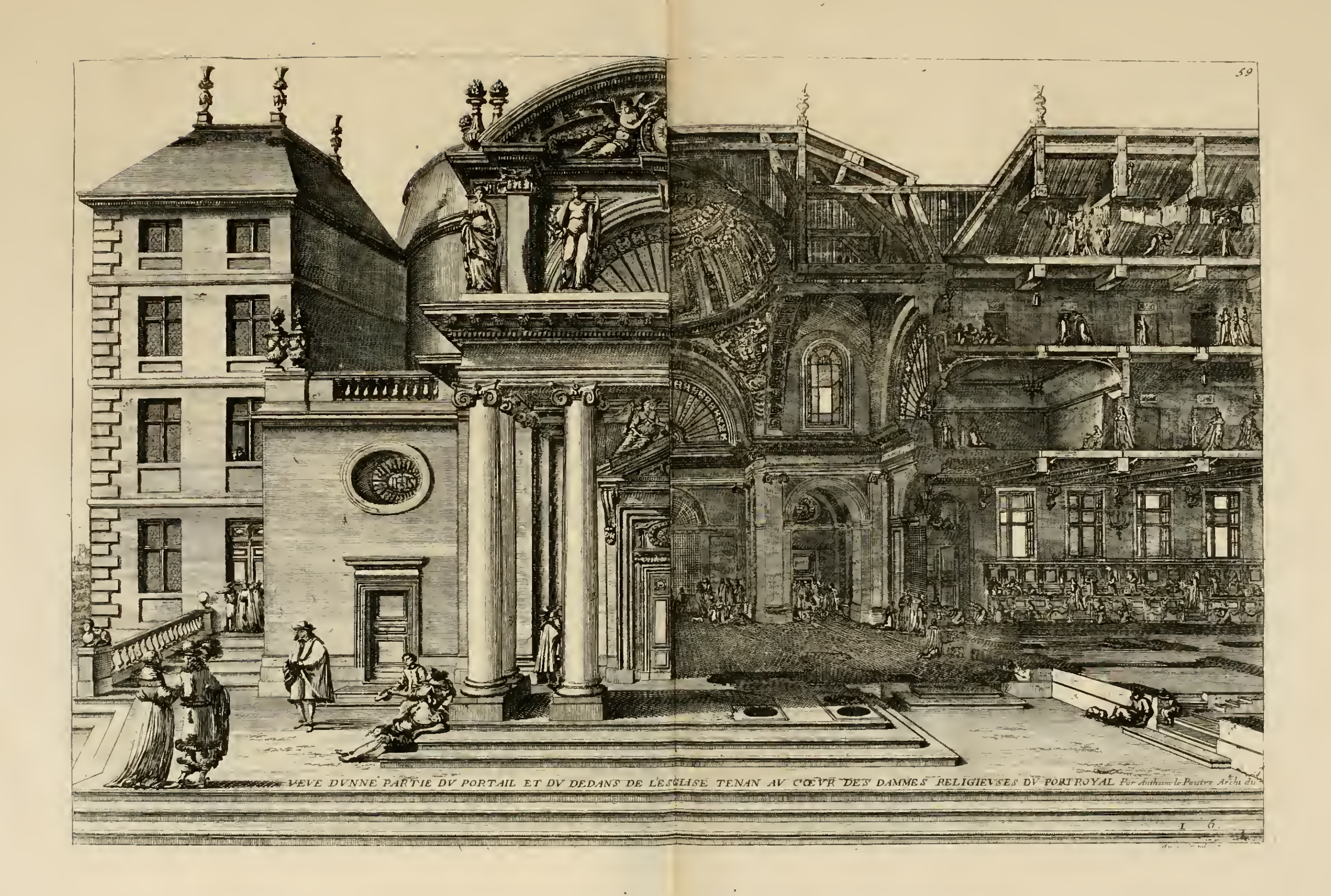
PROFILE DV LOGEMENT DES ESCLESIASTIQVES AVEC LE PROFILE DE LA LONGEVR DE L'EGLISE ET PARTIE DV CŒVR DES DAMMES RELIGIEVSES

I. 5.

Par ANTHOINE LE PAVTRE A. ... du R.
Avec Privilège






VEVE DVNNE PARTIE DV PORTAIL ET DV DEDANS DE L'ESGLISE TENAN AV CŒVR DES DAMMES RELIGIEVSES DV PORTROYAL Par Anthoine le Pautre Archi du



